



RAPPORT ANNUEL

D'ACTIVITÉ

2025

Assemblée Générale Ordinaire

30 Avril 2026

Sommaire

Environnement Economique et Bancaire	02
Organes d'Administration	09
Actionnariat	18
Vision et Stratégie	20
Activités et Résultats	25
Communication et RSE	44
Projets Stratégiques	55
Capital Humain et Développement des compétences	60
Développement Commercial	67
Activité à l'internationale	73
La Salle des Marchés	77
Activités Monétiques	81
Rétrospective 2021-2025	84
Titre en Bourse	91
Organes de Gestion	94
Conformité	102
Dispositif de Contrôle Interne	119
Dispositif de gestion de risque	127
Rapport Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels Arrêtés au 31-12-2025	138
Rapport d'Activité des Filiales pour l'Exercice 2025	193
Rapport Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés Arrêtés au 31-12-2025	220
Projet de Résolutions	266



Environnement Economique & Bancaire

À l'échelle internationale

Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en avril 2026, le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique mondiale pour les années 2026 et 2027 pour atteindre respectivement 3.1% et 3.2% soit en baisse de 0,3 point et 0,2 point de pourcentage par rapport au niveau enregistré en 2025.

Après avoir résisté à l'augmentation des restrictions aux échanges et à la forte incertitude l'an dernier, l'activité mondiale est aujourd'hui confrontée à une preuve majeure provoquée par le déclenchement de la guerre du Moyen-Orient.

Marchés Financiers Internationaux

S'agissant des marchés financiers internationaux, les principaux indices boursiers se sont orientés, globalement, à la hausse au cours de l'année 2025, soutenus par l'appréciation des valeurs technologiques, l'atténuation de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt par la Fed.

Marchés de Change Internationaux

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, ils ont été marqués, au cours de l'année 2025, par une forte appréciation de 13,4 % de l'euro vis-à-vis du dollar, sous l'effet du différentiel de politique monétaire entre la Fed et la BCE, ainsi que du climat d'incertitude. Ainsi, la parité EUR/USD a clôturé l'année à 1,1746 dollar pour un euro contre 1,0354 dollar un an plus tôt.

À l'échelle nationale

Le Produit Intérieur Brut (PIB) a enregistré, en glissement annuel et en termes réels, une progression de 2,5 % au cours de l'année 2025, contre 1,4 % en 2024. Cette évolution tient à la vigueur de certains secteurs, en particulier l'agriculture et les services marchands, notamment le tourisme.

En effet, la valeur ajoutée du secteur agricole devrait progresser de 11,5 %, suite à l'amélioration attendue du rendement de la saison agricole 2025-2026. Également, l'activité industrielle a continué sa progression (+1,6 % contre +2,3 % en 2024) tirée par les industries mécaniques et électriques (+4,9 % contre +4,0 %) et les industries chimiques (+2,4 % contre +4,3 %). Également, l'activité minière devrait se consolider (+31,7 % contre +15 % en 2024), en rapport avec la progression attendue de la production nationale du phosphate. En outre, les services marchands poursuivront leur évolution positive (+7,1 % contre +3,4 %) grâce particulièrement à la bonne tenue de l'activité touristique.

La campagne agricole 2025-2026 a démarré dans de bonnes conditions climatiques, marquées par l'abondance des précipitations enregistrées depuis le début de la saison. Cette situation augure d'une saison agricole prometteuse en termes de quantités et d'amélioration de la qualité de la production agricole, tout en contribuant à l'augmentation du taux de remplissage des barrages et à l'alimentation de la nappe phréatique.

La balance commerciale a dégagé, au cours de 2025, un déficit (FOB/CAF) de 21.800 MDT qui s'est élargi de 2.873 MDT ou 15,2% par rapport à 2024. Cette situation est expliquée par la hausse des importations à un rythme plus soutenu que les exportations, soit +5,5% et +2,6%, respectivement, entraînant ainsi une contraction du taux de couverture de 2,1 points de pourcentage pour revenir à 74,5%.

Les échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur ont été marqués, en 2025, par une contraction des exportations des industries du textile, habillement et cuir (-3,8 % contre -0,3 % en 2024). Cependant, les exportations du secteur des mines, phosphates et dérivés ont connu une reprise notable de +15 % en 2025 après une forte contraction de -26,3 % une année auparavant, les exportations des industries mécaniques et électriques ont progressé de (+8,7 % contre 1,2 % en 2024). Par contre, les exportations agroalimentaires ont enregistré un recul (-7,4 % contre +14,6 % une année auparavant), en lien avec la chute des prix de l'huile d'olive sur le marché mondial.

La saison touristique pour l'année 2025 a été globalement favorable ; les principaux indicateurs d'activité ont connu une évolution positive, dépassant même, pour certains, leurs niveaux pré-COVID-19. En effet, le flux de touristes non-résidents s'est accru de 10,4 % portant sur 11,3 millions de visiteurs contre 10,3 millions une année auparavant.

Également, les nuitées touristiques globales ont connu, au titre de l'année 2025, un accroissement de 7,2 %, pour s'établir à 29,1 millions d'unités.

Corrélativement, les recettes touristiques en devises ont progressé, au cours de la même année, de 7,2 % pour s'établir à environ 8 096 MDT contre 7 599 MDT en 2024 et 6 920,6 MDT en 2023. Sans effet de change, la hausse de ces recettes a été de 7,6 % contre 9,6 %.

Durant l'année 2025, le trafic aérien de passagers a enregistré une hausse, soit +4,7 % contre +12,9 % en 2024, totalisant environ 13,1 millions de passagers. Cette augmentation a concerné seulement les lignes internationales (+5,3 %) contre une contraction pour les lignes intérieures (-18,2 %).

Indices des prix et inflation

L'indice général des prix à la consommation familiale a connu, durant le mois de décembre 2025 et en termes de variation mensuelle, une légère accélération de 0,2 % contre +0,1 % un mois auparavant et ce, en relation avec la hausse plus rapide des prix des produits manufacturés (+0,5 % contre +0,2 % le mois précédent) et des tarifs des services (+0,3 % contre +0,1 %). Toutefois, les prix des produits alimentaires ont poursuivi leur fléchissement (-0,2 % contre -0,3 % en novembre 2025). En glissement annuel, le taux d'inflation s'est stabilisé au niveau de 4,9 % en décembre 2025 et ce, pour le troisième mois consécutif, contre 6,2 % au même mois de l'année précédente.

Cette détente a touché les prix de la plupart des produits, particulièrement les produits alimentaires (+6,1 % contre +7,2 %), les services (+3,9 % contre +5,4 %) ainsi que les produits manufacturés (+4,9 % contre +6,1 %).

Au cours de l'année 2025, l'inflation moyenne a reflué pour s'établir à 5,3 % contre 7 % un an plus tôt. Cette détente a touché la plupart des produits, notamment les prix alimentaires (+6,4 % contre +9,4 % à fin 2024), ceux des produits manufacturés (+5,2 % contre +6,7 %) et, à moindre degré, les frais des services (+4,6 % contre +5,4 %).

Principaux indicateurs économiques

	2025	2024	2023
Croissance économique	2,50%	1,60%	0,20%
Inflation (moyenne de la période)	5,30%	7%	9,30%
Taux de chômage	15,40%	16%	15,80%
Avoirs Nets en devises (en MDT)	25,1	27,3	26,4
Avoirs Nets en devises (en jours d'importations)	106	121	120
TMM moyen	7,49%	7,98%	8%
Capitalisation Boursière / PIB (décembre 2025)	18,90%	15,90%	15,40%
Déficit commercial (FOB/CAF) en milliards de dinars	21,8	18,9	17,1
Concours à l'économie de l'année (évolution en milliards de dinars)	2,9	3,2	2,2

Change

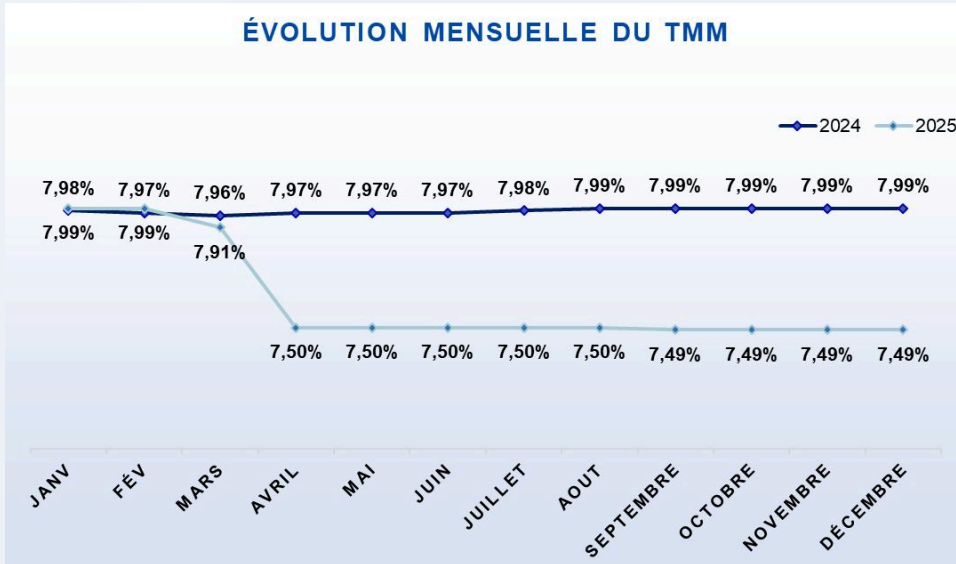
Au terme de l'année 2025 et comparé à ses niveaux de fin de 2024, le dinar tunisien s'est déprécié de 1,6% face à l'euro et de 1 % contre le dirham marocain, tandis qu'il s'est apprécié de 9,8 % vis-à-vis du dollar américain et de 9,6 % à l'égard du yen japonais.

Sur le marché international, la monnaie unique s'est appréciée de plus de 12 % face au billet vert, pour s'établir à 1,17 à fin 2025 contre 1,04 à fin 2024.

En termes de moyenne annuelle, au cours de l'année 2025 et comparativement à 2024, le dinar est resté quasiment stable face à la monnaie unique et a enregistré une hausse de 3,8 % face au dollar américain et de 2,5 % face au yen japonais, contre une baisse de 2,5 % vis-à-vis du dirham marocain.

Marché financier

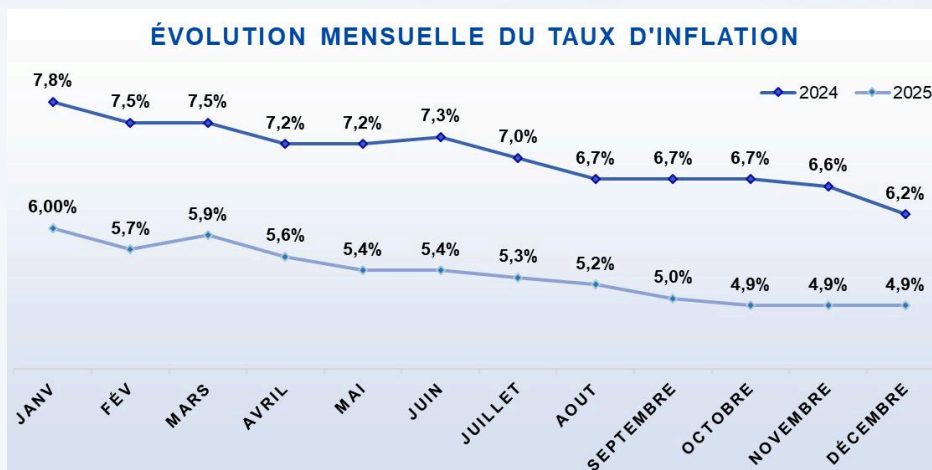
L'activité du marché financier a été marquée, au cours de l'année 2025, par la hausse de l'indice de référence TUNINDEX, de 8,4 %.



L'année 2025 a été marquée par une maîtrise du TMM passant de 7,99 % au début de l'année à 7,49 % à la fin de la période.

En 2025, le taux d'inflation a continué sa tendance baissière pour diminuer de 110 points de base entre janvier et décembre 2025. Pour atteindre 4,9 % contre 6 % en janvier 2025.

Au cours de l'année 2025, l'inflation moyenne a reflué pour s'établir à 5,4 % contre 7 % une année auparavant.





Organe d'Administration

Organe d'administration

Composition du Conseil d'Administration et fréquence de ses réunions.

La Direction Générale a été assurée par M. LOTFI BEN HAMOUDA (par intérim) à partir (16-10-2024).

Le Conseil d'Administration de la BH Bank est composé comme suit :

Nom	Qualité	Date de désignation
Membres représentants l'Etat et les participants publics		
M. Taoufik Mnasri	Président	28/02/2024
M. Hafedh Khelifi	Membre	19/12/2022
Mme. Hela Ben Salah	Membre	28/02/2024
M. Hassen Bedhief	Membre	28/02/2024
M. Moez Ben Ameer	Membre	15/08/2023
Membres représentants du secteur privé		
Société Horchani Finance	Membre	29/04/2023
Membres indépendants		
M. Sami Guerfali	Membre-Président du Comité d'Audit	27/04/2024
M. Sami Mouley	Membre-Président du Comité des Risques	15/08/2023
Membre représentant des Actionnaires Minoritaires		
M. Zouheir Besbes*	Membre	15/08/2023
Contrôleur d'Etat		
Mme Sana Zegdane	Contrôleur d'Etat	31/10/2023
Commissaires aux Comptes		
Groupement UAT(A.Abbes) -FINACO - PROAUDIT		
Groupement Fathi Saidi - Wajdi Guerferla - Naji Hajji		

* M. Zouheir Besbes est décédé le 10 octobre 2025

En 2025, le Conseil d'Administration a tenu 08 réunions.

Le secrétariat du Conseil d'Administration est assuré par M Kefi Mohsen.

La désignation et le remplacement des membres du Conseil d'Administration sont régis par les dispositions de la loi N° 48-2016, de la réglementation CMF et des circulaires de la BCT en la matière.

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité d'Audit

Ayant pour principales missions de :

- Suivre le bon fonctionnement du contrôle interne, proposer des mesures correctrices et s'assurer de leur mise en œuvre.
- Réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la BCT.
- Donner son avis au Conseil d'Administration sur le rapport annuel et les états financiers.
- Suivre l'activité de l'organe de contrôle interne et les autres organes chargés des fonctions de contrôle et de donner son avis au Conseil sur la nomination du responsable de l'organe d'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération.
- Proposer la nomination des commissaires aux comptes et donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2025 : 9 réunions

Le Secrétariat du Comité d'Audit est assuré par : M. Rachid Bouzidi, Directeur Central de l'audit

Le taux de participation du président et des membres aux réunions du Comité est de 100%.

Le Comité d'Audit est composé au 31 décembre 2025 de 4 administrateurs. Le Président du Comité rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et travaux ainsi que des résultats du contrôle interne. Le Comité d'Audit soumet, régulièrement, au Conseil d'Administration un rapport annuel détaillé sur son activité.

Les travaux du Comité, durant l'année 2025, ont porté principalement sur l'examen du rapport de gestion et des états financiers individuels et consolidés de la BH Bank arrêtés au 31.12.2024, en présence des Commissaires aux Comptes, et ce, avant leur établissement par le Conseil d'Administration. Les travaux ont également porté sur l'analyse du portefeuille des créances clients ainsi que des principaux ratios prudentiels. Ils ont aussi inclus la revue des états financiers intermédiaires arrêtés au 30.06.2025.

Nom	Qualité
M. Sami Guerfali	Président
M. Taoufik Mnasri	Membre
M. Moez Ben Ameer	Membre
Mme Hela Ben Salah	Membre

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité des Risques

Le Comité des Risques est un Comité permanent émanant du Conseil d'Administration ayant pour objectif d'assister l'organe d'administration afin de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la surveillance du dispositif de gestion des risques de la banque. Ainsi, il contrôle la bonne application de la politique d'appétence aux risques par la Direction Générale, assure la validation du développement du dispositif d'évaluation et de suivi des risques et en suit la mise en application, et propose des actions correctrices pour une meilleure efficacité du dispositif de gestion des risques.

Activité du Comité des Risques au cours de l'année 2025

Le Comité des Risques s'est réuni huit fois au cours de l'année 2025 sur convocation de son président. Les travaux menés s'inscrivent dans le cadre du renforcement du dispositif de gestion des risques et de la maîtrise de l'exposition de la banque principalement aux risques de crédit, de marché et de liquidité, opérationnels, de solvabilité, de conformité et de continuité de l'activité ainsi que de la sécurité des systèmes d'information SI. Les réunions du Comité des Risques s'articulent essentiellement autour des axes suivants :

- Le suivi de l'exposition de la banque aux différents risques.
- L'examen permanent de l'évolution et de la qualité du portefeuille de créances par type d'engagement, par secteur d'activité et des principales expositions ;
- Le suivi du respect des normes de concentration et de division des risques dans l'objectif de maîtriser les expositions sur un même bénéficiaire ainsi que sur les parties liées afin d'alléger le risque encouru ;
- Le suivi de la situation et des indicateurs de la liquidité ainsi que l'exposition au risque de change ;
- Le suivi du respect des normes réglementaires et des limites internes fixées dans le cadre d'appétence aux risques de la banque ;
- L'examen et la validation de l'actualisation de la politique d'octroi de crédits de la Banque ;
- L'examen et la validation de l'actualisation de la politique d'appétence aux risques.

- La validation des critères d'inclusion à la watchlist et le suivi des états actualisés des contreparties watchlistées ;
- Le suivi des principales expositions Corporate ainsi que des principaux indicateurs de risque afférents ;
- L'examen et la validation de la révision des limites des clients de la salle des marchés;
- L'examen des résultats des stress tests sur les indicateurs de risque ;
- L'examen et la validation de la mise à jour de la cartographie des Risques Opérationnels ;
- L'examen et la validation du rapport de résolution de créances conformément aux exigences de la circulaire BCT 2022-01 ;
- L'examen des nouvelles réformes prudentielles et normatives projetées par la BCT y compris la circulaire BCT 2025-08 ;

- L'examen et la validation des rapports réglementaires sur l'activité de la structure Risques ainsi que la mesure et la surveillance des Risques en application des dispositions des circulaires BCT (respectivement l'annexe 1 de la circulaire 2017-06 et l'article 53 de la circulaire BCT 2006-19) ;
- Le suivi permanent de la situation des crédits octroyés aux parties liées au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 ainsi que des dépôts mobilisés aux conditions de rémunération visées à l'article 38 bis de la circulaire BCT 91-22 ;
- Le suivi des travaux du contrôle de la conformité et l'approbation du rapport annuel LAB-FT.

Le Comité des Risques est composé

Le Secrétariat du Comité des Risques est assuré par le Directeur du Pôle Risques, Conformité et Contrôles permanents.

Le taux de participation du président et des membres aux réunions du Comité est de 100%

Période : Janvier 2025 - Septembre 2025

Nom	Qualité
M. Sami Mouley	Président
M. Hassen Bedhief	Membre
M. Hafedh Khelifi	Membre
M. Zouheir Besbes*	Membre

Période : Octobre 2025 - Décembre 2025

Nom	Qualité
M. Sami Mouley	Président
M. Hassen Bedhief	Membre
M. Hafedh Khelifi	Membre

* suite au décès du Feu Zouheir Besbes en date du 10-10-2025

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité a pour principales missions d'assister l'organe d'administration notamment dans :

- la conception et le suivi de la politique de nomination et de rémunération du président de l'organe d'administration et de ses membres, des comités, de l'organe de direction et des responsables des fonctions clés,
- la conception de la politique de succession des membres de l'organe d'administration, des comités, de l'organe de direction et des responsables des fonctions clés,
- la nomination de l'organe de direction, des fonctions de contrôle et des fonctions clés,
- la conception et le suivi de la méthodologie d'évaluation des travaux de l'organe d'administration et de ses comités, des membres du Conseil d'Administration, du Président du CA, de la Direction Générale et des responsables des fonctions de contrôle.

Les principaux travaux du comité ont porté sur les sujets suivants :

- Mise à jour du Manuel de Nomination et de Rémunération (allègement du critère des années d'expérience exigibles)
- Nomination des Directeurs Généraux des filiales;
- Nomination d'un Directeur Central Risque;
- Examen du plan de succession au niveau des emplois fonctionnels de Directeur de Pôle, Directeur Central et Directeur ;
- Examen du rapport relatif au résultat du recrutement par voie de concours externe ;
- Application de la loi N°9-2025 portant sur la réglementation des contrats de travail et l'interdiction de la sous-traitance.

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2025: 07 réunions.

Le secrétariat du Comité de Nomination et de Rémunération est assuré par Mme Lamia Tlili en qualité de Directrice Central du Capital Humain.

Période : Janvier 2025 - Septembre 2025

Nom	Qualité
M. Moez Ben Aneur	Président
M. Taoufik Mnasri	Membre
M. Hamed Khelifi	Membre
M. Zouheir Besbes *	Membre
Mme Hela Ben Salah	Membre

Période : Octobre 2025 - Décembre 2025

Nom	Qualité
M. Moez Ben Aneur	Président
M. Taoufik Mnasri	Membre
M. Hamed Khelifi	Membre
Mme Hela Ben Salah	Membre

* suite au décès du Feu Zouheir Besbes en date du 10-10-2025

Comités émanant du Conseil d'Administration

Commission Interne des Marchés

Ayant pour principales missions d' :

- Approuver les rapports d'évaluation des offres des marchés relevant de ses compétences.
- Approuver la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés et s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques.
- Approuver les projets d'avenants aux marchés relevant de ses compétences.
- Examiner les problèmes et les contestations relatifs à la passation et à l'exécution des marchés relevant de ses compétences.
- Approuver les rapports de règlement définitif des marchés relevant de ses compétences.
- Émettre son avis sur les marchés relevant du seuil de compétences du Conseil d'Administration.
- Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2025 : 5 réunions.
- Le secrétariat de la Commission est assuré par M.Mohsen kefi.
- Le taux de participation du président et des membres aux réunions de la Commission Interne des Marchés est de 100%.

Nom	Qualité
M. Taoufik Mnasri	Président
M. Moez Ben Ameer	Membre
Mme Hela Ben Salah	Membre
Mme. Sana Zegdane	Contrôleur d'Etat - Observateur

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité de Gouvernance et de la Stratégie

Ce Comité est composé de quatre administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un qui assure la présidence de ce comité.

Le secrétariat du comité de Gouvernance et des Stratégies est assuré par M. Ghazi Dhifallah chargé de la Direction Centrale contrôle de gestion, de l'ALM et du Budget en 2025.

Le comité a tenu 2 réunions en date du 5 Août 2025 et en date du 12 Novembre 2025.

Le taux de participation du président et des membres aux réunions du Comité est de 100%

Nom	Qualité
M. Hassen Bedhief	Président
Mme Hela Ben Salah	Membre
M. Hafedh Khelifi	Membre
M. Zouheir Besbes	Membre

Attributions

Ce comité a pour principales missions:

- La validation, le suivi et la coordination des travaux d'évaluation des contrats de programme ;
- L'entretien de la réflexion du Conseil d'Administration sur la stratégie à adopter par la banque ;
- Le maintien d'un dialogue continu avec la Direction Générale sur les évolutions stratégiques ;
- Le suivi de la mise en place des décisions stratégiques de la banque.

Principaux travaux du Comité de Suivi des Décisions Stratégiques

Le Comité de Gouvernance et de la Stratégie a axé ses travaux sur la mise en œuvre de la stratégie de la banque et du déploiement du dispositif de pilotage stratégique tout en misant sur la préparation du nouveau plan de développement stratégique 2026-2030.

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité De Recouvrement

Ayant pour principales missions de :

Réduire en coordination avec le Comité des Risques, le Comité d'audit, et la Direction Générale, le niveau des créances non performantes à travers la mise en place d'un dispositif de prévention et de résolution de ces créances, et ce en application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2022-01 du 1^{er} mars 2022.

Agir en qualité de conseiller auprès du Conseil d'Administration, au moyen des évaluations et des recommandations périodiques des créances classées 2 - 3 et 4 sur la base d'une stratégie écrite de résolution des créances non performantes.

Suivre les travaux de l'Unité Opérationnelle chargée exclusivement de la résolution des créances non performantes ;

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2025: 6 réunions.

Le secrétariat du Comité de Recouvrement est assuré par M. Moncef Fattoum

Le taux de participation du président et des membres aux réunions du Comité est de 100%

Nom	Qualité
M. Hafedh Khelifi	Président
M. Moez Ben Ameur	Membre
M.Hassen Bedhief	Membre



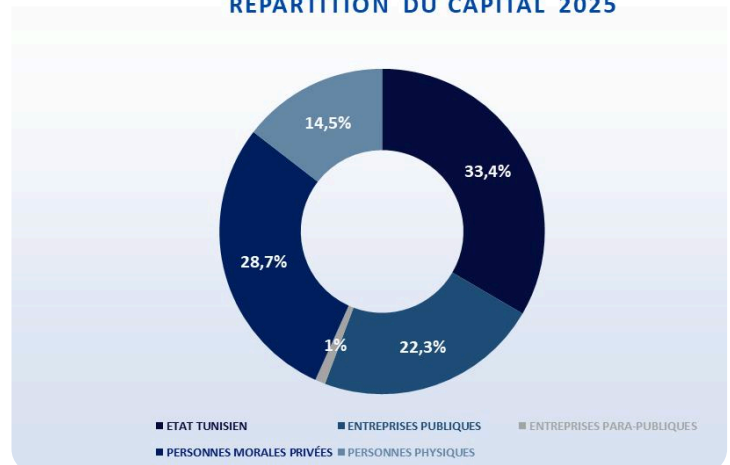
Actionnariat

ACTIONNARIAT

ACTIONNAIRES	QUANTITÉS	%K
ACTIONNAIRES TUNISIENS	47 527 283	99,85%
ETAT TUNISIEN	15 882 109	33,37%
ENTREPRISES PUBLIQUES	10 596 710	22,26%
DONT ETAP P/C ETAT	7 887 911	16,57%
ENTREPRISES PARA-PUBLIQUES	486 586	1,02%
PERSONNES MORALES PRIVÉES	13 659 492	28,70%
PERSONNES PHYSIQUES	6 900 790	14,50%
ACTIONNAIRES ETRANGERS	48 448	0,10%
GRATUITES NON CONFIRMÉES	25 865	0,05%
TOTAL GENERAL	47 600 000	100%

Conformément aux articles 279 du code des sociétés commerciales et 31 des statuts de la banque, les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux avant la date de la tenue de l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

RÉPARTITION DU CAPITAL 2025



Toutefois, l'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.



Vision & Stratégie

L'année 2025 a été marquée par le lancement et la finalisation de plusieurs projets ambitieux inscrits dans une logique d'alignement avec les nouvelles orientations stratégiques de la banque, visant à renforcer de manière dynamique le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle, à améliorer le socle technologique et d'innovation et à promouvoir la qualité de service.

Consolidation du dispositif de risque de la banque

La maîtrise des risques reposera sur deux principaux axes, à savoir :

- Dispositif des risques / contrôle
- Dispositif de recouvrement

Dispositif des risques et du contrôle

Le renforcement de l'efficacité du dispositif de contrôle et du risque reposera sur les aspects suivants:

- Politique d'octroi en adéquation avec l'appétence aux risques.
- Meilleur suivi des impayés et des dépassements.
- Instauration d'un système d'alerte précoce permettant d'identifier les facteurs de risques impactant les indicateurs de performance.
- Renforcement des dispositifs de recouvrement
- Mise en place des contrôles pertinents et réguliers.
- Mise à jour de la cartographie des risques.
- Constitution de comités de suivi et de pilotage Ad Hoc.
- Mise à disposition des moyens humains et techniques.

Dispositif de gestion des risques

L'efficacité du dispositif de gestion des risques sera tributaire de :

- Système de bonne gouvernance :
- Renforcement du dispositif de mesure des risques :
- Renforcement des capacités de gestion des risques
- Maîtrise des risques cybernétiques

Dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne reposera sur les trois niveaux de contrôle :

- Contrôle de 1^{er} niveau : Risk and Control Self- Assessment
- Contrôle de 2^e niveau : E-Control (Structures Centrales et Réseau)
- Contrôle de 3^e niveau : E-Audit (Structures Centrales, Réseau et Filiales)

Dispositif de recouvrement

Le renforcement de l'efficacité du dispositif de recouvrement reposera sur :

- L'amélioration de l'efficacité du dispositif de gestion du recouvrement et contentieux
- La saisie des opportunités d'acquisition des biens soumis aux enchères publiques en assurant une parfaite coordination entre BH BANK et BH IMMO (signature d'une convention)

Le dispositif de recouvrement cible est basé sur :

- La mise en place d'une solution informatique de suivi du recouvrement/ contentieux/ évaluation des avocats, huissiers et notaires.
- L'instauration des délais de séjour des dossiers pour le marché retail et le marché corporate.
- La création de deux unités au niveau des directions régionales : recouvrement amiable et contentieux.
- La création d'un comité régional de recouvrement et de la watchlist.
- Faire appel à des sociétés de recouvrement et choisir des avocats spécialisés.

Consolidation du socle technologique, d'innovation et de promotion de la qualité de service

Innovation et qualité de services

La transformation digitale se présente au cœur de la stratégie de la Banque, permettant :

- L'expansion de la clientèle à travers l'atteinte de nouveaux segments de clients et de les attirer (clients plus jeunes et clients qui préfèrent les canaux numériques).
- L'augmentation du PNB: services complémentaires payants et offres personnalisées.
- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle : optimisation des processus et réduction des délais.
- Une différenciation concurrentielle : répondre aux attentes des clients en matière de commodité, d'accessibilité et de flexibilité.

Qualité de services

Mise en place d'un dispositif et d'une stratégie qualité de services pour la satisfaction et la fidélisation des clients à travers la centralisation et l'amélioration du dispositif de prise en charge et de gestion des réclamations des clients.

ERP Bancaire

La mise en place de l'ERP va permettre une :

Meilleure gestion du PNB :

- Meilleure application des tarifs.
- Efficience de la force de vente.
- Optimisation du temps de lancement des nouveaux produits/services.

Meilleure productivité:

- Optimisation des ressources : automatisation des opérations et centralisation du traitement des chèques et effets.
- Amélioration de la qualité de services

Meilleure maîtrise des risques :

- Réduction des fraudes.
- Réduction du taux de défaut des crédits : prise de décision basée sur des données fiables, cohérentes et à temps.





Activités & Résultats



INDICATEURS D'ACTIVITE D'EXPLOITATION

INDICATEURS D'ACTIVITE	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-25 /12-24	En %
TOTAL BILAN	14 476,6	15 244,9	768,2	5,3%
CRÉDITS NETS À LA CLIENTÈLE	10 576,7	10 317,9	-258,8	-2,4%
PORTEFEUILLE TITRES	3 228,8	3 858,6	629,8	19,5%
RESSOURCES CLIENTÈLE	9 008,6	10 028,5	1 019,9	11,3%
EMPRUNTS & RESSOURCES SPÉCIALES	1 564,7	1 458,7	-106,1	-6,8%
CAPITAUX PROPRES	1 352,1	1 373,3	21,2	1,6%

INDICATEURS D'EXPLOITATION	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-25 /12-24	En %
CHIFFRES D'AFFAIRES	1 450,4	1 454,3	3,9	0,3%
MARGE D'INTERETS	307,6	223,0	-84,6	-27,5%
COMMISSIONS NETTES	144,7	133,4	-11,3	-7,8%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE-TITRES	248,9	336,2	87,3	35,1%
PRODUIT NET BANCAIRE	701,2	692,6	-8,6	-1,2%
FRAIS GÉNÉRAUX	261,2	296,1	35,0	13,4%
FRAIS DE PERSONNEL	189,4	206,9	17,5	9,2%
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	71,7	89,2	17,5	24,4%
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	444,3	402,5	-41,8	-9,4%
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	309,3	337,7	28,4	9,2%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	115,0	46,7	-68,3	-59,4%
RÉSULTAT NET	70,4	39,8	-30,6	-43,5%

RATIOS D'EXPLOITATION ET DE RENTABILITE

RATIO DE RENTABILITE	31/12/2024	31/12/2025
ROE	5,21%	2,90%
ROA	0,49%	0,26%
PNB / Total bilan	4,84%	4,54%
PNB / C.A	48,34%	47,63%
PNB / TOTAL CREDITS NETS	6,63%	6,71%
Résultat Net / PNB	10,04%	5,74%

RATIOS D'EXPLOITATION	31/12/2024	31/12/2025
COMMISSIONS PERÇUES / FRAIS DE PERSONNEL	84,22%	71,97%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	40,11%	45,37%
COMMISSIONS NETTES/ P.N.B	20,64%	19,26%
FRAIS DE PERSONNEL / PNB	27,02%	29,87%

Ratios Qualité d'actifs	31/12/2024	31/12/2025
NPL	19,40%	20,57%
Ratio de couverture	54,90%	59,60%
CNR	2,48%	2,67%
Ratio de solvabilité globale	14,56%	15,80%
TIER 1	12,52%	13,28%
LCR	128,50%	167,62%
LTD	113,0%	101,66%

RESSOURCES DE LA CLIENTELE

Dépôts de la clientèle

Avec un total 10 028,5 MD au 31.12.2025, les ressources de la clientèle ont progressé de 11,3 % (+1019,9 MD) contre 2,9 % (+ 257 MD) une année auparavant.

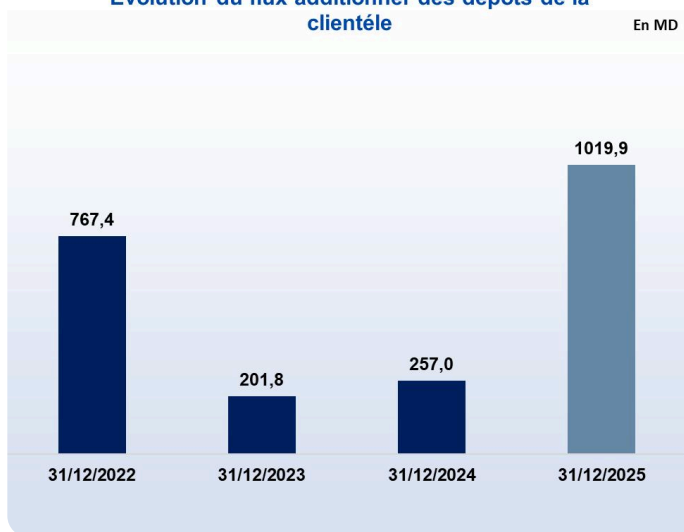
Sur le marché des banques, la part de marché des dépôts de la BH Bank est de 9,4 %, situant la banque au 5^e rang en termes d'encours.

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-2025 / 12-2024	
DÉPÔTS À VUE	2 736,5	2 968,8	232,3	8,5%
DÉPÔTS D'ÉPARGNE	3 905,0	4 180,4	275,4	7,1%
DÉPÔTS À ÉCHÉANCE	2 143,2	2 601,3	458,2	21,4%
AUTRES SOMMES DUES À LA CLIENTÈLE	223,9	277,9	54,0	24,1%
TOTAL ENCOURS RESSOURCES CLIENTÈLE	9 008,6	10 028,5	1 019,9	11,3%

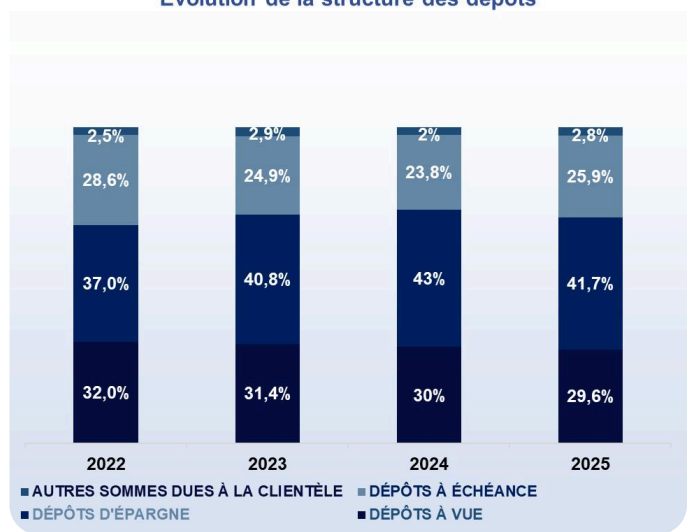
Les parts des dépôts à échéance dans la structure des dépôts ont enregistré une progression de 2,1 points, et les dépôts à vue ont diminué de 0,8 point par rapport à celles observées au 31-12-2024.

Evolution du flux additionnel des dépôts de la clientèle

En MD



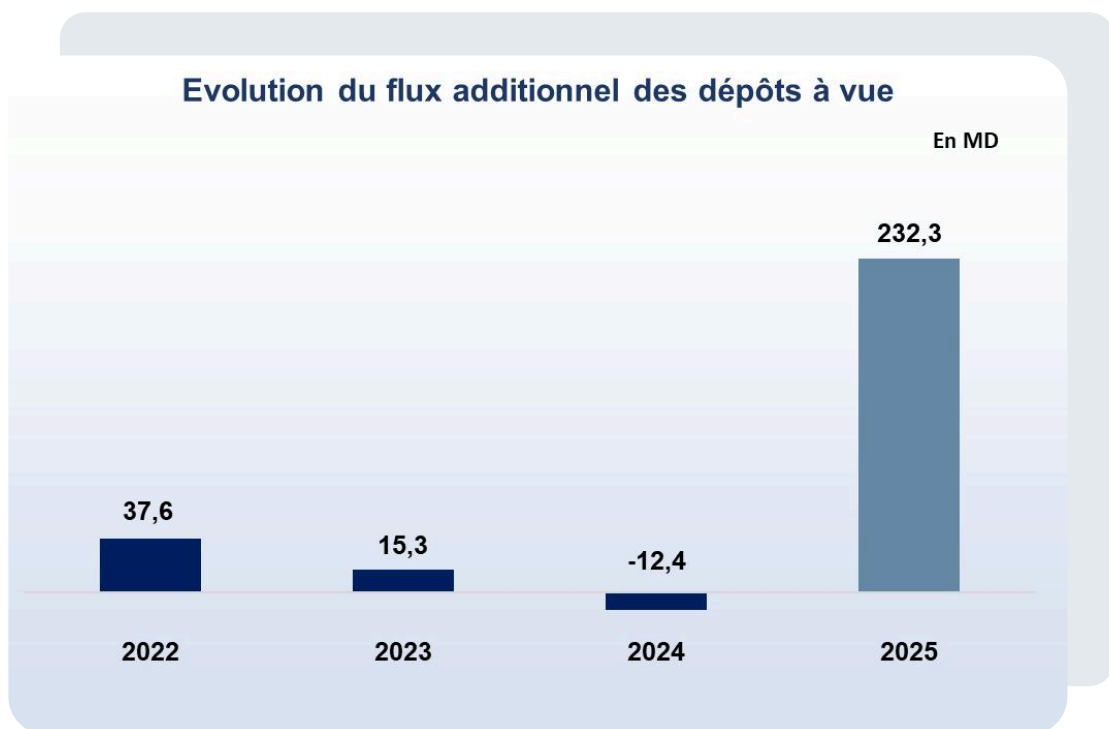
Evolution de la structure des dépôts



RESSOURCES DE LA CLIENTELE

Dépôts à vue

Les dépôts à vue totalisent un encours de 2 968,8 MD, soit une augmentation de 232,3 MD (8,5 %) contre -12,4 MD à fin décembre 2024.



RESSOURCES DE LA CLIENTELE

Dépôts d'épargne

Avec un total de 4180,4 MD au 31.12.2025, les dépôts d'épargne ont progressé de 7,1 % (+275,4 MD) contre 9,4% (+335,9 MD) une année auparavant.

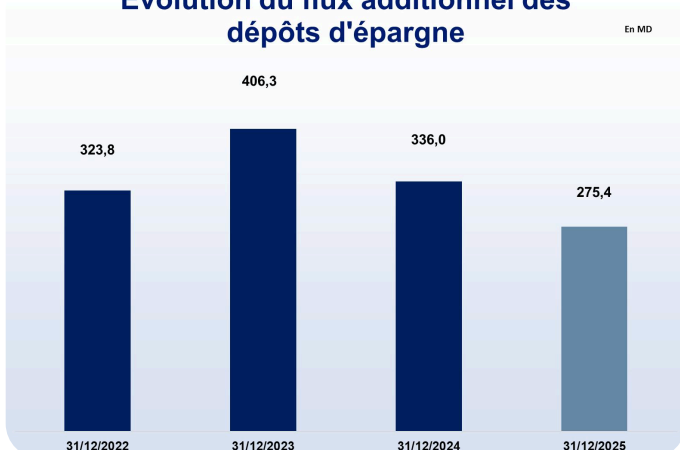
Les dépôts d'épargne libre se distinguent toujours des autres formes d'épargne, drainant une collecte additionnelle de 268,9 MD contre 258 MD en 2024.

L'épargne logement, pour sa part, a enregistré une baisse de 12,5 MD contre un flux additionnel de 91,3 MD à fin 2024.

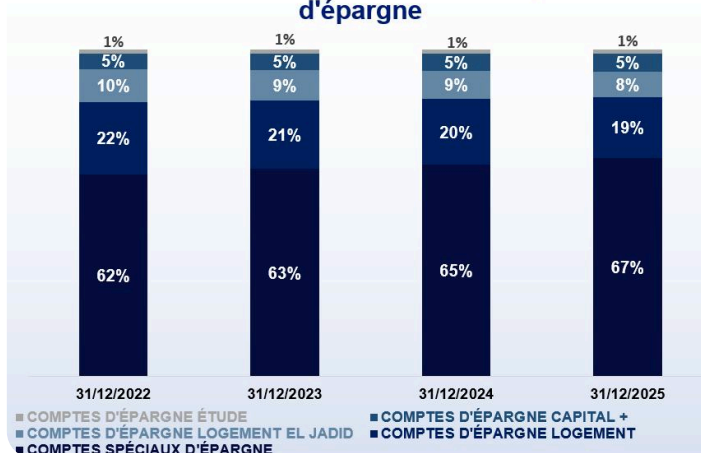
En termes de positionnement sur le marché des banques, la part de marché de la BH Bank est de 12% soit le même niveau à fin 2024 situant la banque au 4^e rang en termes d'encours et au 5^e rang en termes de flux additionnel de l'année.

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-2025/12-2024	
COMPTES SPÉCIAUX D'ÉPARGNE	2 523,9	2 792,7	268,9	10,7%
COMPTES D'ÉPARGNE LOGEMENT	789,8	777,3	-12,5	-1,6%
COMPTES D'ÉPARGNE LOGEMENT EL JADID	333,2	327,2	-6,0	-1,8%
COMPTES D'ÉPARGNE CAPITAL +	207,6	228,8	21,2	10,2%
COMPTES D'ÉPARGNE ÉTUDE	50,5	54,4	3,9	7,7%
TOTAL ENCOURS EPARGNE	3 904,9	4 180,4	275,4	7,1%

Evolution du flux additionnel des dépôts d'épargne



Evolution de la structure des dépôts d'épargne

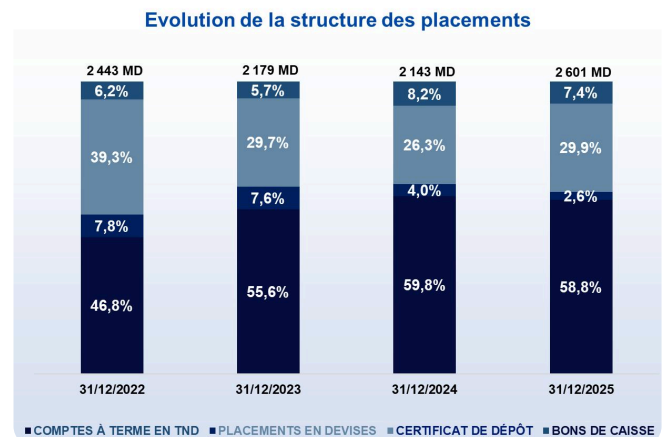
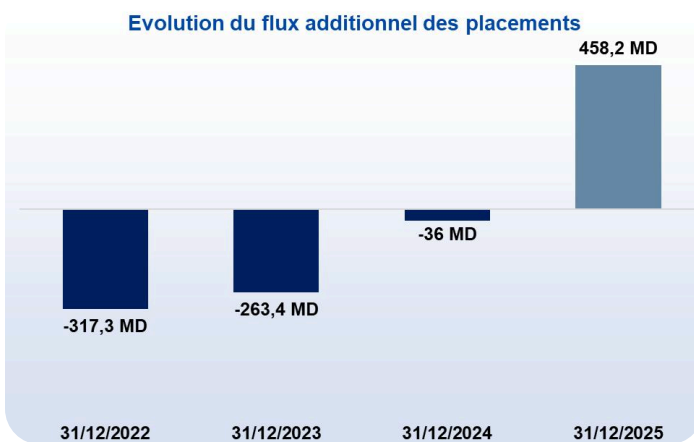


RESSOURCES DE LA CLIENTELE

Dépôts à échéance

Avec un total de 2601,3 MD au 31.12.2025, les dépôts à échéance ont augmenté de 458,2 MD (21,4 %) contre une baisse de 36 MD (-1,7 %) une année auparavant.

MTND	31/12/2024		31/12/2025		Δ 12-24 / 12-25	
	31/12/2024	31/12/2025	Δ	%	Δ	%
COMPTES À TERME EN TND	1 281,9	1 530,8	248,9	19,4%		
PLACEMENTS EN DEVISES	85,3	67,5	-17,8	-20,9%		
CERTIFICATS DE DÉPÔT	563,5	777,0	213,5	37,9%		
BONS DE CAISSE	175,2	191,5	16,3	9,3%		
DETTES RATTACHÉES & CH.CONSTATÉES D'AVANCE	37,2	34,5	-2,8	-7,4%		
TOTAL ENCOURS DES DÉPÔTS À ÉCHÉANCE	2 143,2	2 601,3	458,2	21,4%		



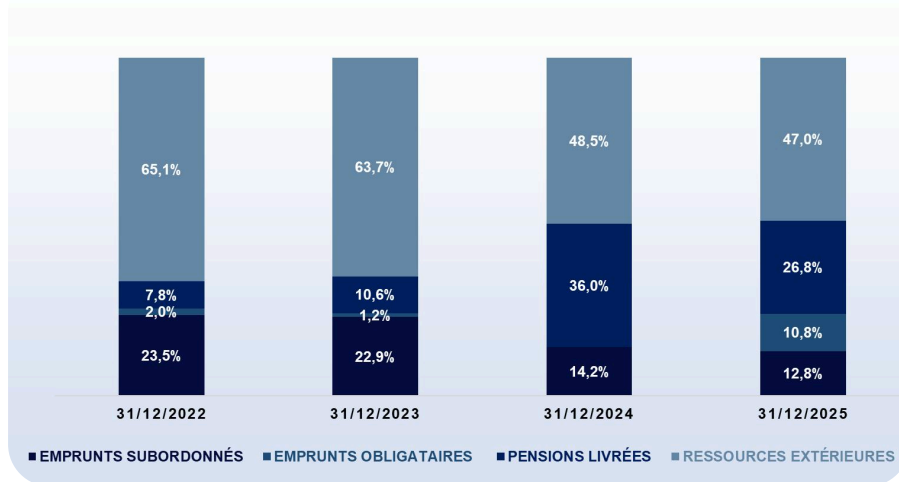
RESSOURCES

Emprunts

L'encours des ressources d'emprunt a atteint 647,1 MD, en baisse de 150 MD (-19 %) due principalement à la baisse des pensions livrées, ressources extérieures et emprunts subordonnés pour -113 MD, -82,1 MD et -29,7 MD respectivement, atténuées par la hausse des emprunts obligataires de 70 MD et des dettes rattachées de 4,8 MD.

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 2025-2024	
EMPRUNTS SUBORDONNÉS	112,8	83,1	-29,7	-26,3%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	0,0	70,0	70,0	-
PENSIONS LIVRÉES	286,7	173,7	-113,0	-39,4%
RESSOURCES EXTÉRIEURES	386,3	304,2	-82,1	-21,3%
DETTES RATTACHÉES	11,3	16,1	4,8	42,2%
TOTAL EMPRUNTS	797,1	647,1	-150,0	-19%

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EMPRUNTS



Ressources Spéciales

Comparé à fin 2024, les ressources spéciales ont augmenté de 43,9 MD revenant principalement aux ressources FOPROLOS, pour se situer à 811,6 MD contre une amélioration de 53,2 MD à fin 2024.

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-2025/12-2024	
DONT FOPROLOS	505,6	547,7	42,2	8,3%
PROJETS SPECIAUX	262,1	263,8	1,8	0,7%
TOTAL RESSOURCES SPÉCIALES	767,6	811,6	43,9	5,7%

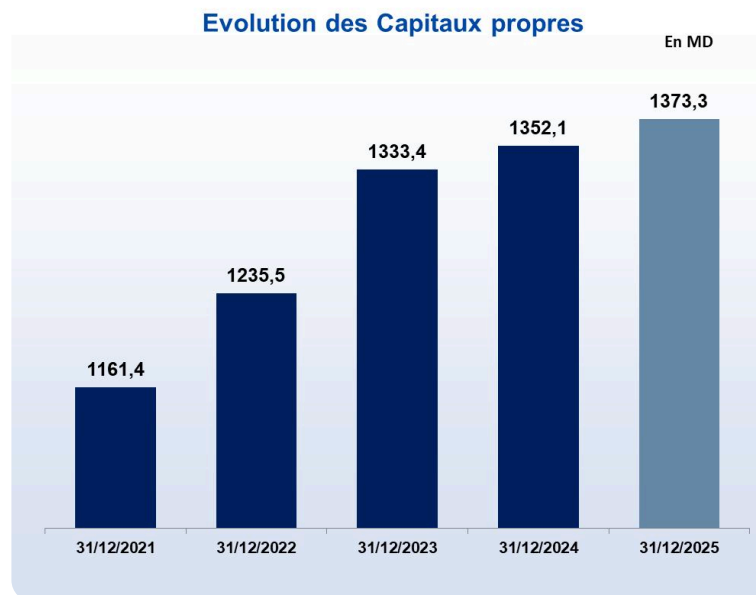
RESSOURCES

Capitaux propres et réserves

L'encours des capitaux propres a atteint 1373,3 MD contre 1 352,1 MD à fin 2024, ce qui correspond à une évolution de 21,2 MD (+1,57 %) provenant du résultat de l'exercice compte tenu d'une distribution de dividendes de 19,04 MD sur le résultat de 2024.

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 2025-2024	EN %
CAPITAL	238	238	0	0,00%
RÉSERVES	1043,3	1095,1	51,8	4,97%
AUTRES CAPITAUX PROPRES	0,4	0,4	0,0	0,00%
RÉSULTAT REPORTÉ	0,0	0,0	0,0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	70,4	39,8	-30,6	-43,51%
CAPITAUX PROPRES	1352,1	1373,3	21,2	1,57%

Les ratios Tier I et solvabilité globale se situeront respectivement 13,28 % et 15,8 % avant distribution des dividendes.



EMPLOIS

Crédits à la clientèle

Totalisant 12 223,3 MD au 31.12.2025, les crédits bruts à la clientèle ont diminué de 33,7 MD (-0,3 %) contre une augmentation de 467,1 MD (+ 4%) une année auparavant.

Les crédits sur ressources propres ont enregistré une baisse de 70,3 MD, soit -0,6 %, toutefois les crédits sur ressources spéciales ont enregistré une augmentation de 36,7 MD, soit une évolution de +5,6 %.

La BH Bank se positionne au 3^e rang avec 12,1% du total des crédits nets à la clientèle du secteur.

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-2025/12-2024	
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 017,7	1 052,9	35,3	3,5%
CREDITS PERSONNELS	1 316,5	1 342,8	26,3	2,0%
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	5 172,8	4 717,2	-455,6	-8,8%
CREDITS DE GESTION	3 466,8	2 722,8	-744,1	-21,5%
CREDITS D'INVESTISSEMENT	1 760,6	2 047,5	286,8	16,3%
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	717,8	592,4	-125,3	-17,5%
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	1 327,0	1 308,1	-18,9	-1,4%
CREANCES HORS IMPAYEES ET CONTENTIEUX	9 551,7	9 013,5	-538,2	-5,6%
CREANCES IMPRODUCTIVES	2 048,4	2 516,3	467,9	22,8%
TOTAL CREDITS SUR RESSOURCES PROPRES	11 600,1	11 529,8	-70,3	-0,6%
TOTAL CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	656,8	693,5	36,7	5,6%
CREANCES BRUTES SUR LA CLIETELE	12 256,9	12 223,3	-33,7	-0,3%

Impayés & contentieux

Au titre de l'année 2025, le rythme d'évolution des impayés a été marqué par une augmentation passant de 206,3 MD à fin décembre 2024 à +384,6 MD à fin décembre 2025, portant le volume total des impayés à 1 475,5 MD.

Cette augmentation a concerné particulièrement les impayés financiers accusant une aggravation de 379,4 MD. Les Impayés Commerciaux, ont été résorbés de 4,7 MD.

Quant aux impayés afférents aux crédits à la consommation, ils ont enregistré une hausse de 16,2 MD. Toutefois, les impayés sur crédits immobiliers aux acquéreurs ont enregistré une baisse de 6,3 MD.

La Banque a clôturé l'année 2025 avec une hausse des créances contentieuses de 83,3 MD, portant leurs encours à 1040,8 MD contre 957,5 MD au 31 décembre 2024 et ce compte tenu des opérations des radiations réalisées au titre de l'année 2025 d'une enveloppe de 166,6 MD.

Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales ont poursuivi leur tendance haussière, avec une augmentation de 36,7 MD (+5,6%). Cette tendance haussière a concerné principalement les crédits sur le fonds FOPROLOS, enregistrant une hausse de 37,1 MD atténuée par la baisse des crédits du premier logement de 0,4 MD. Par ailleurs, l'encours des crédits sur ressources spéciales s'est situé à 693,5 MD à fin 2025 contre 656,8 MD une année auparavant.

EMPLOIS

Evolution des engagements 2024-2025

Les engagements de la banque ont totalisé 14 237 MD au 31/12/2025, contre 14 192 MD au 31/12/2024, soit une évolution positive de 0.3 %. La répartition de ces engagements par secteurs d'activité se présente comme suit :

MTND	DEC-24		DEC-25		VARIATION	
	ENGAGEMENT	PART EN %	ENGAGEMENT	PART EN %	ENGAGEMENT	PART EN %
PROFESSIONNELS	10 667	75,20%	10 653	74,80%	-15	-0,10%
SERVICES	4 559	32,10%	4 465	31,40%	-94	-2,10%
INDUSTRIE	3 790	26,70%	3 948	27,70%	159	4,20%
PROMOTION IMMOBILIÈRE	1 368	9,60%	1 345	9,40%	-23	-1,70%
BTP	496	3,50%	486	3,40%	-11	-2,10%
TOURISME	264	1,90%	226	1,60%	-38	-14,40%
AGRICULTURE	190	1,30%	184	1,30%	-6	-3,30%
PARTICULIERS	3 524	24,80%	3 584	25,20%	60	1,70%
HABITAT	1 938	13,70%	1 958	13,80%	20	1,00%
CONSOMMATION	1 586	11,20%	1 626	11,40%	40	2,50%
TOTAL GÉNÉRAL	14 192	100,00%	14 237	100,00%	45	0,30%

Les engagements en faveur des entreprises ont enregistré une légère baisse de 0.1 % entre fin 2024 et fin 2025, soit -15 MD.

Pour l'exposition de la banque sur les principaux secteurs d'activité, les engagements du secteur des services ont enregistré un recul de 2,1 % et ce en dépit d'une augmentation des engagements des entreprises publiques opérant dans ce secteur de 4 %. Aussi, les engagements du secteur des industries ont augmenté de 4,2 %, contre une baisse de 14,4 % des engagements du secteur du tourisme.

De leur part, les engagements des particuliers ont progressé de 1,7 %.

La répartition des engagements entre professionnels et particuliers demeure pratiquement stable, respectivement aux alentours de 75 % et de 25 %.

Emplois – Qualité de l'actif

Evolution des créances classées 2024-2025

La répartition des engagements suivant la classe de risque se présente au niveau du tableau suivant :

Classe de Risque	DEC-24		DEC-25	
	ENGAGEMENT	PART EN %	ENGAGEMENT	PART EN %
CRÉANCES COURANTES	11 438	80,60%	11 309	79,40%
C0	10 378	73,10%	9 293	65,30%
C1	1 060	7,50%	2 016	14,20%
CRÉANCES CLASSÉES	2 753	19,40%	2 928	20,57%
C2	731	5,10%	184	1,30%
C3	173	1,20%	868	6,10%
C4	825	5,80%	796	5,60%
C5	1 024	7,20%	1 080	7,60%
TOTAL	14 192	100,00%	14 237	100,00%

L'encours des créances courantes s'est situé à 11 309 MD à fin 2025, contre 11 438 MD à fin 2024, soit une régression de 1,1 %.

De sa part, l'encours des créances non performantes est passé de 2753 MD à 2928 MD respectivement au 31/12/2024 et au 31/12/2025, avec des parts respectives par rapport au total engagement de 19,40 % et de 20,57 %.

Créances classées par catégorie et par secteur d'activité

	déc-24		déc-25		Variation 25/24	
	Créances Classées	Part en %	Créances Classées	Part en %	Engagement	Part en %
Professionnels	2 457	23,00%	2 611	24,50%	153	6,20%
Tourisme	143	54,00%	143	63,10%	0	0,00%
Promotion Immobilière	603	44,10%	654	48,70%	52	8,60%
Industrie	999	26,40%	1 139	28,80%	139	13,90%
BTP	103	20,80%	91	18,60%	-13	-12,50%
Agriculture	24	12,60%	32	17,20%	8	31,30%
Services	585	12,80%	553	12,40%	-32	-5,50%
Particuliers	296	8,40%	318	8,90%	22	7,40%
Habitat	117	6,10%	116	5,90%	-2	-1,50%
Consommation	179	11,30%	202	12,40%	24	13,30%
Total	2 753	19,40%	2 928	20,57%	175	6,40%

Au 31/12/2025, la part des créances classées sur les crédits destinés aux professionnels a enregistré une légère baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2024, soit des taux des NPLs respectifs de 24,5 % et de 23 %.

Le top 3 des taux des NPLs demeure en faveur des secteurs du tourisme, de la promotion immobilière et de l'industrie, respectivement pour 63,1 %, 48,7 % et 28,8 %.

Pour les particuliers, les créances classées représentent 8.9 % des engagements de ce segment à fin 2025, soit une légère aggravation de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2024.

Couverture des créances classées décembre 2025

Les provisions et agios réservés constatés par la BH BANK au titre de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

	2024	DOTATION 2025	REPRISES 2025	REPRISES/ CESSIONS 2025	PROVISIONS À FIN 2025
PROVISIONS/CRÉANCES	1 290,8	375,6	53,9	139,5	1 473,2
PROVISIONS ART 10	853,4	300,9	37,9	118,6	997,8
PROVISIONS ADDITIONNELLES	281,1	74,7	10,3	20,9	324,7
PROVISIONS COLLECTIVES	156,4		5,7	0	150,6
AGIOS RÉSERVÉS	378,2	43,8			422
TAUX DE COUVERTURE	54,90%				59,60%

La BH BANK a constaté une dotation aux provisions brute totale au titre de l'exercice 2025 de 375,6 MD dont 300,9 MD sur provisions individuelles et 74.7 MD sur provisions additionnelles.

Toutefois, des reprises sur provisions de l'ordre de 53,9 MD ont été enregistrées au titre de l'exercice, dont :

- 37,9 MD de reprises sur provisions individuelles, impliquant une dotation nette de 263 MD ;
- 10,3 MD de reprises sur provisions additionnelles, impliquant une dotation nette de 64,5MD ;
- 5,7 MD de reprises sur provisions collectives.

Ainsi, une reprise sur provision de 139,5 MD a été constatée suite aux radiations réalisées au titre de l'année 2025 pour une enveloppe de 167 MD.

De ce fait, la banque affiche un taux de couverture des créances classées de 59,6 % au titre de l'exercice 2025 contre 54.9 % en 2024.

EMPLOIS

Evolution des Ratios Prudentiels (*)

	Au 31/12/2024*	Au 31/12/2025*
Fonds propres nets	1 510,1	1 565,9
Fonds propres nets de base	1 298,6	1 316,2
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	10 371,0	9 909,3
Risque de Crédit	9 016,8	8 526,9
<i>Risques Encourus</i>	9 014,6	8 524,9
<i>Dépassements</i>	0	0
<i>Risque de Contrepartie/ Op. Marché</i>	2,2	2
Risque Opérationnel	1 267,8	1 313,7
Risque de Marché	86,4	61,7
Ratio de Solvabilité Global	14,56%	15,80%
Ratio de Solvabilité Tier 1	12,52%	13,28%

(*) avant distribution de dividendes

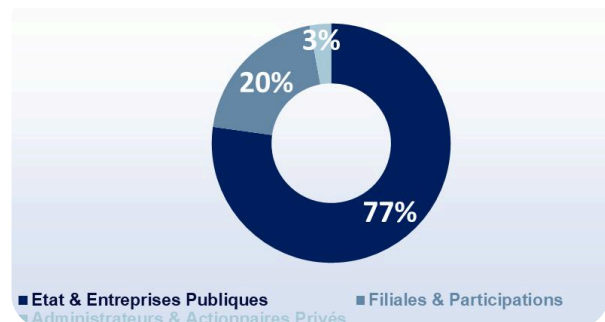
Respect des normes de division et de concentration des risques

Au 31/12/2025, toutes les normes de division et de concentration des risques sont respectées :

Norme	Risque Encouru	Limite	Dépasst.
Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 5% des FPN (Limite de 3*FPN)	697,7	4 697,6	0
Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 15% des (Limite de 1,5*FPN)	0	2 348,8	0
Mêmes bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 25% des FPN (Limite de 25% des FPN)	0	391,5	0
Parties liées au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 (Limite de 25% des FPN)	345	391,5	0

Les risques encourus sur les parties liées ont totalisé 345 MD au 31/12/2025, dont :

- Etat & Entreprises Publiques: 266,2 MD
- Filiales & Participations: 68,7 MD
- Administrateurs & Actionnaires Privés: 10 MD



EMPLOIS

Portefeuille Titres

Le portefeuille-titres de la Banque a clôturé l'année 2025 avec un volume global de 3 858,6 MD, enregistrant une augmentation de 629,8 MD (+19,5%) comparativement à fin 2024.

Cette augmentation est l'effet d'un flux positif des placements en portefeuille d'investissement de 642,6 MD provenant essentiellement des BTA (+603 MD), des placements au titre d'investissement exonéré pour BH Equity de 2,3 MD.

La BH Bank détient 10,5 % du total de l'encours portefeuille-titres des banques. Elle se positionne au 4^e rang en termes d'encours et 5^e rang en termes du flux additionnel de l'année.

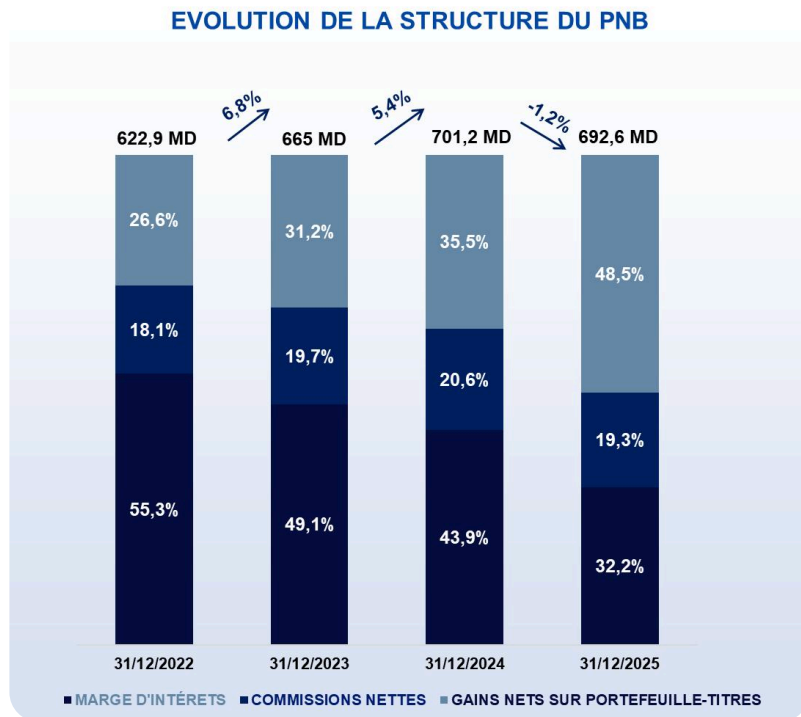
MTND				
	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-2025 /12-2024	
PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT	3 121,1	3 763,7	642,6	20,6%
DONT				
BTA	1 637,7	2 240,7	603,0	36,8%
FONDS À CAPITAL RISQUE	322,6	324,9	2,3	0,7%
EMPRUNTS NATIONAUX	924,5	894,5	-30,0	-3,2%
PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIALS	107,7	94,9	-12,8	-11,9%
DONT				
BONS DE TRÉSOR ASSIMILABLES - BTA (TITRES DE TRANSACTION)	85,4	78,6	-6,8	-7,9%
TOTAL PORTEFEUILLE TITRES	3 228,8	3 858,6	629,8	19,5%

RESULTAT

Produit Net Bancaire

En termes de revenus, l'ensemble des activités de la Banque se sont soldées par un Produit Net Bancaire s'élevant à 692,6 MD, en ralentissement de 1,2 % (-8,6 MD) par rapport au 31-12-2024. Cette baisse est l'effet conjugué de la régression de la marge d'intérêt de 84,6 MD (-27,5 %), des commissions nettes qui ont baissé de 7,8 % (-11,3 MD) et des gains sur portefeuille titres qui se sont améliorés de 35,1 % (+87,3 MD).

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-2025/12-2024	
MARGE D'INTÉRÊTS	307,6	223,0	-84,6	-27,5%
COMMISSIONS NETTES	144,7	133,4	-11,3	-7,8%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE-TITRES	248,9	336,2	87,3	35,1%
PRODUIT NET BANCAIRE	701,2	692,6	-8,6	-1,2%



RESULTAT

Frais généraux

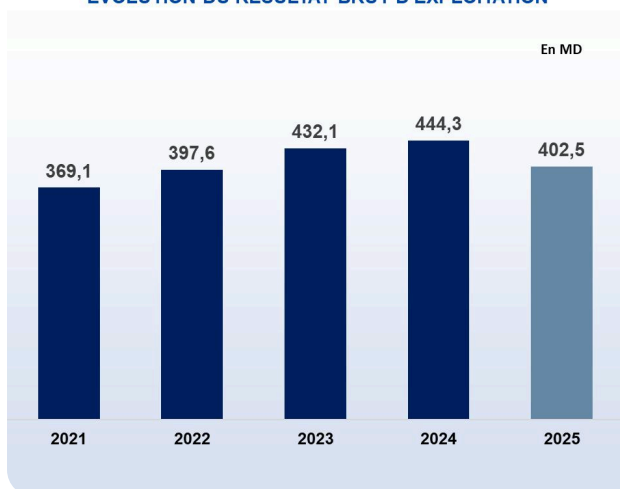
Totalisant 296,1 MD à fin décembre 2025, les frais généraux ont connu une augmentation de 35 MD (ou +13,4 %) par rapport à l'exercice 2024, provenant pratiquement de la hausse de la masse salariale (+17,5 MD) sous l'effet du recrutement et de l'intégration des intérimaires et de l'accroissement au niveau du total des charges générales d'exploitation de 17,5 MD.

Résultat Brut d'Exploitation

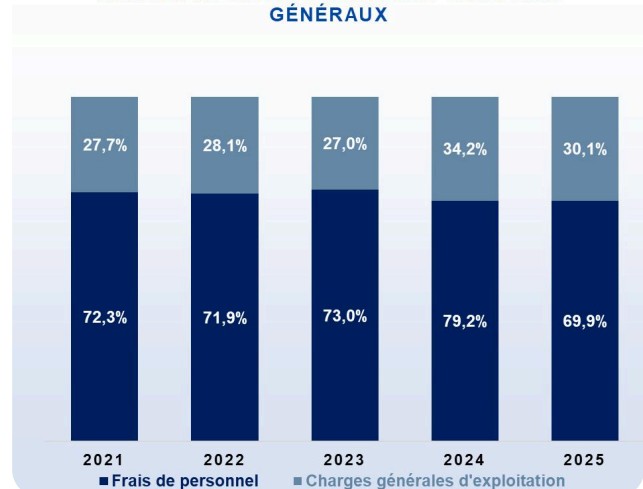
En raison de la baisse du PNB, le RBE a régressé de 41,8 MD ou -9,4 % pour atteindre 402,5 MD.

MTND				
	2024	2025	Δ 12-2025 / 12-2024	
PRODUIT NET BANCAIRE	701,2	692,6	-8,6	-1,2%
FRAIS GÉNÉRAUX	261,2	296,1	35,0	13,4%
FRAIS DE PERSONNEL	189,4	206,9	17,5	8,4%
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	71,7	89,2	17,5	19,6%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4,3	6,0	1,7	28,4%
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	444,3	402,5	-41,8	-9,4%

EVOLUTION DU RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES FRAIS GÉNÉRAUX



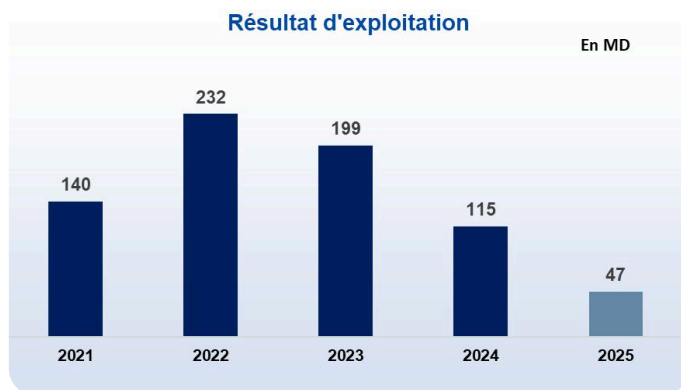
RESULTAT

Dotations aux provisions

MTND	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-2025/12-2024	
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES HB & PASSIF	304,2	326,2	22,0	7%
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	5,1	11,5	6,4	124%
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	309,3	337,7	28,4	9%

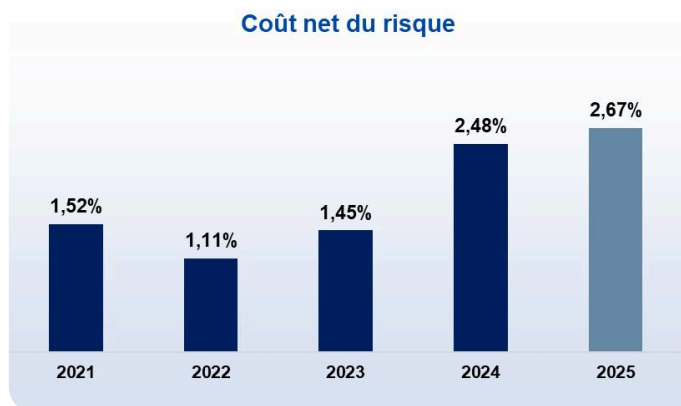
Résultat d'exploitation

La hausse observée au niveau des dotations aux provisions pour l'année 2025 par rapport à 2024 et a impacté le résultat d'exploitation qui atteint 47 MD contre 115 MD au 31-12-2024.



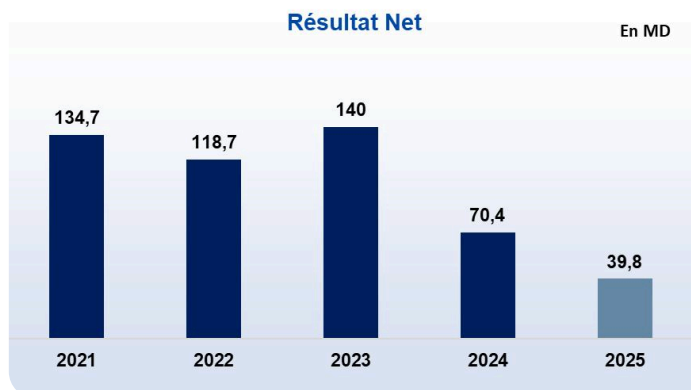
Coût Net du Risque

Le coût de risque de la banque (mesuré par le rapport entre les dotations nettes aux provisions et les crédits bruts à la clientèle) a augmenté de 0,19 PB pour se situer à 2,67 % à fin 2025 contre 2,48 % au 31-12-2024.



Résultat Net

La Banque a clôturé l'année 2025 avec un Résultat Net de 39,8 MD contre 70,4 MD à fin 2024, soit une baisse de 30,6 MD, soit (-43,5 %).





Communication & RSE

En 2025, la BH Bank a confirmé sa position en tant qu'acteur clé de banque citoyenne totalement engagée vers le développement durable.

RSE



ACTIONS RSE

Dans le cadre d'un programme d'accompagnement piloté par la BVMT et l'IFC pour la mise en place d'une démarche ESG, la BH Bank a publié son premier rapport de durabilité (1^{re} banque publique) lors d'une cérémonie organisée le 17/07/2025 au siège de la banque en présence des dirigeants du Conseil du Marché Financier (CMF), de la Bourse de Tunis (BVMT) et du Conseil bancaire et Financier (CBF).

Afin de renforcer son positionnement en tant que banque engagée ainsi que son orientation stratégique en faveur de l'instauration d'un développement sain, conforme et durable, la BH Bank a participé à l'organisation d'un atelier de travail international piloté par le ministère des Affaires étrangères en partenariat avec l'Organisation International pour les Migrations sous le thème « Le rôle de la diaspora tunisienne dans le soutien à l'Investissement et au développement durable ».

La BH Bank a poursuivi son soutien aux efforts du ministère de l'Éducation et du ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées pour l'entretien des établissements scolaires et des complexes de l'enfance, et ce à travers les conventions cadres de partenariat déjà signées.

La BH Bank a poursuivi son soutien à l'État pour le lancement des entreprises communautaires, et ce à travers la prise en charge des frais de la campagne de communication alloués à ce projet, et ce conformément à la convention signée entre la BH Bank et le Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi

Afin de consolider la démarche RSE de la Banque et sa vocation sociale, la BH Bank a consacré une aide financière au profit des familles démunies à l'occasion du mois saint de Ramadan. Cette action a été finalisée à travers l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS)

La BH Bank a poursuivi l'encouragement de l'enseignement supérieur et ce, à travers la participation de la Banque à la journée du savoir 2025 organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et ce, via l'octroi des prix sous forme de livrets d'épargne destinés aux lauréats.



La BH Bank a poursuivi son élan de solidarité et son engagement social à travers la participation à la journée du savoir organisée par le Ministère de la Famille de la Femme de l'Enfance et des Personnes âgées à travers l'octroi des prix en faveur des lauréats des centres de protection sociale de l'enfance et des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance.

La BH Bank a réaffirmé son engagement citoyen et sa détermination à contribuer à la réussite de la politique sociale de l'État et à l'élan de solidarité nationale au profit des familles nécessiteuses, à l'occasion de la rentrée scolaire et suite à la signature d'une convention de partenariat avec l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS), une visite sur terrain a été effectuée par des cadres de la Banque à l'école Dhawada (délégation de Guezala) à Bizerte, pour la distribution d'aides sous forme de fournitures scolaires et de chaussures de sport aux élèves.



Dans le cadre de la célébration du mois d'octobre rose et dans la continuité de sa démarche sociétale accordant un intérêt particulier au bien-être, la BH Bank a organisé une journée spéciale dédiée à la sensibilisation et à la prévention du cancer du sein au profit de ses collaborateurs.



La BH Bank réitère son engagement RSE à travers une journée d'éducation financière organisée au profit des étudiants de l'École Supérieure des Ingénieurs de MEDJEZ EL BEB, action inscrite dans le cadre du plan d'action RSE 2025/2027.



Afin de réaffirmer le rôle joué par la Banque pour la concrétisation de la politique sociale de l'État en matière d'Habitat, la BH Bank a lancé une campagne de vulgarisation des crédits accordés sur le Fonds de promotion de logements sociaux FOPROLOS, en interne et en externe, via le site de la Banque, les écrans des agences et les DAB's ainsi que la publicité sur les lieux de la vente.

EXTENSION DU RÉSEAU D'AGENCES

En continuité de sa stratégie de développement commercial axée principalement sur la proximité et l'amélioration continue de la qualité de service, la BH Bank a organisé des cérémonies d'ouverture de nouvelles agences à l'instar de THALA et RIADH EL ANDALOUS.



ACTIONS DE SPONSORISATION CIBLÉES AYANT UN IMPACT COMMERCIAL ET PUBLICITAIRE ET CADRANT AVEC LA POLITIQUE RSE DE LA BANQUE

Fidèle à son orientation stratégique de banque de proximité, la BH Bank a participé au salon BEITY EXPO. Une équipe spécialisée a été désignée pour animer le stand et vulgariser les différentes formules de financement Habitat (FOPROLOS, PEL, les crédits Premier Logement...). Cette action fortement médiatisée a généré des impacts publicitaires et commerciaux importants.



Afin de sensibiliser les PME aux défis et aux opportunités liées aux enjeux verts et de productivité, la BH Bank a coorganisé la journée de sensibilisation : Compétitivité verte, financer les PME de demain et ce, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'appui financier de l'Union européenne (UE)

La BH Bank a poursuivi l'encouragement de l'enseignement supérieur à travers la participation à la cérémonie de Graduation 2025 organisée par la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis El Manar et ce via la remise des récompenses aux lauréats.

Fidèle à son engagement sociétal et à sa vision de soutien à l'innovation dans le domaine de la biotechnologie pharmaceutique et à l'écosystème entrepreneurial en général, la BH Bank a sponsorisé la journée BiotechPole Sidi Thabet « Biosimilars for Tomorrow : Local Innovation, Global Impact ». Outre le volet RSE, cette action nous a permis de procéder à l'approche d'un segment de clientèle de catégorie CSP++ composé d'universitaires, de professionnels et de porteurs de projets.

Fidèle à ses valeurs, la BH Bank réaffirme son engagement sociétal et inscrit durablement son soutien à la culture et à la créativité au cœur de sa politique de responsabilité sociétale à travers la sponsorship de la sélection officielle du film « Sabat el Ghoula ».



CAMPAGNES PUBLICITAIRES

Dans le cadre de son statut de banque de proximité, la BH Bank a veillé à assurer une présence permanente sur ses différents supports de communication : réseaux sociaux, site web, écrans agences et DAB's ainsi que la publicité sur les lieux de vente : affiches et dépliants

Dans le cadre de l'amélioration continue de son offre de services destinée aux clients voyageurs, la BH Bank propose la carte BH Travel Platinum, disponible auprès de l'ensemble de ses agences.



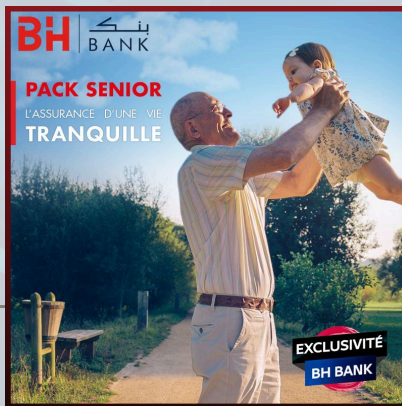
Cette carte permet notamment à ses détenteurs de :

- Gérer en toute sécurité leur allocation voyage ;
- Effectuer, depuis la Tunisie, des réservations d'hébergement à l'étranger ;
- Régler leurs dépenses courantes à l'international (hôtels, transports, restauration, commerces, etc.) ;
- Effectuer des retraits d'espèces auprès des distributeurs automatiques de billets (DAB) à l'étranger ;
- Percevoir directement sur la carte le montant de la détaxe ;
- Bénéficier d'une assurance et d'une assistance voyage.

La BH Bank propose la carte 3X PAY, une solution de paiement fractionné permettant aux clients d'effectuer leurs achats avec un remboursement échelonné jusqu'à quatre mensualités, en magasin comme en ligne, et ce, en toute sécurité.



La BH Bank propose le Plan d'Épargne Logement (PEL), permettant, après une phase d'épargne de 4 à 6 ans, d'accéder à un financement destiné à l'acquisition d'un logement, pouvant atteindre 500 mille dinars avec un taux fixe de 5 % et une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 25 ans.



La BH Bank propose le Pack Senior, une offre dédiée aux clients âgés de 55 à 80 ans, comprenant un compte chèque, les services BH SMS ou BH Net Mobile ainsi qu'une couverture Assur Senior complète, avec la possibilité d'y associer, en option, la carte bancaire « Yasmine ».

La BH Bank propose le Plan Épargne Études, une solution dédiée au financement des parcours éducatifs, visant à accompagner les jeunes générations et à préparer les talents de demain.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA BH BANK

La BH Bank a tenu son Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2024 le 26 avril 2025 au siège social.



L'année 2024 a été consacrée notamment à la rationalisation de la gouvernance, au renforcement des dispositifs de conformité et de maîtrise des risques, ainsi qu'à l'accélération du processus d'assainissement et de recouvrement du portefeuille.

La Banque a également poursuivi la finalisation de ses projets stratégiques 2023-2026, en mettant l'accent sur la transformation digitale, l'optimisation de son réseau d'agences, la qualification de ses ressources humaines et le développement des synergies avec ses filiales.

Ces efforts ont permis d'améliorer la qualité de service, de consolider la relation client et d'enregistrer des résultats positifs tant au niveau de la Banque que du Groupe.

Par ailleurs, la BH Bank a continué de renforcer sa conformité aux standards internationaux, notamment à travers les certifications MSI 20000, ISO 9001 et AML 30000, tout en poursuivant ses actions de responsabilité sociétale et son engagement en faveur du développement économique et social.





Projets Stratégiques



Projet Optimisation & Certification Qualité des processus Bancaires Étrangers : (Finalisé)

- Cartographie des processus bancaires étrangers
- Optimisation des Process
- Audit des Process
- Certification ISO 9001 – 2015
- Optimisation des processus des opérations à l'International



Programme : RSE / ESG (Finalisé)

- Constitution du Comité RSE
- Élaboration d'une feuille de route.
- Elaboration d'une enquête RSE
- Élaboration de la matrice Matérialité
- Définition des orientations stratégiques ESG
- Publication du premier rapport ESG



Programme : SGES / Finance verte

- Démarrage des travaux de Conception et développement de Produits dédiés à la Finance Verte
- Démarrage des travaux de Mise en Place d'un système de Gestion du Risque Environnemental & Social.



Programme Mise en place Solutions Cybersécurité :

- Mise en Place d'une Solution NDR "Network Détection and Réponse" (Finalisée)
- Mise en place d'une solution de gestion des vulnérabilités (Finalisée)
- Projet Mise en Place Solution Sécurisation Messagerie (Finalisé)



Projet Réconciliation Comptable :

- Prise de Connaissance et Compréhension des Cycles de Traitement de l'Information Comptable (Finalisé)
- Réalisation des travaux d'audit détaillé
- Rédaction des rapports et proposition des corrections nécessaires



Projet Monétique : (Finalisé)

- Clôture de la Phase 1 du Projet : Modules Front Office et Autorisation.
- Clôture de la Phase 2 : Modules Gestion des Commerçants, Compensation & Réconciliation et ChargeBacks National et International.
- Clôture de la Phase 3 : Modules Cartes de Débit - Gestion des Cartes Prépayées - Cartes de Crédit Monitoring Fraude Offline - Simulateur GAB - Fidélisation Clients - Reportings & Formations



Projet Implémentation Nouvelle Loi des Chèques 41-2024 :

- Mise en conformité du Système d'Information avec la Nouvelle Loi des Chèques 41-2024 (Finalisée)



Projet Flux Monétique :

- Exécution des travaux d'implémentation de la Solution « Spark »



Programme ERP Bancaire – T24 :

- Livraison des Modules
- Démarrage des Homologations Partielles
- Tests du Module Digital-infinity
- Développement et tests des Reportings sur la Nouvelle Solution Editique
- Implémentation des Solutions Complémentaires T24 (Lettrage, Reportings Règlementaires et BI)
- Mise en Place d'une Plateforme de formation en ligne T24 (E-Learning) (Finalisée)
- Mise en Place Solution matérielle et logicielle Load Balancer : renforcer la fiabilité, la performance et la résilience de l'infrastructure informatique de la BH Bank (Finalisé)
- Acquisition des équipements informatiques Installation et configuration des serveurs. (Finalisé)
- Mise à niveau du réseau WAN : modernisation de l'infrastructure de connectivité inter-sites de la BH Bank.



Projet Salle de Marchés :

- Démarrage des travaux de refonte de la Solution Salle de Marchés



Projet Réorganisation :

- Mise en Place d'un nouvel Organigramme (Niveaux Pôles, Directions Centrales et Directions) (Finalisé)
- Finalisation de la mise en place des divisions.
- Mise à niveau des Fiches Missions / Attributions



Projet Installation des DAB/GAB :

- Livraison & Installation des GABs (Nouvelles Installations et Renouvellement)
- Atteinte de 200 GAB en 2025



Programme Refonte du Dispositif Risque Contrôle & Conformité :

- Mise à niveau Cartographie des Risques Opérationnels (Finalisé)
- Développement des Indicateurs de Suivi des Risques (Finalisé)
- Mise en place d'un système préventif des risques (Finalisé)
- Audit du Dispositif de Contrôle Interne (Finalisé)
- Liquidation du Stock des Alertes AML (Finalisé)
- Démarrage de la mission d'élaboration de la Cartographie des Risques de Non-Conformité
- Mise à jour de la Matrice Risques KYC
- Upgrade de la Solution AML Siron Embrago vers la version 22



Projet IFRS / IFRS 9 :

- Classifications et évaluation des instruments financiers selon la norme IFRS 9. (Finalisé)
- Calcul de l'ECL - Expected Credit Loss (méthode standard) BH Bank & Filiales (Finalisé)
- Formation des représentants de la Banque et de ses Filiales sur les Normes IFRS. (Finalisé)
- Elaboration d'un processus issu de l'adoption de la norme IFRS 9 (Finalisé)
- Insertion opérationnelle des approches développées (04/2026)

NB : Projet mis en phase de clôture.



Programme Ouverture / Relocalisation & Réaménagement des Agences :

- Etude de Rentabilité des Agences.
- Etude Géomarketing et Choix des emplacements.
- Concrétisation des Marchés pour le choix des Prestataires pour l'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage, les concepteurs et les travaux de mise en œuvre.
- Exécution des travaux de réaménagement des Agences
- Ouverture de 3 Agences par Année



Projet Création des Centres d'Affaires :

- Phase Etude : Choix des Emplacements et élaboration d'un Plan de Mise en Œuvre.
- Ouverture des Centres d'Affaires Tunis-Sud, Gabès, Sousse, Sfax, Bizerte et Béjà.
- Travaux d'aménagement du Centre d'Affaire Tunis-Centre



Projet Enrichissement de l'Offre Produits & Services (Particuliers & Entreprises) :

- Conception & lancement des Cartes Prépayées (Finalisées)

Conception & lancement des Cartes épargne (Finalisées)

- Conception & lancement des Cartes Payment fractionné 3XPay (Finalisés)
- Bancassurance Relooking Produit DHAMEN Compte
- Implémentation Service DigiPin (PIN Sender)
- Conception des Cartes Payment Différé
- Conception des Cartes Business



Projet Swift GPI :

- Migration ISO 20022 (Finalisée)
- Concrétisation Marché d'accompagnement à la Certification Swift GPI (Global Payment Innovation)
- Exécution des travaux de Mise en Œuvre



Projet Site Institutionnel :

- Démarrage des travaux de Refonte du Site institutionnel de la BH Bank : Améliorer l'expérience client, renforcer l'image de marque et offrir une navigation plus fluide, intuitive et sécurisée.



Projet SI RH (SopraHR) :

- Mise en Production de la Solution au niveau de la Direction Centrale du Capital Humain. (Finalisée)
- Mise en Production du Module Gestion de la Paie (Finalisée)
- Préparatifs pour le déploiement du Portail Self-Service pour tout le personnel de la Banque.



Projet Communication Groupe « BH Group » : (Finalisé)

- Mise en place d'un portail Intranet « BH Familia » BH Group



Projet CostKilling :

- Rationalisation de la Consommation de l'énergie
- Réaménagement Ancien Siège Kheireddine Pacha



Projet BH Talents 2026 (Plan de Recrutement) :

- Déploiement du projet BH Talents 2026 pour attirer, sélectionner et intégrer les meilleurs profils : Recrutement de 220 nouveaux collaborateurs



Projet Refonte Site Web BHNet et BH Mobile : (Finalisé)

- Amélioration de la Charte et de l'expérience client (Convivialité)
- Réalisation des travaux de développement des services Authentification Biométrique, Virements, Activation/désactivation Carte, Gestion du Budget, ...



Projet Développement de la communication Digitale : (Finalisé)

- Renforcement de la présence digitale de la BH Bank et modernisation de ses outils de communication interne & externe



Projet E-Relevé & E-Echelle d'Intérêt (E-Docs) : (Finalisé)

Mise en place du Service Mise à disposition des clients des Relevés de Compte et des Echelles d'Intérêts.

Extension du périmètre pour la mise à disposition du support CX5 destiné aux clients Corporates.



Projet Mise en Place d'une Solution ECM « Entreprise Content Management » : (Finalisé)

- Moderniser et digitaliser la gestion documentaire et les processus de communication interne de la BH Bank.



Projet Cash Management & Trade Finance :

- Démarrage des travaux d'implémentation d'une Solution Cash Management & Trade Finance : Renforcer l'offre de services destinée aux entreprises en modernisant les solutions de gestion de trésorerie et les services liés aux Opérations Internationales.



Capital Humain et Développement des Compétences



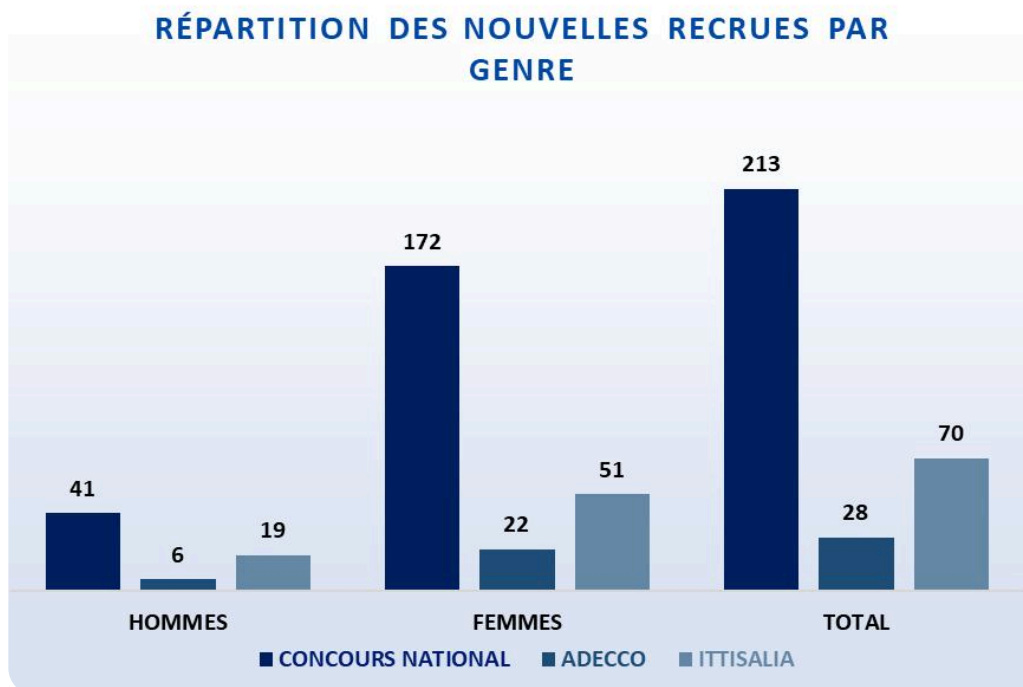
Capital humain

Recrutement et intégration des nouvelles recrues au titre de l'année 2025

Dans une dynamique de renforcement de son capital humain, visant à assurer la continuité des activités et la transmission des compétences, la Banque a engagé en 2025 une politique active de recrutement.

Dans ce cadre, la BH Bank a organisé, en partenariat avec l'IFID, un concours national dans une logique de transparence, d'égalité des chances et d'équité, afin de garantir l'accès aux candidatures issues de l'ensemble du territoire tunisien.

En effet, le nombre total des inscrits a dépassé les 38 000 candidats ce qui démontre l'attractivité de l'enseigne BH Bank. Il est à rappeler que l'avis du concours externe concernait le recrutement de 220 nouvelles recrues pour 51 postes, avec un double enjeu : renforcer les compétences de la Banque tout en respectant les principes de transparence, d'équité et d'égalité des chances dans l'accès à l'emploi.



Parallèlement, et conformément aux dispositions de la loi n°2025-9 du 21 mai 2025 interdisant la sous-traitance, la Banque a procédé à l'intégration de 98 agents intérimaires, dont :

- 28 agents issus d'Adecco
- 70 agents d'ITTISALIA,

Par ailleurs, la BH Bank a mis en place un processus structuré d'intégration des nouvelles recrues, visant à faciliter leur adaptation et à garantir une prise de fonction efficace.

Ce dispositif s'articule autour de trois étapes complémentaires :

- Avant la prise de poste : préparation logistique, identification des interlocuteurs et organisation du cursus d'intégration.
- Pendant la prise de poste : suivi de l'intégration à travers un bilan basé sur une grille d'évaluation et de déclinaison des compétences.
- Après la prise de poste : évaluation de la période d'intégration et de l'adéquation profil/poste.

En 2025, l'effectif de la Banque a enregistré une progression significative, marquant une rupture avec la tendance relativement stable observée au cours des années précédentes. Après avoir atteint 1 618 collaborateurs en 2024, l'effectif global s'est établi à 1 853 collaborateurs au 31 décembre 2025, soit une hausse nette de 235 collaborateurs.





Un acquiset des ambitions

Actions de Formation de Grande Envergure

Dans le cadre de sa politique de développement des compétences et de renforcement des capacités humaines, la BH Academy a organisé trois actions de formation majeures au cours de l'exercice 2025.

1- Coursus d'Intégration des Nouvelles Recrues :

Un programme de formation dédié a été déployé sur une période de trois mois ayant pour objectif d'accompagner les nouvelles recrues dans leur prise de poste et de leur transmettre les fondamentaux du métier bancaire.

Chiffres clés du programme

Participants	240 collaborateurs	Groupes	8 groupes
Modules de formation	14 modules	Formateurs internes	14 formateurs
Durée	03 Mois : 07 Juillet 2025 --- 09 Octobre 2025		

Résultats de l'évaluation de satisfaction

Les évaluations réalisées à l'issue du cursus attestent d'un niveau d'appréciation remarquablement élevé de la part de l'ensemble des participants.

Ces résultats témoignent de la qualité du dispositif pédagogique mis en place ainsi que de l'engagement exemplaire des formateurs internes. Des témoignages positifs des participants ont par ailleurs été partagés sur les réseaux sociaux, contribuant au rayonnement de la marque employeur de la banque.

2-Formation du Groupe Pilote sur le Système d'Information T24

Dans le cadre du déploiement du nouveau système d'information T24, une formation spécifique a été organisée au profit d'un groupe pilote, chargé d'accompagner cette transformation technologique stratégique pour la banque.

Ce dispositif a été complété par un module de formation en e-learning, sanctionné par l'obtention d'une attestation de réussite, garantissant ainsi la montée en compétences des participants sur les fonctionnalités du nouveau système.

Points forts relevés par les participants

- La qualité des formateurs internes mobilisés pour animer le programme
- La pertinence et l'adéquation du contenu pédagogique aux besoins opérationnels
- L'opportunité de faire partie du groupe pilote accompagnant la transformation du système d'information

3- Formation sur « les fondamentaux du développement durable » :

La troisième action de grande envergure a été consacrée à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), au profit du staff managérial de la banque. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable de la banque.

L'objectif de cette formation est de renforcer la compréhension et l'intégration des principes de développement durable et de gouvernance responsable dans les pratiques managériales quotidiennes, contribuant ainsi à l'ancrage d'une culture RSE solide au sein de la banque.

Cible	Staff managérial de la banque
Domaine	Responsabilité Sociétal des Entreprises (RSE) & Développement Durable

Développement des compétences

Au niveau de la formation et du développement des compétences, la Banque a axé ses efforts sur la mise à niveau des compétences du personnel en général et du réseau en particulier, et ce à travers les formations métiers ainsi que les formations diplômantes.

Ces actions ont concerné 4860 participants pour l'année 2025.

Types de formation	2025
Formation Intra-Entreprise (Webinaires)	470
Formation Intra-Entreprise (Présentiel)	4280
Séminaires Inter-Entreprises	80
Formations Diplômantes	30
Total	4860

Ces actions de formation ont été structurées autour de quatre grands axes :



**Banque, Finance &
Activités
Opérationnelles**



**Digital, Systèmes
d'Information &
Innovation**



**Conformité,
Réglementation &
Gouvernance**



**Management, RH &
Développement des
compétences**

1- Formations intra-entreprise

Les formations en Intra-Entreprise ont totalisé 39 actions qui ont touchés des multiples thématiques réparties comme suit :

- 02 webinaires
- 37 actions en présentiel

2-Formations inter-entreprises

Les actions de formation en inter-entreprises ont totalisé (15) séminaires et (7) Certificats professionnels.

3-Formations Diplômantes :

Etablissement	Type du Diplôme	Nb d'inscrits
Académie des Banques et Finances (ABF)	ITB 1	15
	ITB 2	8
Esprit School Of Business	Master professionnel en Business Analytics	2
	Master Professionnel en Management Digital et Systèmes d'Information	1
IPST	BTS en informatique	3
Institut National de Travail et des Etudes Sociales de Tunis	licence Grh	1
Total		30

4-Formation E-learning :

Concernant la formation e-learning, deux modules majeurs ont été suivis sur la plateforme BH ACADEMY:

Intitulé du cours	Nb des Inscrits	Nombre des collaborateurs formés	Taux de Participation
Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme (LAB-FT)	1593	755	47.3 %
Modules T24 Réseau	989	93	9.4 %



Développement Commercial

Le Développement Commercial de la BH Banque

Ouvertures d'agences

Dans le cadre de la stratégie de développement et d'extension du réseau, l'année 2025 a été marquée par l'ouverture de 3 nouvelles agences implantées respectivement à Riadh EL Aandalos, Thala et Ghannouche, portant le nombre d'unités à 154 agences.

Par ailleurs, la même année a vu l'ouverture du « Centre d'Affaires » de Bizerte, venant renforcer les cinq espaces déjà opérationnels, offrant un cadre adapté aux besoins spécifiques des professionnels et des entreprises.

En 2025, la Banque a également poursuivi la généralisation de sa nouvelle charte d'aménagement des agences sur les unités du réseau. Les travaux de rénovation ont concerné 7 agences, dont deux en relocalisation d'agences qui ne répondaient plus aux exigences de fonctionnalité et de rentabilité attendues.

S'inscrivant dans une démarche continue d'amélioration et de modernisation, la BH Bank a poursuivi en 2025 la mise en œuvre de son programme de développement stratégique, porté par les différents projets structurants engagés au cours de ces dernières années.

Certains de ces projets, actuellement en phase de finalisation, ont contribué à une transformation notable de la banque, notamment sur les plans :

- Digital, à travers le développement de l'offre de produits et services digitaux ainsi que l'amélioration continue du parcours client ;
- Meilleure visibilité, et une meilleure image de la banque à travers la refonte de son site web
- Commercial, en plaçant la satisfaction client au cœur des priorités de la banque.

La nouvelle stratégie de la BH Bank s'articule ainsi autour d'une orientation fortement centrée sur le client, visant davantage de proximité, une meilleure qualité de service, l'innovation dans les offres et la conquête de nouveaux segments de clientèle, tout en assurant une couverture plus large des besoins de la clientèle, qu'elle soit particulière ou professionnelle.

Dans ce cadre, la banque a poursuivi le développement de son activité commerciale en s'appuyant sur l'engagement et l'implication de ses collaborateurs, afin d'assurer une meilleure prise en charge de la clientèle et de garantir un service à forte valeur ajoutée.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du plan de déploiement opérationnel de cette stratégie par marché, notamment à travers la consolidation de son système de segmentation de la clientèle entre Retail et Entreprises.

La Marché BDD

Objectifs

- Optimiser l'expérience client en améliorant la qualité des services et la fluidité du parcours client.
- Stabiliser et dynamiser l'épargne, notamment l'épargne logement, pour consolider les ressources de la banque.
- Consolider et développer le portefeuille des professionnels, en adaptant l'offre de financement aux besoins réels et à la capacité d'endettement de chaque client.
- Diversifier et moderniser l'offre digitale, afin de renforcer l'agilité de la banque et sa proximité avec la clientèle.
- Valoriser les produits et services par segments de clientèle, pour une approche commerciale mieux ciblée et pertinente.
- Renforcer la prise en charge des clientèles Haut de Gamme, en améliorant la réactivité et la qualité du service face à leurs attentes spécifiques.

Réalisations 2025

- La consolidation de la position de la BH Bank sur le marché du Retail Banking,
- Le renforcement des actions de prospection et de recrutement de nouveaux clients, en particulier sur les segments Haut de Gamme et Professionnels, tout en veillant à la fidélisation de la clientèle existante ;
- L'intensification des efforts de collecte des dépôts, en particulier ceux liés à l'épargne ;
- L'amélioration du recouvrement des crédits accordés, notamment sur les nouveauxancements.
- La réduction des délais de traitement des dossiers à travers la révision des règles et l'assouplissement des règles d'octroi ;
- La reconfiguration du dispositif commercial et son extension, notamment à travers le développement du réseau d'agences avec l'ouverture de 3 nouvelles agences (GHANNOUCH THALA ET RIADH ANDALOUS) et l'accroissement du parc DAB à 202 unités
- L'enrichissement de l'offre de produits et services personnalisés.
- Par ailleurs, plusieurs initiatives structurantes ont été mises en œuvre, parmi lesquelles :
- Le lancement de nouvelles offres de cartes venues combler la régression constatée dans l'utilisation de formules de chéquiers, à savoir la carte 3xpay

- Le développement de l'offre digitale à travers la mise sur le marché du service PIN Sender pour envoi des codes confidentiels de manière sécurisée ;
- L'organisation d'actions commerciales et de communication régionales, notamment dans les régions de Sfax, Gabes et le Kef ;
- La multiplication des actions d'animation commerciale, notamment à travers l'organisation de journées portes ouvertes destinées à une clientèle à fort potentiel ;
- La présentation de l'offre globale de la BH Bank aux institutions visitées, dans le but d'augmenter le taux d'équipement de la clientèle existante et de prospecter de nouveaux clients ;
- Le renforcement de la synergie avec les filiales du groupe BH Bank, notamment à travers le développement des produits de bancassurance.
- L'élaboration de nouvelles conventions de partenariat ainsi que la mise à jour des conventions existantes les rendant plus concurrentielles ;
- Dans le cadre de sa stratégie de proximité avec la diaspora tunisienne, la BH Bank a également remis sur le marché le pack Bledna après mise à jour et adaptation de son contenu,
- Cette dynamique commerciale a été soutenue par le lancement de challenges commerciaux visant à stimuler la performance des équipes commerciales, notamment pour :
 - Accroître la collecte de dépôts à travers la mobilisation de ressources stables ;
 - Optimiser le taux de transformation commerciale et améliorer la capacité d'autofinancement des agences ;
 - Participation aux salons nationaux de promotion de l'habitat « Beity EXPO » afin de dynamiser l'octroi des crédits habitat et de mieux faire connaître l'offre de la BH Bank.

Les Centres d'Affaires de la BH Bank

La nouvelle organisation structurée autour de l'implémentation des sept centres d'affaires a été un des leviers de développement commercial en 2025.

En effet, grâce au renforcement de la proximité et à la réactivité de la force de vente, les centres d'affaires ont pu apporter le conseil et la prise en charge nécessaires à nos clients.

Des centres d'affaires qui ont permis une entrée en relation avec de nouvelles entreprises avec une claire orientation vers les Petites et Moyennes Entreprises, ont assuré un accompagnement à nos relations et un traitement proactif des demandes de financement et ont contribué d'une manière significative au financement des secteurs stratégiques de l'État.

L'activité du marché des entreprises a pu développer encore plus la synergie avec les filiales, proposer des schémas de financement mixte pour mieux répondre aux besoins des clients et ce à travers des financements bancaires, Leasing ou Equity.

Le Marché des Entreprises et La Loi des Chèques

Dans le cadre de la loi N°41 du 2 août 2024, en matière de délivrance de chèquiers aux entreprises, la banque a réussi le challenge organisationnel et technique pour une mise à disposition des chèquiers dans les meilleurs délais.

En plus, et en guise d'accompagnement des clients, un programme de formations présentielle et en ligne sur la nouvelle loi des chèques a été proposé à certaines institutions.

Les formations ont porté sur les nouvelles plateformes, et ce dans l'objectif de sécuriser l'entrée en vigueur de la loi et accompagner nos relations dans la transition pour son application.

Accompagnement des Clients et Rentabilisation de l'Activité

Veiller à offrir un accompagnement de niveau pour les entreprises citoyennes à travers une prise en charge spécifique, écoute et conseil constituent les piliers de la relation.

Intensifier les actions de recouvrement commercial des impayés du marché de l'entreprise.

Dynamiser l'équipement des clients Corporate notamment en matière de Terminaux de Paiement Électronique "TPE", tout en suivant la rentabilité recherchée.

Recentrer le travail autour de la rentabilité client, ajustement des conditions en maintenant une relation durable et saine.



Activité à l'International

Bien que la conjoncture nationale et internationale soit difficile, la BH BANK a réalisé au cours de 2025 un chiffre d'affaires très respectable, soit un volume de 12,923 MD contre 18,573 MD en 2024.

10,88 % de notre chiffre d'affaires a été réalisé par le Trade Finance essentiellement les produits à l'importation, les crédits documentaires et les encaissements.

Les transferts contribuent à hauteur de 45,19 % dont 43,15% pour les transferts émis et 56,85 % est réalisé par les transferts reçus.

- Électrique & électronique
- Textile & habillement
- Agroalimentaire (surtout huile d'olive et dattes)
- Composants mécaniques et machines

EXPORT



IMPORT

- Énergie (pétrole, gaz)
- Céréales (blé)
- Véhicules et équipements industriels
- Produits industriels (plastiques, machines, composants électriques)

Commissions

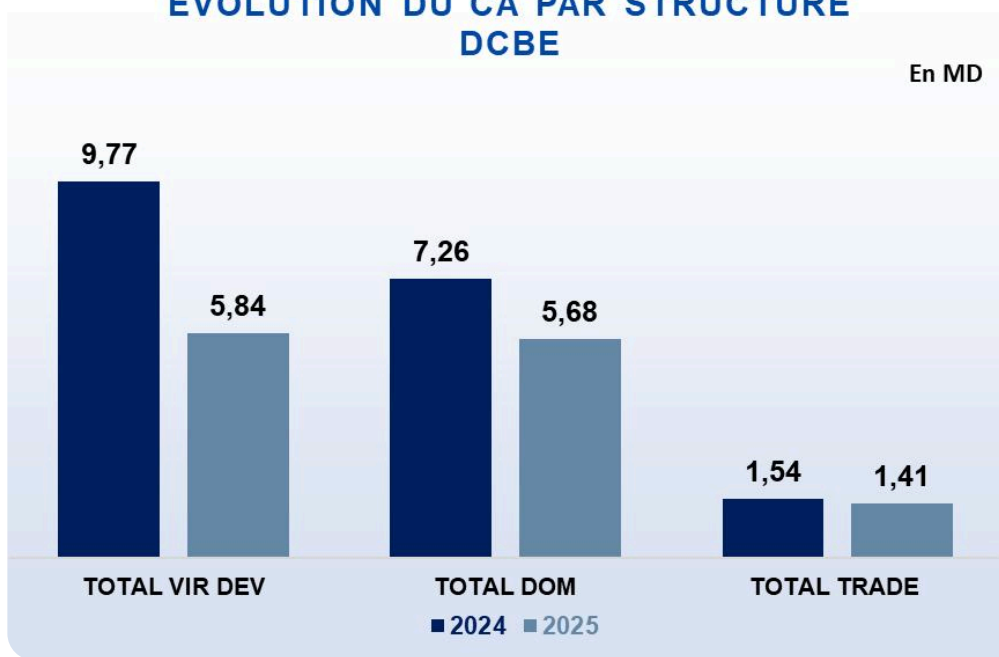


Le revenu de l'international réalisé au 31.12. 2025 s'élève à 10,068 MD contre 12,082 MD en 2024 réalisant ainsi un meilleur taux de rendement (Total revenu par rapport au total chiffre d'affaires).

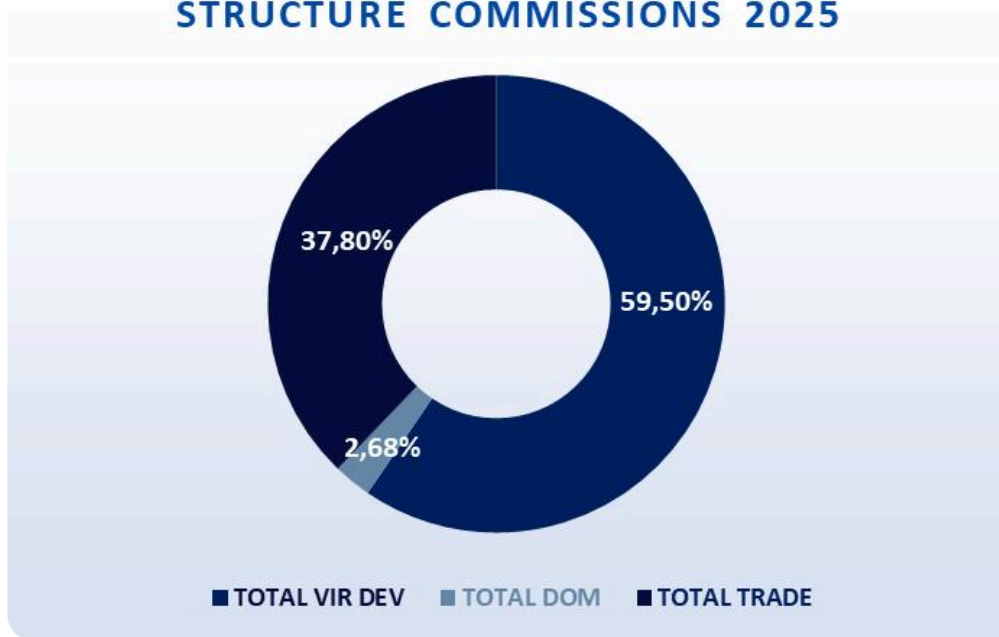
Le Trade Finance participe à hauteur de 59,50 % du total commission, ses produits phares restent toujours le Crédit Documentaire à l'importation (58,70 %) ainsi que les encaissements documentaires à l'import à hauteur de 22,37 % du total revenu du Trade Finance.

La part des commissions sur les transferts a atteint 37,80 % du total des commissions des opérations à l'international, répartie à 55,84 % pour les transferts reçus, 15,15 % pour les transferts électroniques et 29 % pour les transferts émis.

ÉVOLUTION DU CA PAR STRUCTURE DCBE



STRUCTURE COMMISSIONS 2025





Marché des Capitaux

L'année 2025 a été marquée par un contexte international particulièrement tendu, pesant fortement sur la stabilité des marchés financiers et sur les échanges internationaux.

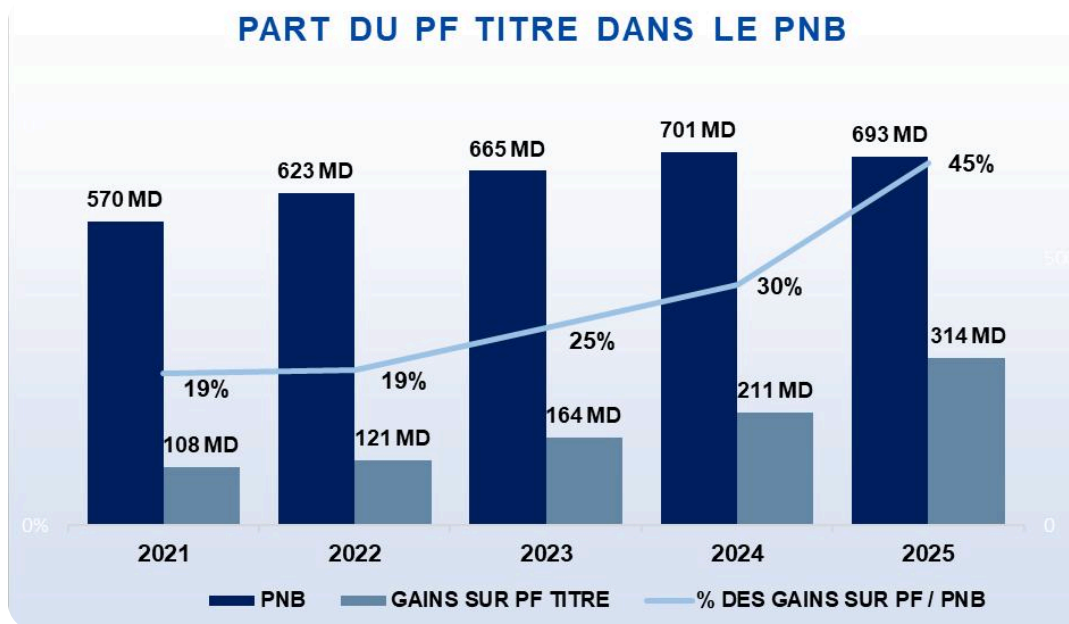
Dans cet environnement d'incertitude et de forte volatilité, la Direction Centrale des Marchés des Capitaux (DCMC) a su faire preuve d'une grande résilience, poursuivant avec efficacité son rôle stratégique et contribuant pleinement à la performance globale de la BH Bank.

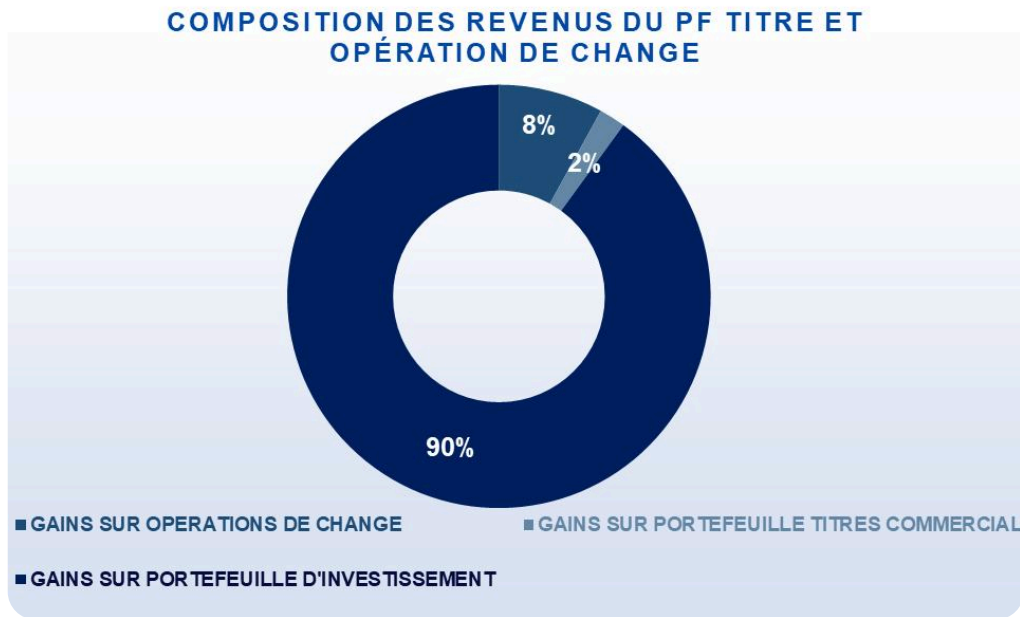
Revenus sur Portefeuille titres

Les gains réalisés sur le portefeuille titres commerciaux, les opérations financières et les titres d'investissement se sont fortement accrus au cours de l'exercice 2025, atteignant 314 MD contre 211 MD fin 2024, soit une augmentation de 103 MD.

Cette performance repose sur la contribution combinée des portefeuilles d'investissement (283 MD), des opérations de change (24 MD) et du portefeuille titres commerciaux (7 MD).

L'activité titres et change a ainsi contribué à hauteur de 45 % du Produit Net Bancaire, contre 30 % en 2024, soulignant l'importance stratégique de la salle des marchés et sa contribution déterminante à la performance globale de la BH Bank.





Composition du portefeuille titres du trésor (en nominal)

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des adjudications exceptionnelles de Bons du Trésor Assimilables (BTA), ce qui a permis de renforcer significativement le portefeuille BTA de la BH Bank, porté de 1 748 MD en 2024 à 2 338 MD en 2025, soit une augmentation de 590 MD (+33,8 %).

Aucune émission de titres d'Emprunt National n'a été lancée au cours de l'année 2025.

Dans l'ensemble, le portefeuille titres du Trésor a atteint 3 312 MD en 2025, contre 2 756 MD en 2024, enregistrant une progression de 556 MD (+20,2 %).

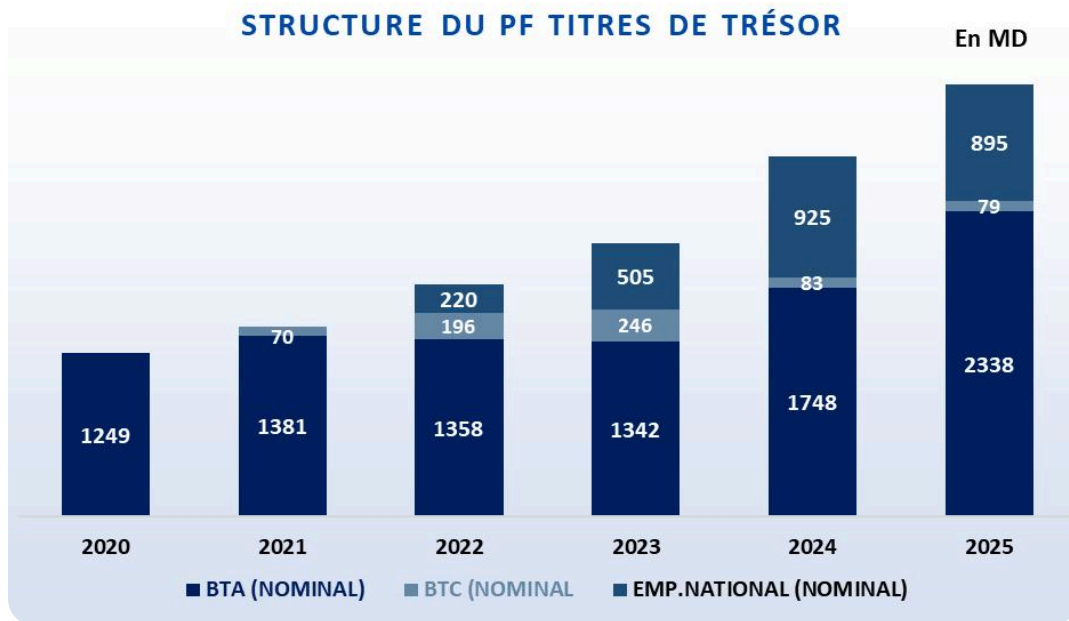
Ceci a permis à la banque à la fois de :

Disposer en permanence d'un niveau adéquat d'Actifs Liquides de Haute Qualité, nécessaires au pilotage optimal de la trésorerie et au respect du ratio « LCR »



Améliorer les revenus de l'activité titres et renforcer la contribution du portefeuille du Trésor au Produit Net Bancaire, dans le cadre de sa stratégie de diversification des sources de revenus et de maîtrise des risques.

Optimiser et adapter la structure du portefeuille titres du Trésor conformément aux orientations de gestion actif-passif de la banque.





Activité monétique

Activité monétique

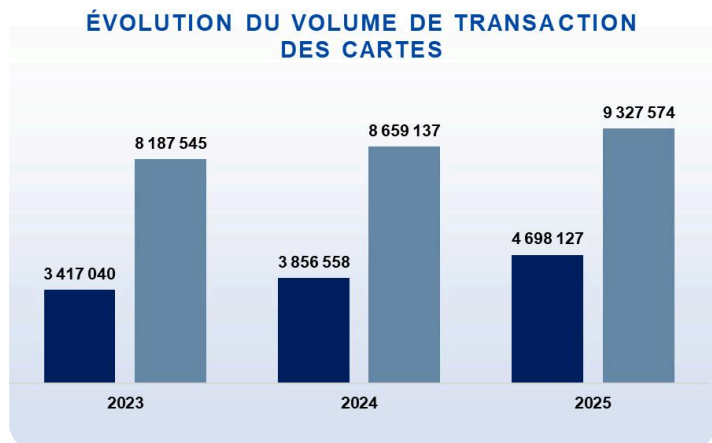
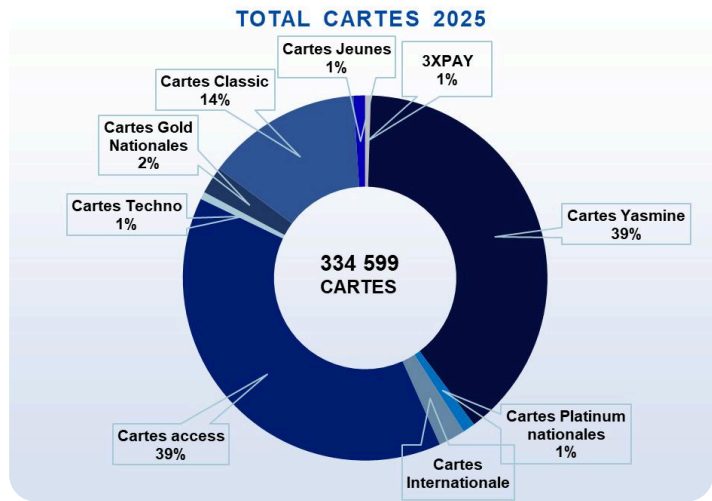
Nos cartes

Pour la Banque, la généralisation des cartes bancaires sur tous les comptes éligibles constitue un axe de développement stratégique visant la transformation des transactions fiduciaires en paiement électronique.

Les 334 599 cartes sont réparties en cartes classiques, cartes électroniques et cartes Gold. Plusieurs avantages et services sont adossés aux cartes en rapport avec les profils et les besoins de la clientèle : découverts autorisés, assurances contre les pertes.

Les porteurs de cartes BH ont réalisé 4,7 millions de transactions de paiement en progression de 21,7 % en nombre et 32,1% en montant, tandis que leurs retraits sur les guichets automatiques de la BH et des autres banques ont progressé de 7,7% en nombre et de 14,2% en montant(9,3 millions de transactions).

De 2023 à 2025, les paiements par cartes ont progressé de 37,5%. Globalement, l'activité de nos cartes a progressé de 12% en nombre et 14,4% en montant réalisant 2,9 milliards de dinars pour 14 millions de transactions.



Nos Guichets (GAB's)

Notre réseau de GABs, composé de 205 unités, a permis la réalisation de 9,2 millions de transactions pour un chiffre d'affaires de 2409 MD en progression de 9,9% en nombre et de 15,8% en montant.

Les commissions perçues sur les porteurs de cartes des autres banques (locales et étrangères) ont totalisé 6,6 MD contre 5,7 MD en 2024.

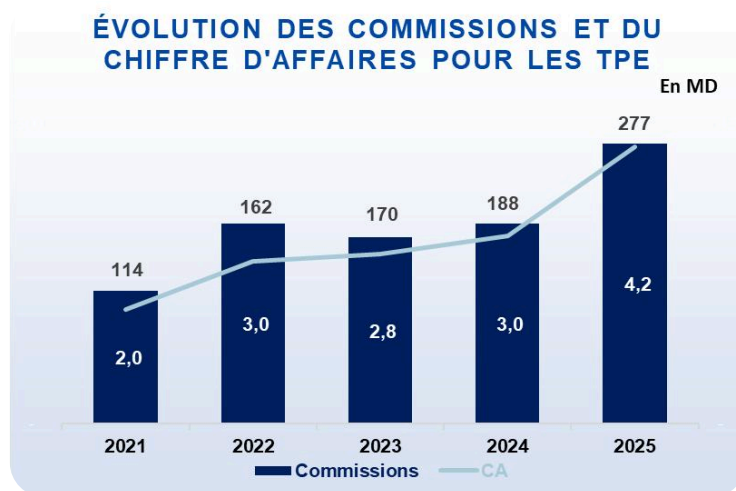


Nos terminaux de paiements

Le nombre des commerçants affiliés a augmenté de 17% pour atteindre 1111 commerçants contre 840 au 31-12-2024 soit un taux d'activité de 88% contre 86% enregistré à fin 2024.

L'ensemble de ces commerçants est équipé de 2222 terminaux de paiement (TPE) en progression de 23%.

L'activité des commerçants s'est améliorée de 18% en nombre et de 48% en montant, enregistrant un chiffre d'affaires de 277 MD et 4,2 MD de commissions perçues.





Rétrospectives 2021-2025

Indicateurs & Ratios sur 5 ans

INDICATEURS D'ACTIVITE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-25 /12-24	En %	TCAM 21-25
TOTAL BILAN	12 405,2	13 626,3	13 514,9	14 476,6	15 244,9	768,2	5,3%	5,4%
CRÉDITS NETS À LA CLIENTÈLE	9 817,9	10 686,9	10 211,4	10 576,7	10 317,9	-258,8	-2,4%	1,4%
PORTEFEUILLE TITRES	1 805,0	2 235,8	2 494,7	3 228,8	3 858,6	629,8	19,5%	21,1%
RESSOURCES CLIENTÈLE	7 782,2	8 549,7	8 751,5	9 008,6	10 028,5	1 019,9	11,3%	6,6%
EMPRUNTS & RESSOURCES SPÉCIALES	1 723,6	1 447,5	1 365,1	1 564,7	1 458,7	-106,1	-6,8%	-3,5%
CAPITAUX PROPRES	1 161,4	1 235,5	1 333,4	1 352,1	1 373,3	21,2	1,6%	4,3%

INDICATEURS D'EXPLOITATION	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	Δ 12-25 /12-24	En %	TCAM 21-25
CHIFFRES D'AFFAIRES	1 072,0	1 196,8	1 400,7	1 450,4	1 454,3	3,9	0,3%	8,1%
MARGE D'INTERETS	324,3	344,5	326,7	307,6	223,0	-84,6	-27,5%	-8,1%
COMMISSIONS NETTES	104,2	112,8	130,7	144,7	133,4	-11,3	-7,8%	6,8%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE-TITRES	141,0	165,6	207,6	248,9	336,2	87,3	35,1%	24,4%
PRODUIT NET BANCAIRE	569,5	622,9	665,0	701,2	692,6	-8,6	-1,2%	5,1%
FRAIS GÉNÉRAUX	207,9	232,8	241,7	261,2	296,1	35,0	13,4%	9,3%
FRAIS DE PERSONNEL	150,3	167,3	176,4	189,4	206,9	17,5	9,2%	8,3%
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	57,6	65,5	65,3	71,7	89,2	17,5	24,4%	11,9%
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	370,3	397,5	432,1	444,3	402,5	-41,8	-9,4%	2,4%
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	122,8	179,7	160,7	309,3	337,7	28,4	9,2%	34,3%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	231,8	199,1	250,4	115,0	46,7	-68,3	-59,4%	-25,5%
RÉSULTAT NET	134,7	118,7	140,0	70,4	39,8	-30,6	-43,5%	-21,8%

Indicateurs & Ratios sur 5 ans

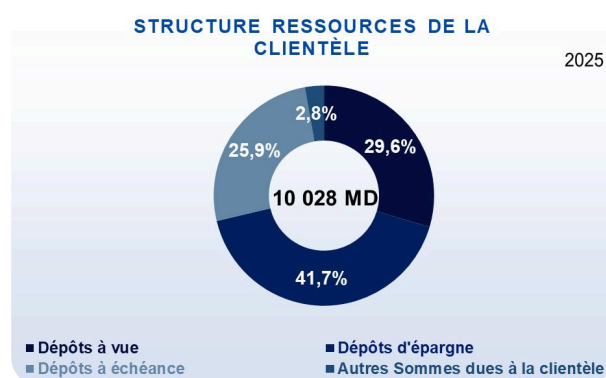
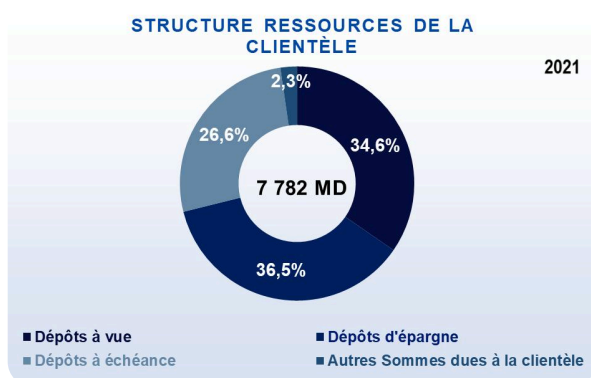
RATIO DE RENTABILITE	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
ROE	6,92%	11,60%	10,50%	5,21%	2,90%
ROA	0,60%	1,09%	1,04%	0,49%	0,26%
PNB / Total bilan	4,14%	4,59%	4,92%	4,84%	4,54%
PNB / C.A	44,8%	53,1%	47,5%	48,34%	47,63%
PNB / TOTAL CREDITS NETS	5,15%	5,80%	4,92%	6,63%	6,71%
Résultat Net / PNB	14,4%	23,7%	21,1%	10,04%	5,74%

RATIOS D'EXPLOITATION	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
COMMISSIONS PERÇUES / FRAIS DE PERSONNEL	76,24%	74,48%	82,00%	84,22%	71,97%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	39,10%	40,38%	39,50%	40,11%	45,37%
COMMISSIONS NETTES/ P.N.B	18,30%	17,89%	19,65%	20,64%	19,26%
FRAIS DE PERSONNEL / PNB	26,20%	26,86%	26,53%	27,02%	29,87%

Ratios Qualité d'actifs	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
NPL	15,90%	15,80%	15,86%	19,40%	20,57%
Ratio de couverture	71,30%	69,40%	67,10%	54,90%	59,60%
CNR	1,11%	1,45%	1,36%	2,48%	2,67%
Ratio de solvabilité globale	14,10%	13,90%	15,40%	14,56%	15,80%
TIER 1	10,80%	11,20%	13,00%	12,52%	13,28%
LCR	123,50%	128,30%	125,10%	128,50%	167,62%
LTD	116,30%	117,80%	115,10%	113,0%	101,66%

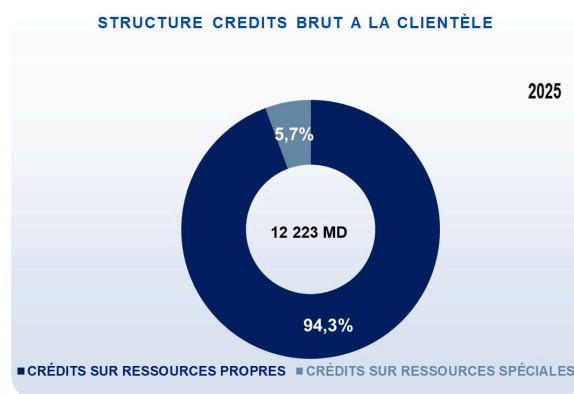
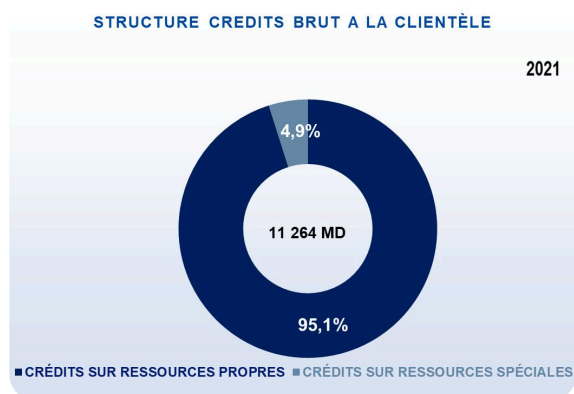
Dépôts de la clientèle

Avec un total de 10 028,5 MD au 31/12/2025, les ressources de la clientèle ont progressé de 11,3% (+1019,9 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 6,6% pour la période 2021-2025.



Crédits à la clientèle

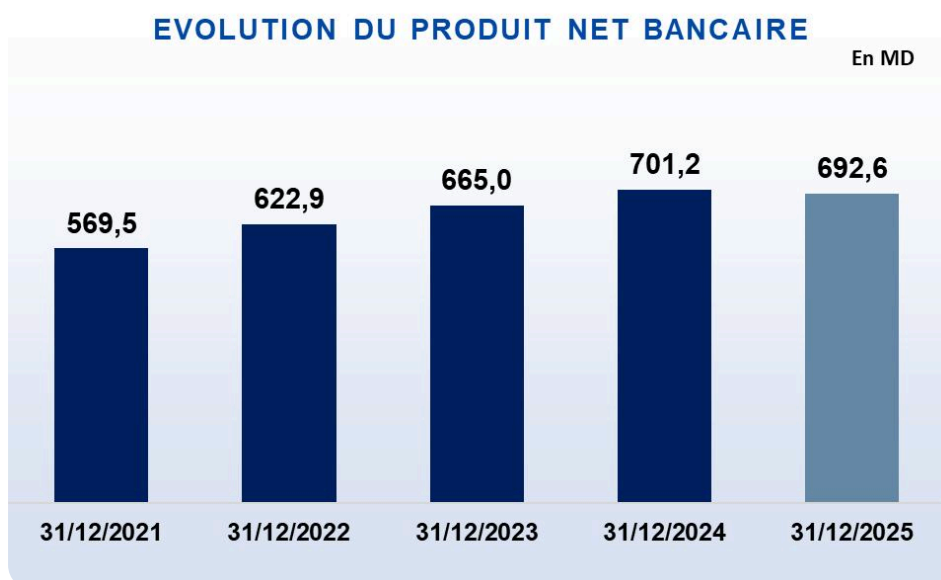
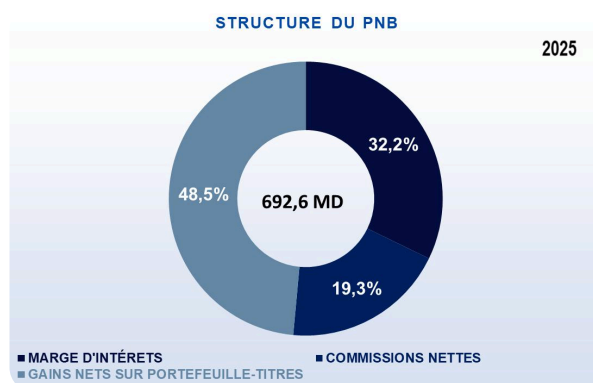
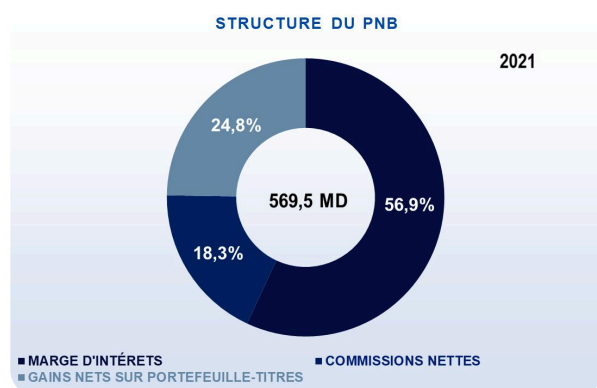
Avec un total de 12 223,3 MD au 31/12/2025, les crédits bruts ont régressé de 0,3% (-33,7 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 2,2% pour la période de 2021-2025.



Résultats

Produit Net Bancaire

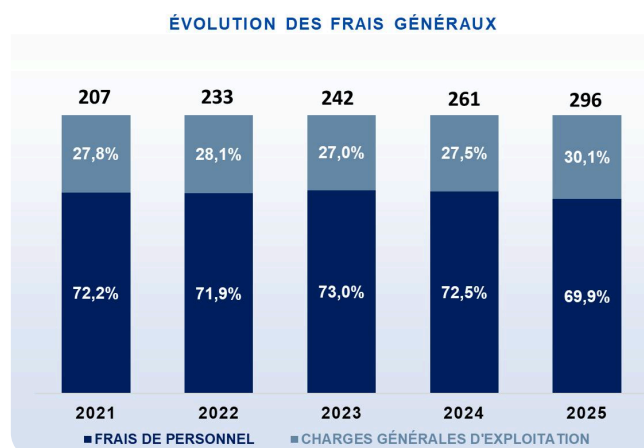
Avec un total de 692,6 MD au 31/12/2025, le produit net bancaire a baissé de 1,2% (-8,6 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 5,1 % pour toute la période 2021-2025.



Résultats

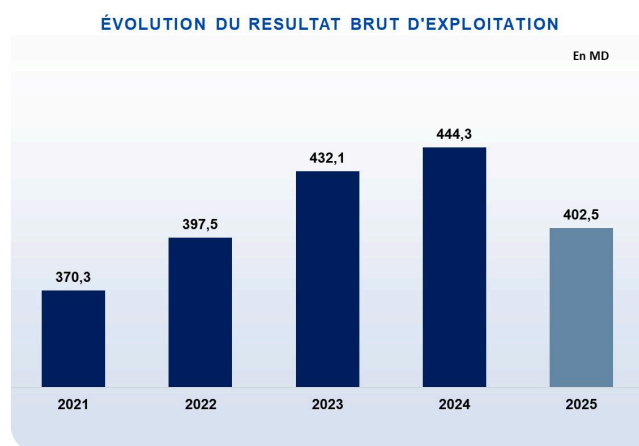
Frais généraux

Avec un total de 296,1 MD au 31/12/2025, les frais généraux ont progressé de 13,4% (+35 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 9,5% pour toute la période 2021-2025.



Résultat brut d'exploitation

Avec un total de 402,5 MD au 31/12/2025, le résultat brut d'exploitation a diminué de 9,4% (-41,8 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 2,4% pour toute la période 2021-2025.



Ratios de rentabilité

Pour les ratios de rentabilité, le rythme de croissance du résultat est moins important que celui des actifs, ce qui a impacté le ROA qui se situe à 0,26% à fin 2025 contre 0,49% en 2024. De même, le ROE s'est situé à 2,90% au 31.12.2025 contre 5,21% à fin 2024.





US/EURO			
NA	\$	8/12	182.492
			▼ -2.230
GT/56	€		-0.0039
YE.			▼ -0.592
KT			▼ -1.759
WI			▼ -68.23
WI-IL			-456.56
ST	\$		▼ -8.354
B/LE/RE			-0.036
JO	€		▼ -2.603
BLI			▼ -4.695
BL			-35.30

Share Index

on Gov 5 20 ▲ 756.21\$ ▼ 96.8

on Raw 49 2t at 2.5

Today **7.85**
 -0.33 -4.20%

High 5.27
 Low 9.15
 Volume 172374980
 Time 46:33

84 WkSummary
 High 5.8
 Low 2.3
 4/Y 36.682
 Return 23.54
 MktCap 98.48E



Titre en Bourse



Price Change

172.55		
29.51	▲	+0.05
42.03	▼	-1.28
23.16	▲	+0.63
37.24	▲	+0.96
20.19	▼	-2.36
18.04	▼	-1.47
34.33	▲	+2.18
26.90	▲	+1.50
27.43	▼	-1.24

Today **7.85**
 -0.33 -4.20%

High 5.27
 Low 9.15
 Volume 172374980
 Time 46:33

84 WkSummary
 High 5.8
 Low 2.3
 4/Y 36.682
 Return 23.54
 MktCap 98.48E

Comportement boursier de la valeur BH

Durant l'année 2025, le cours de l'action BH BANK a fluctué entre 13,89 D au plus haut et 8,95 D au plus bas. Le cours a terminé l'année à 10,30 D contre 12,70 D une année auparavant. Malgré la conjoncture économique défavorable, l'indice boursier du secteur bancaire a gagné 2 739,22 points soit une hausse de 39,53% de sa valeur par rapport à fin 2024.

A fin décembre 2025, le volume des capitaux échangés sur le titre BH s'est établi à 9,080 MD contre 9,931 MD une année auparavant.

Les titres des banques cotées ont accaparé 27,42% du volume global de la cote de la bourse contre 28,28% à fin 2024.

La capitalisation boursière du titre BH BANK est passée de 604,52 MD à fin 2024 à 490,28 MD à fin 2025, soit une baisse de 18,89%.

Le plus fort volume journalier a été enregistré le 05 novembre 2025 pour un montant de 3,316 MD.

Le cours le plus haut de la période a été réalisé au cours de la séance du 14/02/2025 pour 13,890 DT.

Le cours le plus bas de la période a été réalisé au cours de la séance du 03/07/2025 pour 8,950 DT.

	31.12.2024	31.12.2025	Variation
Cours début de période (DT)	11,95	12,7	6,28%
Cours fin de période (DT)	12,7	10,3	-18,90%
Cours plus haut (DT)	14,3	13,89	-2,87%
Cours plus bas (DT)	10,17	8,95	-12,00%
Cours moyen pondéré (DT)	12,73	10,06	-20,97%

	31.12.2024	31.12.2025	Variation
Nombre de titre traités	780 186	902 653	15,70%
Volume de capitaux échangés (MD)	9,931	9,08	-8,57%
Capitalisation boursière (MD)	604,52	490,28	-18,90%
PER	8,58 x	12,32 x	3,74 X

Evolution Cours Boursier - BH BANK Vs TUNINDEX en 2025



Rendement annuel :

TUNINDEX

+35,12%

BH BANK

-15,75%

Le secteur bancaire par rapport au marché

En MD	31.12.2024	31.12.2025	Variation
Volume du secteur bancaire	439,629	579,101	31,72%
Volume Global du marché des actions	1 554,642	2 111,678	35,83%
Part du secteur	28,28%	27,42%	

Titre BH BANK vs Secteur bancaire

	31.12.2024	31.12.2025	Variation
Indice Banques	6 929,88	9 669,60	39,53%
Cours BH BANK	12,7	10,3	-18,89%

En MD	31.12.2024	31.12.2025	Variation
Volume BH BANK	9,931	9,08	-8,57%
Volume du secteur bancaire	439,629	579,101	31,72%
Part de la BH	2,26%	1,57%	



BE
TEAMWORK

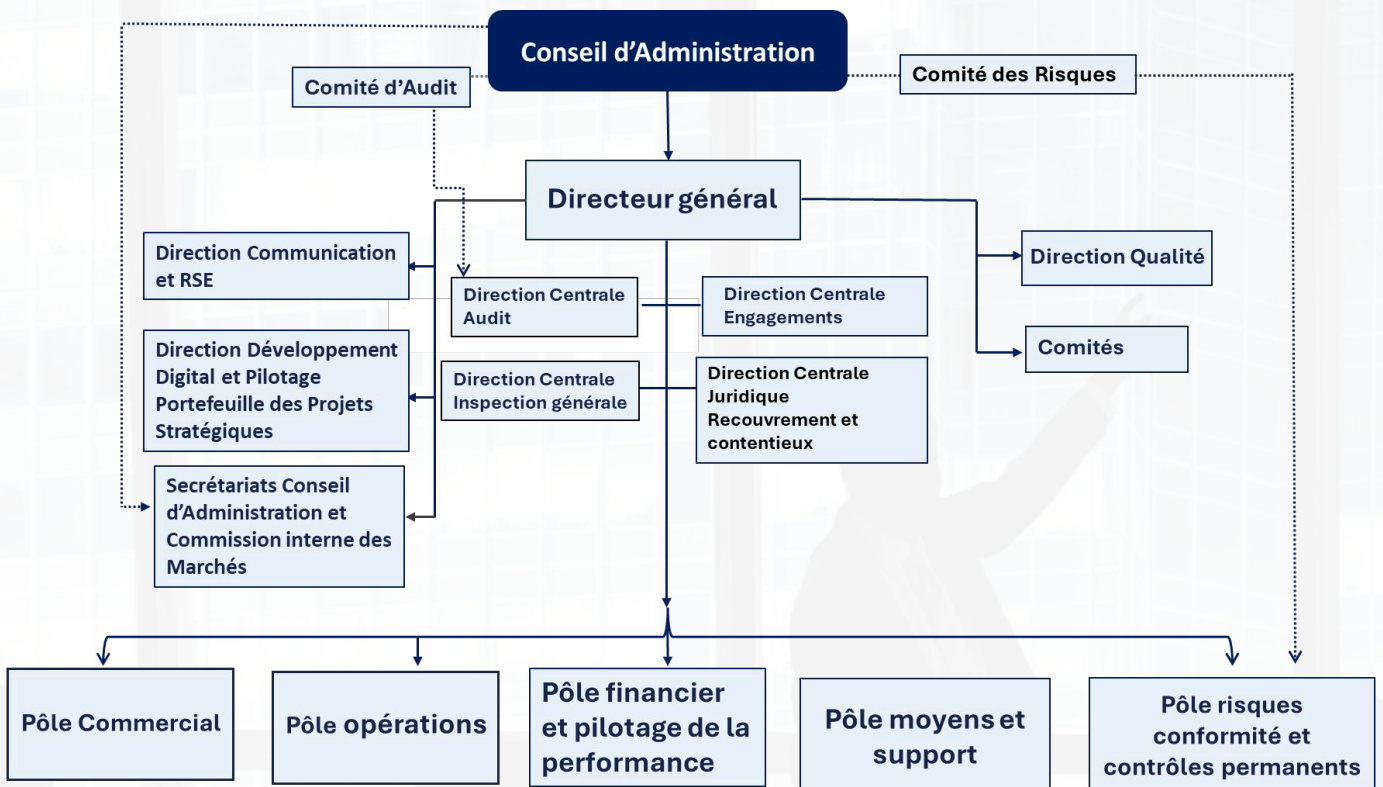
EMPOWERED TOGETHER

Organe de gestion

Direction Générale

La Direction Générale met en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration, élabore des processus permettant d'identifier, de mesurer, de surveiller et de contrôler les risques encourus, de s'assurer que l'activité de la Banque est réalisée en conformité avec les règles déontologiques et dans le respect de la loi et de la réglementation en vigueur, et de surveiller l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

Les structures rattachées au Directeur Général sont les suivantes :



Les Pôles

1- ORGANISATION DU POLE COMMERCIAL

Direction Centrale Marché Corporate

Direction Marché Grandes Entreprises

Direction Marchés institutionnels

Direction Marché PME-TPE

Direction Trade Finance et Cash Management

Centres d'Affaires

Direction Centrale Marché Banque de Détail

Direction Support au Réseau

Directions Régionales

Direction Centrale Développement Commercial

Direction Marketing et Animation commerciale

Direction Expériences Clients et Canaux de Distribution

2- ORGANISATION DU POLE OPERATIONS

Direction Centrale Back Office Bancaire

Direction Back Office Crédits

Direction Back Office Salle des Marchés

Direction Back Office Monétique et Moyens Digitaux

Direction Centrale Bancaire Etranger

Direction Transferts et Paiements Internationaux

Direction Commerce Extérieur

Direction Opérations Réglementées

Direction Correspondant Banking

SWIFT (Fonction en Staff au Directeur Central)



Direction Centrale Mise en Place des Crédits

Direction Garanties

Direction Administration des Crédits

3- ORGANISATION DU POLE FINANCIER ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Direction Centrale Contrôle de Gestion, ALM et Budget

Direction Contrôle de Gestion

Direction Gestion Actif-Passif « ALM »

Direction Planification et Contrôle Budgétaire

Direction Centrale Comptabilité

Direction Etats Financiers, Gestion Fiscale et Déclarations Réglementaires

Direction Contrôle, Justification et Apurement

Direction Veille Réglementaire et Procédures Comptables

Direction Centrale Marché des Capitaux

Direction Trésorerie Dinars

Direction Forex et Trésorerie Devises

Direction Flux de Trésorerie

Direction Pilotage Participations et Filiales

Direction ressources Extérieures et spéciales

4- ORGANISATION DU POLE RISQUES, CONFORMITE ET CONTROLES PERMANENTS

Direction Centrale Conformité et Sécurité Financière

Direction Déontologie et Contrôle de Conformité

Direction Sécurité Financière

Cellule de Bonne Gouvernance (fonction en staff du Directeur Central)



Direction Centrale Risques

Direction Risques Crédits

Direction Risques Marchés

Direction Risques Opérationnels

Direction Résolution (Direction en staff au Directeur central)

Direction Contrôles Permanents

Direction Recherches, Analyses et Modélisation (Direction en staff rattachée au Directeur du Pôle)

5- ORGANISATION DU POLE MOYENS ET SUPPORT

Direction Centrale Achats et Logistiques

Direction Services Généraux

Direction Gestion de l'Immobilier

Direction Sécurité Générale

Direction Achats

Direction Expertises Techniques

Direction Centrale Capital Humain

Direction Administration du Personnel

Direction Gestion des Carrières et Développement des Compétences

Direction Affaires Sociales

Direction Centrale Organisation et Systèmes Informatiques

Direction Organisation et Processus

Direction Assistance Maîtrise d'Ouvrage

Direction Référentiels et Fiabilisation des Données

Direction Infrastructure et Systèmes

Direction Sécurité Systèmes Informatiques

Direction Maîtrise d'Œuvre (MOE)

Direction Veille Technologique et Architecture SI

Direction Support Utilisateurs

Centre de Gestion du Courriers (Direction rattachée en staff au Directeur du Pôle)



LES COMITES

La Direction Générale est assistée dans sa mission par les comités suivants :

Comité de Direction

Chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques et de valider leur déclinaison dans les domaines du développement commercial, des politiques d'implantation, du financement, de l'organisation, de la gestion des ressources humaines, de la mobilisation des ressources financières, du recouvrement et du système d'information.

Comité Central des Crédits aux Particuliers

Chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi des crédits aux Particuliers (Habitat et Consommation).

Comité des autorisations ponctuelles

Chargé de statuer quotidiennement sur les demandes d'escompte commercial, d'autorisations ponctuelles ou de dépassements provisoires aux côtes autorisées, d'évaluer les risques de contrepartie et de décider des suites à y réserver.

Comité Stratégique :

Chargé de mener une réflexion sur les orientations stratégiques de la Banque.

Comité Central des Crédits aux Entreprises

Chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi de crédits aux entreprises et de préfinancement habitat.

Comité d'Exploitation

Chargé du suivi mensuel des réalisations du réseau par direction régionale et de l'évolution des objectifs qui leur sont assignés.

Comité d'Assainissement du Portefeuille de la Banque

Chargé d'identifier les créances classées, conformément à la circulaire BCT n°91-24 relative à la division, à la couverture des risques et au suivi des engagements, pouvant faire l'objet de cession à la société de recouvrement.

LES COMITES

Comité Asset and Liability Management (ALM)

Chargé de veiller à l'optimisation de la valeur et de la rentabilité des fonds propres de la banque et de maîtriser les conséquences négatives potentielles de la matérialisation des risques financiers (risques de taux, de liquidité et de change) sur le bilan et le hors bilan de la Banque.

Comité de Pilotage du PCA

Chargé du pilotage, de la revue périodique de la politique PCA et du maintien de la continuité opérationnelle du PCA de la Banque.

Mise en place de La stratégie digitale de la banque

A pour mission d'atteindre les objectifs nationaux en matière de digitalisation de l'activité bancaire notamment l'amélioration de l'expérience client à travers des processus digitalisés.

La Commission des Achats

Chargée de prendre toute décision relative aux marchés à effectuer par la Banque.

Comité de Trésorerie

Chargé de suivre l'évolution de la situation de la Trésorerie de la Banque, de suivre les prévisions de la trésorerie de la Banque et de décider des actions nécessaires à entreprendre, de suivre la base des collatéraux (Titres d'État et créances refinançables), de suivre les indicateurs de déviation par rapport au plan d'action de la banque et de veiller au respect du ratio de liquidité LCR et du minimum de ratio Crédits/Dépôts à instaurer par la BCT

Comité Pédagogique

Chargé de transformer la politique de la Banque en action de formation à réaliser au sein de BH Academy, de conseiller et valider les besoins en formation en intra- entreprises arrêtés par la Direction de Gestion des Carrières et Développement des compétences, de réfléchir et proposer des cycles de formation en intra-entreprises pour le personnel de la banque, tout en assurant la promotion des bonnes pratiques pédagogiques.

Comité des Nominations des responsables aux postes fonctionnels des services centraux et du réseau

Chargé de statuer sur les nominations aux postes de responsabilité au sein des services centraux (Directeurs, Divisions), des Directions Régionales (Directeurs Régionaux) et des Points de Vente (Directeurs des Points de Vente et Adjoints).

LES COMITES

Comite WatchList, Résolution Et Recouvrement

Tout en veillant au respect de la politique de recouvrement et du dispositif de prévention et de résolution des NPL tels qu'approuvés par le Conseil d'Administration, le Comité est responsable des missions suivantes :

Décider des actions à engager, tenant compte de la situation financière récente du débiteur et de l'arbitrage entre les différentes mesures de résolution/restructuration sur la base de l'analyse des avantages économiques et des coûts relatifs à chaque option, et ce pour le traitement des dossiers

Prendre les décisions en matière de recouvrement transactionnel des créances de la Banque dans le cadre de la loi n°2018-36, conformément à la politique de recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration et dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.

Comite Produits, Tarification Et Veille Concurrentielle

Chargé d'examiner les études et les opportunités de création de nouveaux produits et services financiers, d'améliore le positionnement et la part de marché de la Banque, valide la politique du Pricing et valide les mises à jour à apporter au barème des conditions de banque générales.

Comite RSE/ESG

A pour principale mission de structurer l'engagement durable et éthique de la Banque en faisant impliquer l'ensemble des parties prenantes autour des préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance. Ce comité joue un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de la vision et de la stratégie RSE/ESG au sein de la banque.

Le « Comité RSE/ESG » est chargé de :

- Promouvoir la culture RSE /ESG
- Établir la politique et la stratégie RSE/ESG
- Définir les plans d'action et leur suivi
- Définir les Reportings/KPI et les supports de communication
- Assurer la qualité de la démarche RSE/ESG



Conformité

Les références légales et cursus procédural

- Loi organique n°2015-26 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent, modifiée et complétée par la loi organique n°2019-9.
- Arrêté du Ministre des Finances du 24 juillet 2019.
- Décision de la CTAF n°2024-01 du 17 juin 2024 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n° 2017-03 du 2 mars 2017 relative aux bénéficiaires effectifs modifiée par la décision CTAF 2018-10.
- Note Organique N°03/2022: les missions et les attributions de l'Organe de Contrôle de la Conformité.
- Circulaire BCT n°2021-05 :« Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers ».
- Circulaire BCT n°2017-08 telle que modifiée par la Circulaire n°2018-09 : « Règles de Contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ».
- Loi organique n°2004-63 portant sur la protection des données à caractère personnel
- Code de la bonne Gouvernance
- Code de déontologie des parties prenantes.
- Code de déontologie de l'administrateur.
- Charte de la Fonction Conformité.
- Charte anti-corruption.
- Charte de Protection des données.
- Politique de lancement d'alerte.
- Politique des gestions de conflits d'intérêt.
- Politique de Confidentialité.
- Politique de Conformité.
- Politique RSE et ancrage des valeurs signés.
- Politique de protection des déposants et des usagers.
- Politique de contrôle interne, conformité et gestion des conflits intra-groupe.
- Politique LCB-FT.
- Manuel de procédure LAB-FT.
- Procédure en matière de signalement.

Les références légales et cursus procédural

- Note de service n° 65-2024 portant sur le processus de la veille réglementaire.
- Quant à la Sécurité Financière, le dispositif est encadré principalement par les notes de procédures et de services suivantes :
- Note de procédure n° 630010 portant sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.
- Note de Service n°40/2017 : Utilisation des formulaires de connaissance du client « KYC ».
- Note de Service n°74/2023 : Utilisation des formulaires de connaissance du prestataire « KYP».
- Note de procédure n° 630020 portant sur Identification et déclaration des données FATCA.
- Note de procédure n° 100020 portant sur l'entrée en relation et la création d'un client dans la base de données clients.
- Note de procédure n° 100040 portant sur l'ouverture de compte et la conservation du dossier juridique du client.
- Note de procédure n° 133010 portant sur le paiement des ordres de transferts reçus des partenaires MSB
- Note de procédure n° 142010 portant la location des compartiments coffre (Mise à jour)
- Note de service n° 03-2010 portant sur la prévention du blanchiment d'argent.
- Note de service n° 08-2018 portant sur la mise en place de la solution SIRON KYC-FATCA.
- Note de service n° 93-2018 portant sur l'identification des bénéficiaires effectifs.
- Note de service n° 10-2019 portant sur l'immatriculation des clients de la banque au Centre national du Registre des entreprises.
- Note de service n° 22-2019 portant sur la location des compartiments coffres au niveau des agences.
- Note de service n° 63-2019 portant sur l'ouverture de comptes spéciaux pour les besoins de la campagne électorale.
- Note de service n° 67-2019 portant sur le contrôle des opérations de virements internationaux reçus par les services centraux.
- Note de service n° 76-2019 portant sur la procédure de mise à disposition de fonds
- Note de service n° 74-2020 portant sur les diligences requises lors des opérations de versements espèces.
- Note de service n° 15-2022 portant sur la connaissance des prestataires (fournisseurs de biens et/ou de services) sous l'angle LAB-FT (Know Your Provider).

Les références légales et cursus procédural

- Note de service n° 02-2023 portant sur les mesures de vigilance lors de l'établissement des ordres de transferts à l'étranger.
- Note de service n°05-2023 portant sur le contrôle du règlement des opérations de commerce extérieur effectuées par des tierces personnes.
- Note de service n° 11-2023 portant sur le gel des montants des mandats pour les personnes existantes dans les décisions de gel des avoirs.
- Note de service n° 13-2023 portant sur l'entrée en relation avec des personnes politiquement exposées.
- Note de service n° 46-2023 portant sur l'entrée en relation avec des personnes politiquement exposées.
- Note de service n° 47-2023 portant sur la détection et déclaration des opérations suspectes.
- Note de service n° 66-2023 portant sur les diligences requises lors de l'exécution des opérations de change manuel par des clients occasionnels.
- Note de service n° 75-2023 portant sur l'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et établissement du rapport d'évaluation.
- Note de service n° 29-2024 portant sur la déclaration et le virement des montants des comptes clients objet de décisions de gel des avoirs.
- Note de service n° 38-2024 portant sur la mise à jour de la liste PPE et des listes de sanctions en cas d'anomalie de téléchargement.
- Note de service n° 39-2024 portant sur l'identification des candidats lors des recrutements
- Note de service n° 89-2024 portant sur le traitement des comptes des clients « FATCA RECALCITRNTS ».
- Note de service n° 01-2025 portant sur le traitement des décisions onusiennes et nationales de gel des avoirs des clients.
- Note de service n° 32-2025 portant sur l'entrée en relation avec les correspondants bancaires et les sociétés de transfert d'argent.

Mission de l'organe

- Veiller à la mise en place d'un système de contrôle de conformité comportant les principes de base, les mécanismes et les procédures permettent d'assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, des bonnes pratiques et les éthiques professionnelles et morales.
- Veiller à l'établissement et à la mise en œuvre de la politique de conformité et de contrôle permanent approuvée par le Conseil d'Administration, et ce, en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur ainsi que les orientations stratégiques de la Banque.
- Veiller à la mise en œuvre des politiques, des mécanismes et des dispositifs permettant à la Banque de partager les informations requises avec les filiales dont elle détient une participation majoritaire aux fins de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.
- Préserver la réputation et l'image de marque du Groupe, et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- Assurer le rôle de correspondant auprès de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et auprès des correspondants étrangers et de tout autre organisme en matière de conformité et de sécurité financière.
- Assurer le rôle d'interlocuteur de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT)
- Assurer un contrôle de deuxième niveau des opérations en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Veiller à la mise en place des outils et des dispositifs de contrôle permanent afin de maîtriser les risques engendrés par les activités de la Banque à tous les niveaux.
- Veiller à la mise en place des règles de bonne gouvernance et de bonne conduite permettant la gestion des conflits d'intérêts, le renforcement de l'intégrité et le déploiement des Valeurs de la Banque dans le quotidien de la vie professionnelle des collaborateurs.
- Veiller à la mise en place d'une veille réglementaire.
- Veiller à la mise en place d'une cartographie des risques de non-conformité afin d'identifier les points de contrôle permanents et les axes d'amélioration à apporter.
- Identifier, évaluer et contrôler l'ensemble des risques de manquement aux obligations législatives, réglementaires ou déontologiques susceptibles d'entraîner pour la Banque des sanctions judiciaires, administratives, financières et/ou d'atteinte à sa réputation et à son image de marque.

Mission de l'organe

- Coordonner et échanger avec les autres structures de contrôle et de risques et exploiter mutuellement les informations et les incidents afin d'en atténuer les risques.
- Conduire des actions de sensibilisation et de formation en matière de conformité, LAB- FT, Déontologie et Contrôle permanent, structures de la Banque afin d'ancrer la culture éthique fondée sur les bonnes règles et pratiques professionnelles et déontologiques

Gouvernance - Comitologie

En 2025, la Conformité était présente dans deux comités d'audit et deux comités des risques et relevant du Conseil d'administration :

- Le Comité d'audit du 31/01/2025 est dédié à l'analyse et à la validation du rapport d'activité annuel de la Direction Centrale Conformité relatif à l'exercice 2024.
- Le Comité d'audit du 01/08/2025 est dédié à l'analyse et à la validation du rapport d'activité semestriel de la Direction Centrale Conformité relatif au premier semestre 2025.
- Le Comité des risques du 13/03/2025 dédié à la validation de la méthodologie FCCR (Financial Crime Compliance Risk) d'évaluation des risques LCB-FT des relations bancaires.
- Le Comité des risques du 09/06/2025 a dédié la validation du rapport annuel de l'évaluation des risques LCB-FT et l'approbation de l'arrêt de la commercialisation du service de location de coffres-forts et le désengagement progressif du stock existant.

Conseil et avis circonstancié sur les nouveaux produits et services à commercialiser par la Banque

Conformément à la Circulaire n° 2024-02, préalablement à la commercialisation de tout produit ou service financier, les banques et les établissements financiers doivent adresser à la Banque Centrale de Tunisie un dossier comportant au moins :

- Une évaluation des risques LCB-FT associés au produit ou au service financier et les modalités de leurs atténuations ;
- Un rapport signé par le responsable du contrôle de la conformité de la banque ou de l'établissement financier concerné, attestant que les documents contractuels du produit ou du service financier sont conformes à la législation et à la réglementation en vigueur.

En 2025, la Direction Centrale Conformité & Sécurité Financière a approuvé un nouveau produit bancaire « carte 3X PAY »

A ce titre un rapport d'évaluation LAB-FT & Conformité de ce nouveau produit bancaire a été élaboré par la Direction Centrale Conformité & Sécurité Financière et la commercialisation de la nouvelle carte 3X PAY a été validée le 06/03/2025.

L'activité de l'organe contrôle conformité en 2025

Suite à la réorganisation de la banque et conformément à la note de service N° 59/2023 ayant pour objet « Mise à jour de l'organigramme de la Banque » et conformément aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 ayant pour objet d'organiser les conditions d'exercice des opérations bancaires et les modalités de supervision des banques et des établissements financiers et à la circulaire BCT n°2017-08, modifiée par la circulaire 2018-09 relative à la mise en place de contrôle interne pour la gestion du risque LAB-FT, la Direction Centrale Conformité et Sécurité Financière est fonctionnellement rattachée au Conseil d'Administration de la Banque et hiérarchiquement rattachée au Pôle Risque, Conformité et Contrôle Permanent.

Les actions liées à l'activité de contrôle de conformité

- La participation à la validation des notes d'organisation afin d'intégrer des règles de contrôle de conformité (24 notes d'organisation dont une note organique de procédure et 23 notes de service).
- L'élaboration, l'actualisation et la diffusion, après la validation du Conseil d'Administration, de 16 codes, chartes, politiques et procédures se rapportant à la conformité, l'éthique et la déontologie, la bonne gouvernance, la gestion des conflits d'intérêts, le lancement d'alerte, la protection des données à caractère personnel et l'anti-corruption.
- La diffusion d'une note de sensibilisation a été adressée à l'ensemble du personnel de la banque rappelant les dispositions de la charte anti-corruption notamment, le comportement à adopter en matière de réception des cadeaux et ce, pour prévenir toute forme de pratique contraire à la déontologie. Il est strictement interdit d'accepter des cadeaux et des avantages de valeur importante pouvant influencer une relation professionnelle. S'ils sont acceptés, les cadeaux doivent être symboliques, raisonnables et de faible valeur.

- Le démarrage du projet de la mise en place d'une cartographie des risques de non-conformité (RNC) : Conformément aux dispositions de la Circulaire BCT n°2021-05 et aux recommandations du conseil d'administration, la BH Bank a lancé le 31 mai 2024 un appel d'offres national 03/2024 pour la sélection d'un cabinet ou d'une société ou d'un groupement de sociétés de conseil et de consulting afin d'accompagner la banque dans la mise en place d'une cartographie des risques de non-conformité réglementaire, et ce afin de répondre aux meilleures pratiques à l'échelle nationale et internationale et à toutes autres législations ou dispositions réglementaires intervenant à la date de réalisation de la mission.

Le 24 Décembre 2024, l'appel d'offres national 03/2024 a été déclaré infructueux.

Le nouvel appel d'offres 08/2025 a été lancé le 31 janvier 2025, et la date limite de soumission des offres a été fixée au 24 février 2025.

Sur les quatre soumissionnaires déclarés recevables par la commission d'ouverture des plis, le comité de dépouillement a révélé que la seule offre techniquement conforme est celle du pli n°3 « AMC ERNST & YOUNG ».

La notification de ce marché au soumissionnaire retenu a été effectuée le 10 Juin 2025.

Le projet de la mise en place de la cartographie de risques de non-conformité a démarré le 06 Juillet 2025. Les livrables de la première phase ont été livrés le 18 juillet 2025 après la réunion du Kick off du 11/07/2025.

Le prestataire a entamé la deuxième phase portant sur l'analyse de l'existant, l'inventaire des textes réglementaires et le choix d'une feuille de route.

La durée de réalisation de la mission est estimée à 240 jours, hors délais de validation des livrables.

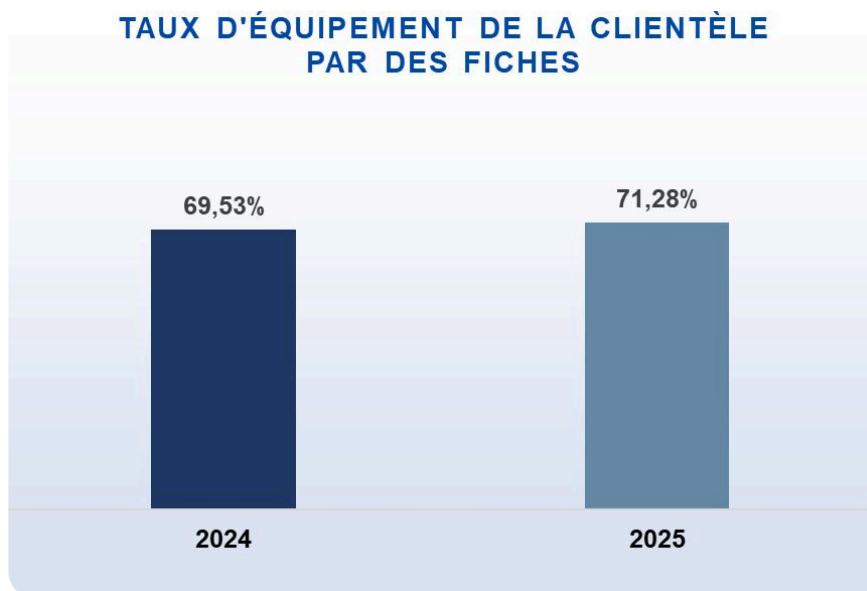
- La conformité du Groupe BH Bank : dans le cadre des exigences réglementaires des circulaires BCT 2017-08 et 2021-05, plusieurs réunions ont été tenues en 2025 entre la BH Bank et les responsables conformité des filiales. L'objectif principal était de suivre l'avancement de la mise en place des dispositifs Conformité et LAB/FT, ainsi que d'examiner les modalités pratiques de création d'un système d'échange d'informations intra-groupe : base de données mutualisée. La mise en place de ladite base est prévue pour le S2 2026.

Les Actions liées à l'activité de lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme

La vigilance à l'égard de la Clientèle

En 2025, le taux d'équipement global de la clientèle par des fiches d'identification « KYC » est passé de 69,53 % à la fin de l'exercice 2024 à 71,28 % en 2025, soit une amélioration de 2 %.

Par ailleurs, 499 459 questionnaires KYC sont valides sur un total de 700 682 clients actifs, soit un taux global de KYC valides de 71,28 %.



La vigilance renforcée à l'égard de la Clientèle non résidente

En 2025, la banque compte 63 499 clients non-résidents, dont 1 965 présentent une nationalité et/ou une résidence dans des juridictions identifiées par le GAFI. Ces clients détiennent au total 2 626 comptes. Conformément aux exigences réglementaires, cette catégorie est soumise à une vigilance renforcée couvrant la complétude du dossier KYC, la validation rigoureuse de l'entrée en relation, une revue annuelle systématique ainsi qu'un suivi quotidien des transactions.

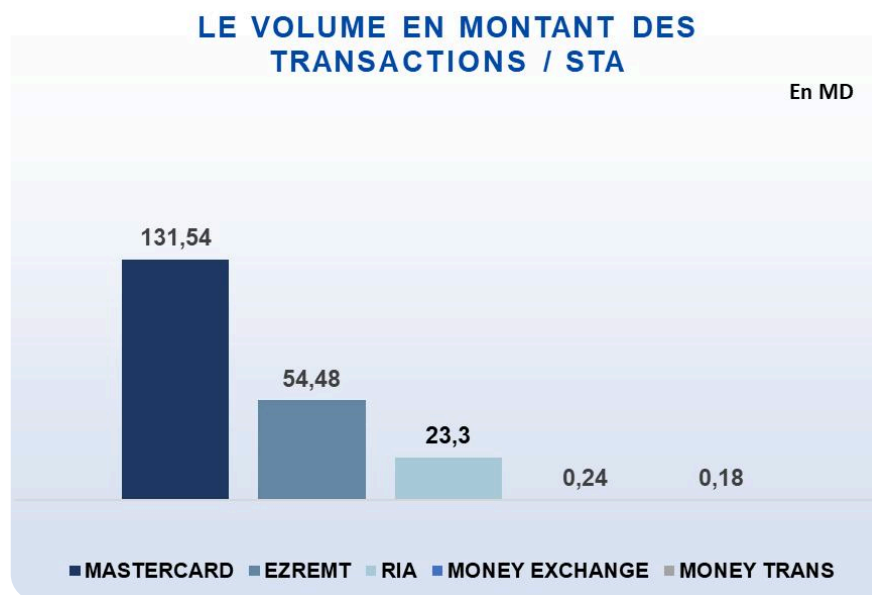
La vigilance observée envers les Personnes Politiquement Exposées (PPE)

En 2025, la Direction Sécurité Financière a identifié 20 nouvelles Personnes Politiquement Exposées (PPE) de nationalité tunisienne. Au total, au 31/12/2025, le nombre de PPE recensées s'élève à 445, dont 23 de nationalité étrangère, détenant ensemble 29 comptes.

Conformément aux exigences réglementaires, cette clientèle sensible est soumise à une vigilance renforcée, incluant une documentation KYC complète, un processus rigoureux de validation de l'entrée en relation, une revue périodique annuelle ainsi qu'un suivi quotidien des transactions. Par ailleurs, la réglementation tunisienne prévoit que le statut de PPE est permanent et ne prend pas fin à l'issue du mandat exercé.

La vigilance renforcée instaurée à l'égard des Sociétés de Transfert d'Argent (STA)

En 2025, la banque dispose de 5 partenariats avec des prestataires de transfert de fonds (STA) dont le volume en montant des transactions (mandats cash to cash et mandats cash to account) avec ces STA se présente comme suit :



Une vigilance renforcée à l'égard des opérations des STA, dont la majorité des bénéficiaires sont des non-clients de la Banque, a été mise en place par l'instauration d'une recherche en ligne automatique au niveau du système agence module « mandat ». Toute ressemblance est traitée ou remontée à la conformité pour avis avant de servir un mandat garantissant ainsi qu'aucun bénéficiaire figurant sur une liste nationale ou internationale n'est servi.

La vigilance renforcée instaurée à l'égard des relations bancaires

Conformément à l'article 14 de la circulaire 2017-08 telle que modifiée par la circulaire 2018-09, les entrées en relations avec les correspondants bancaires nécessitent l'approbation au préalable du Conseil d'Administration ou de la Direction Générale.

Dans ce contexte, un comité ad hoc est déjà instauré pour toute étude d'entrée en relation avec un correspondant bancaire ou une Société de Transfert d'Argent.

En 2025, la banque détient 228 clés RMA actives, dont 21 sont en relation de compte.

Sur l'année de référence, la Banque n'a pas noué de relations ni échangé de clés RMA avec de nouveaux correspondants bancaires. Tous les correspondants disposent d'un dossier de conformité en règle à travers KYC REGISTRY ou Bankers Almanac.

Par ailleurs, La banque maintient 14 clés « RMA » installées dans les pays signalés par le GAFI (liste grise), nécessaire pour le bon déroulement de l'activité de la Direction Centrale du Bancaire Etranger.

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de gestion des risques LCB-FT, la conformité a mis en place une approche basée sur les risques appelée FCCR (Financial Crime Compliance Risk), validée par le comité des risques du 13/03/2025 visant à déterminer le risque LAB-FT de chaque relation bancaire lors de l'entrée en relation et à fixer la fréquence de la revue de son dossier KYC, et ce en fonction du risque LCB-FT.

La méthodologie FCCR aura deux impacts :

- Impact sur la validation d'un dossier KYC à l'entrée en relation des relations bancaires.

La méthodologie FCCR permettra d'évaluer le niveau de risque de chaque entrée avec une nouvelle relation bancaire et d'en statuer sur l'acceptation ou le refus de nouer une relation d'affaires.

- Impact sur la revue périodique des dossiers KYC des relations bancaires.

La fréquence des revues serait comme suit :

Niveau de risque	Fréquence
Elevé	Annuellement
Moyen	Chaque deux ans
Faible	Chaque trois ans

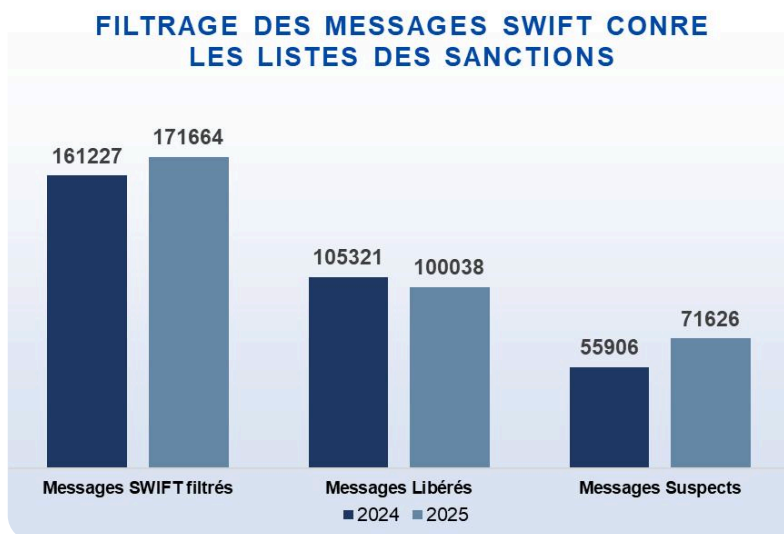
Avec la classification FCCR, les dossiers KYC des relations bancaires classées en risque élevé sont à valider par la Conformité lors de la revue périodique, tel que le processus relatif au KYC clients. Les dossiers KYC des relations bancaires classées en risque « Faible » et « Moyen » sont validés par la ligne métier uniquement.

Il est à rappeler que toute nouvelle entrée en relation avec une relation bancaire/STA fait l'objet d'un comité ad hoc où son risque LAB/FT est identifié.

Les indicateurs d'activité de la Sécurité financière en 2025

Filtrage des messages Swift contre les listes des sanctions

En 2025, 71 626 alertes ont été analysées par la sécurité financière au cours de l'année, contre 55 906 en 2024. Le nombre de messages filtrés s'élève à 171 664, contre 161 227 en 2024, générant un taux d'alerte de 42 %, contre 35 % en 2024, soit une hausse de 20 % par rapport à l'année précédente. Aucune personne ou entité sanctionnée n'a été détectée.

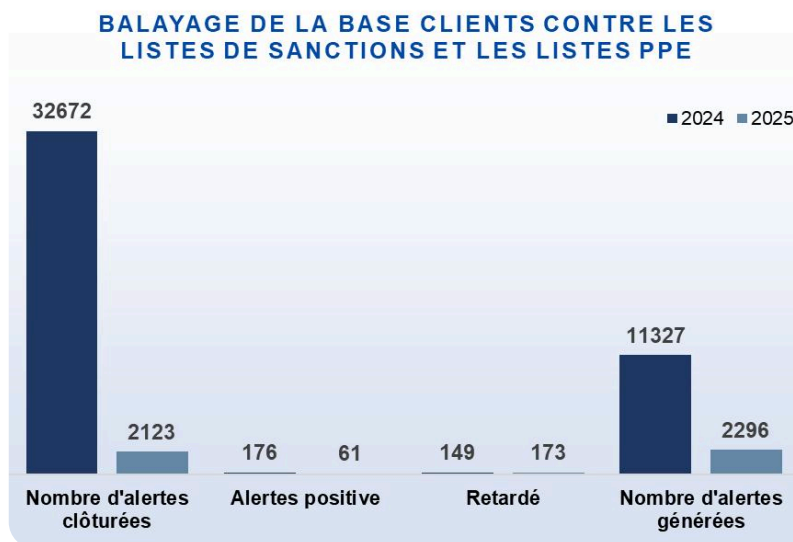


Balayage de la base clients contre les listes de sanctions et les listes PPE

En 2025, le nombre d’alertes générées dans le cadre du balayage de la base clients s’élève à 2296 alertes. Aucune personne/entité sanctionnée (figurant sur la liste nationale ou sur la liste onusienne) n’a été identifiée.

La baisse du nombre d’alertes entre 2024 et 2025 s’explique par l’apurement du stock de ressemblances KYC.

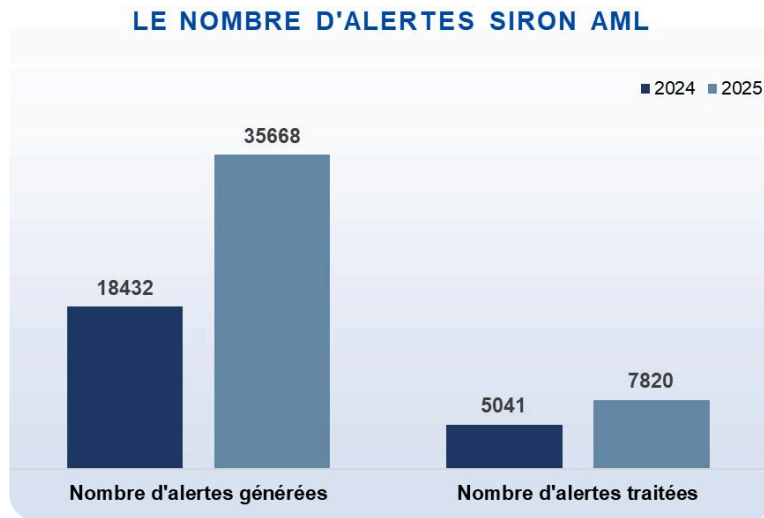
Les alertes positives et retardées concernent la détection de nouvelles Personnes Politiquement Exposées (PPE).



Le nombre d’alertes Siron AML

Le nombre d’alertes Siron AML est passé de 18 432 alertes en 2024 contre 35 668 en 2025, enregistrant une hausse de 93,51% aussi bien sur le volume global que sur la moyenne journalière (37 alertes/j en 2024 vs 155 alertes/j en 2025). Cette hausse en nombre d’alertes s’explique par l’ajustement de quelques scénarios dans le cadre de la migration de l’outil Siron AML vers la V22 .

En 2025, 7 820 alertes ont été traitées contre 5 041 en 2024. Ainsi, le taux de traitement est passé de 31 % en 2024 à 32 % en 2025, soit une hausse de 1 %.



Activité déclarative

L'activité déclarative de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a enregistré une baisse en 2025 par rapport aux années précédentes. Cette diminution s'explique principalement par le départ d'un collaborateur senior de la conformité, ainsi que par la forte proportion de profils juniors au sein de la Direction de la Sécurité Financière, où plus de 80 % de l'effectif est constitué de nouvelles recrues.



Gel et dégel des avoirs des personnes liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme (Gel CNLCT et Gel provisoire CTAF)

La Direction Centrale Conformité & Sécurité Financière procède au gel des avoirs des personnes faisant l'objet de décisions de gel provisoire émises par la CTAF et la CNLCT. Elle n'est informée des décisions de gel des avoirs judiciaires que lorsqu'elles lui sont transmises par la Direction des Affaires Juridiques.

À ce titre, en 2025, la Direction de la Sécurité Financière a reçu trois (03) décisions de gel provisoire émanant de la CTAF, faisant suite à trois déclarations de soupçon qui lui avaient été déclarées.

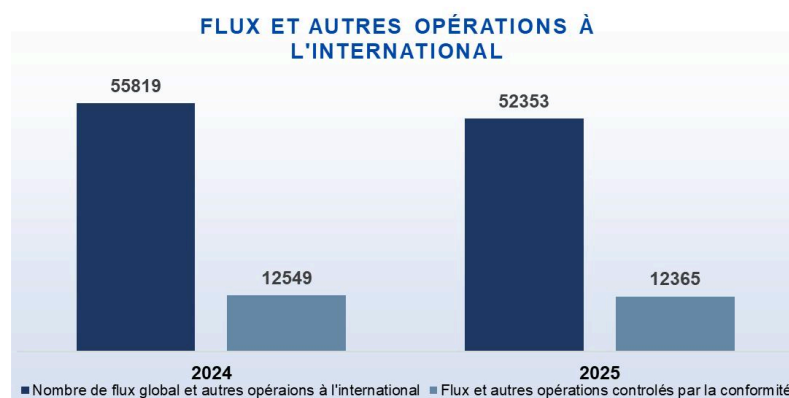
Contrôle des dossiers Trade Finance

En 2025, 1379 dossiers ont été transmis à la sécurité financière via l'outil GTI. Le nombre de dossiers analysés par la sécurité financière représente 56 % du total des dossiers de la banque, soit une baisse de 24 % par rapport à l'année 2024 (1379 en 2025 vs 1814 en 2024).



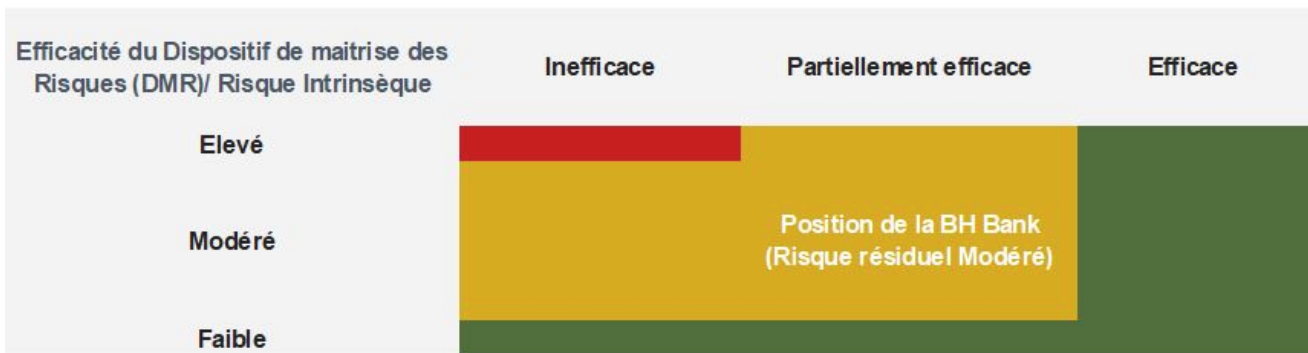
Contrôle des flux et autres opérations à l'international

En 2025, 12365 dossiers ont été analysés par la Sécurité Financière. Le nombre d'opérations analysées représente 24 % du nombre total des opérations de la banque contre 22 % en 2024, soit une hausse de 2%.



Synthèse de l'évaluation des risques BA/FT pour 2024

L'évaluation globale des risques BA/FT a abouti à une cote de cotation du risque résiduel « Modéré » résultant d'un score du risque inhérent « Moyen » et d'une cotation des facteurs d'atténuation en « Moyen ». Cette notation « Modéré » du risque résiduel reflète l'engagement de la BH Bank dans la maîtrise et le pilotage du dispositif BA/FT, notamment à travers l'ensemble des actions menées dans le cadre de la Certification AML 30000, le renforcement du dispositif et l'implémentation de nouveaux contrôles.



Faits marquants 2025

- La BH Bank s'est vue confirmer sa certification AML 30000 décernée en 2024 par l'organisme français COFICERT lors de la première mission de contrôle de 2025, avec amélioration de la moyenne globale, qui se traduit par l'engagement de la BH Bank dans le contrôle et la gestion du dispositif Sécurité financière notamment à travers l'ensemble des actions menées qui ont contribué à l'enrichissement du dispositif normatif et au renforcement des contrôles automatisés et manuels.



- La déclaration à la DGI des avoirs des clients éligibles à la loi FATCA : Conformément aux dispositions réglementaires tunisiennes, la BH Bank a procédé aux déclarations via la plateforme de la DGI des avoirs des clients éligibles à la loi FATCA pour l'année 2024.
- L'upgrade de l'outil de Filtrage Embargo : La mise à niveau réussie de la solution Siron « Embargo » vers la version V22, permettant désormais le filtrage de l'ensemble des formats de messages SWIFT, qu'ils soient MT ou MX.
- En 2025, les formations intermédiaires en présentiel dédiées aux commerciaux sont de 247 (Nouvelles Recrues et directeurs points de vente). Par ailleurs, 3 nouvelles recrues de la DCCSF ont réussi une formation certifiante auprès du CBF en tant que chargées LAB/FT.

En 2025, la banque a lancé aussi une formation e-learning visant tous les collaborateurs de la banque.

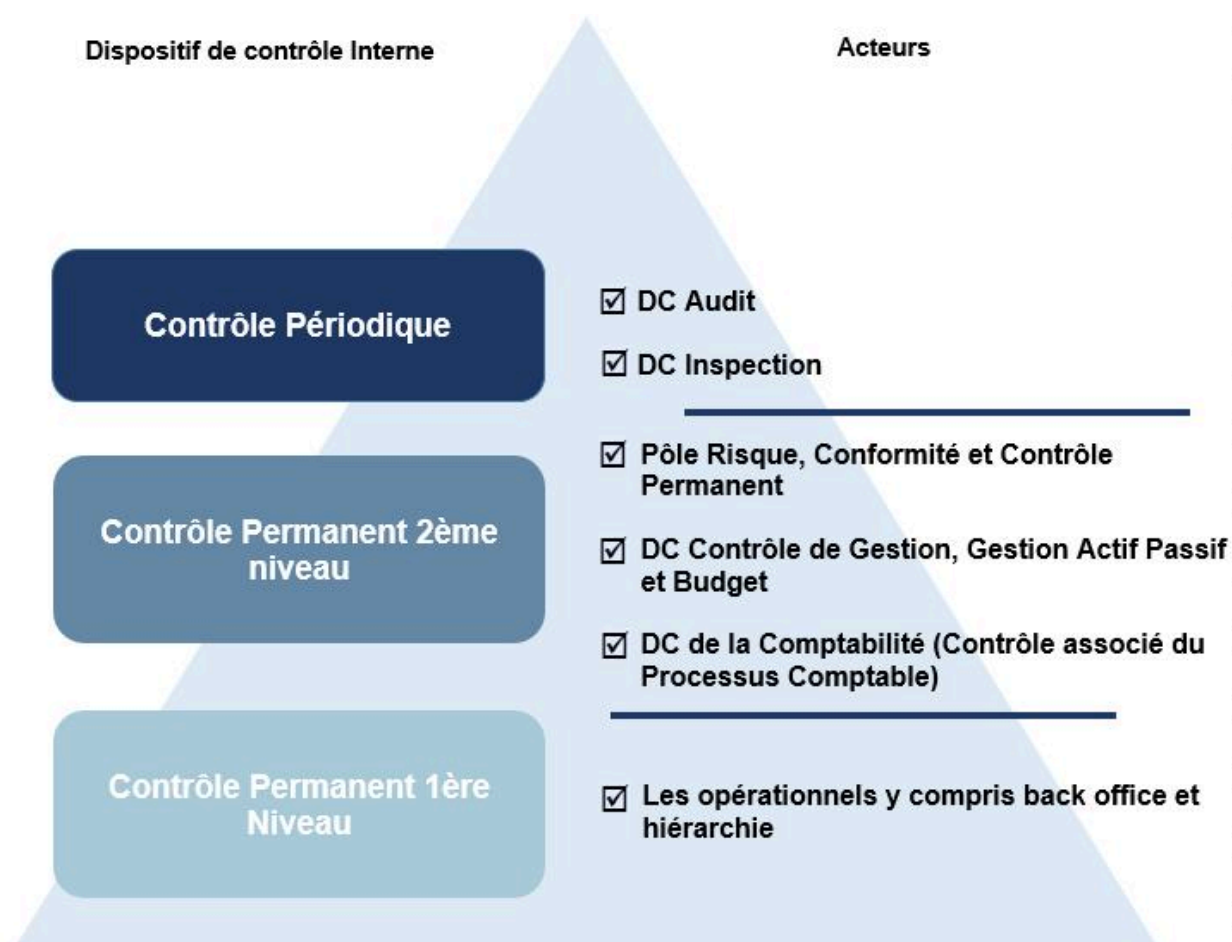


Dispositif de Contrôle Interne

Dispositif de Contrôle Interne

Organisation des différents niveaux du dispositif de contrôle interne

Le Dispositif de Contrôle Interne est mis en œuvre à la BH Bank conformément aux textes réglementaires en vigueur, notamment, les circulaires BCT n° 2006/19 et n° 2021/05 qui arrêtent, respectivement, les conditions de mise en œuvre d'un système de contrôle interne et le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers. Il s'articule autour de deux catégories de contrôle : le contrôle permanent et le contrôle périodique.



Le contrôle périodique est exercé par la Direction Centrale de l'Audit et la Direction Centrale de l'Inspection au vu de mandats de contrôle matérialisés par des ordres de mission. Il s'agit d'un contrôle universel qui couvre toutes les activités et fonctions conformément à des programmes de missions préétablis.

Dans ce cadre, la Direction Centrale de l'Audit procède périodiquement, selon des programmes pluriannuels, à la revue des processus, activités et fonctions. L'objectif est d'apprécier le degré de maîtrise des opérations au sein de la Banque et d'apporter des recommandations d'amélioration. Elle procède, notamment, à l'évaluation des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance.

La Direction de l'Inspection Générale assure, régulièrement, des missions de contrôle sur place et sur pièce, au niveau des agences, destinées à examiner la régularité et la conformité des opérations réalisées, le respect des habilitations et la réalisation des objectifs opérationnels.

Les résultats du contrôle périodique sont communiqués, systématiquement, à l'attention de la Direction Générale, puis soumis au Comité d'Audit, lequel en informe le Conseil d'Administration.

Le contrôle permanent est scindé en deux contrôles exercés de manière continue. Il s'agit du contrôle permanent de premier niveau et du contrôle permanent de deuxième niveau.

Le contrôle de premier niveau ou contrôle opérationnel est assuré, d'une manière continue et exhaustive, par les responsables et employés affectés aux agences et aux services centraux. Il inclut les contrôles régionaux, réciproques et/ou ex-post. Il s'effectue par référence aux notes d'organisation qui arrêtent les principes et règles régissant les différents processus, activités et produits dans un cadre organisationnel garantissant la séparation des tâches incompatibles.

Le contrôle de deuxième niveau est assuré, d'une manière continue, par des unités indépendantes des unités opérationnelles, qui sont :

La Direction Centrale des Risques est chargée du suivi des risques de crédit, opérationnels, financiers et du respect des normes prudentielles.

La Direction Centrale de la Conformité et Sécurité Financière est responsable de la mise en œuvre de la politique de conformité de la Banque et de s'assurer que les risques de non-conformité, réglementaires et de réputation soient dûment surveillés, contrôlés et atténués. Elle œuvre, également, à la mise en place des règles de bonne gouvernance et d'éthique professionnelle permettant la gestion des conflits d'intérêts, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, la lutte anti-corruption, ainsi que la protection des données à caractère personnel et la protection des clients.

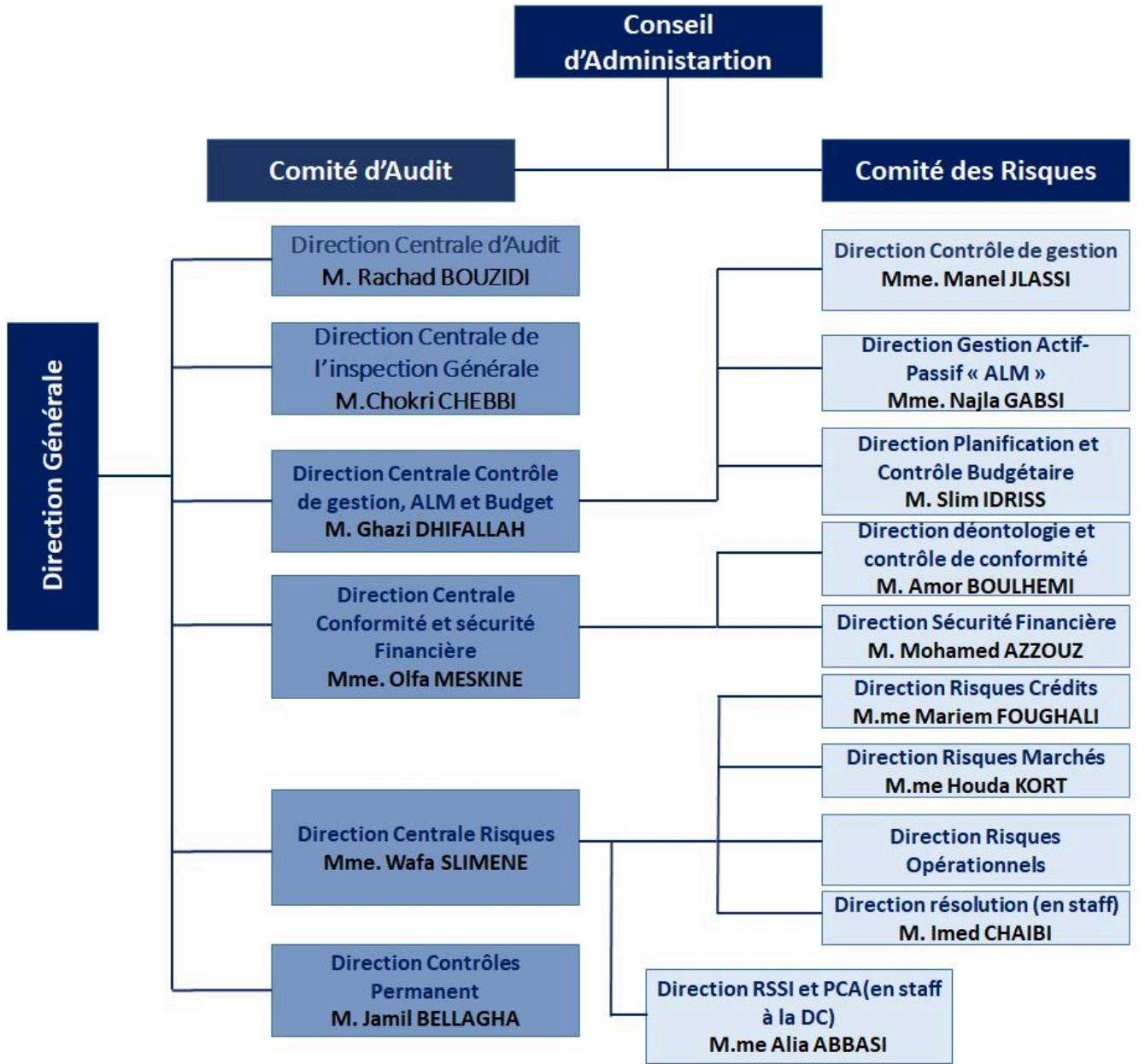
La Direction Centrale Contrôle de Gestion, Gestion Actif-Passif (ALM) et Budget est chargée d'élaborer, suivre et ajuster le business plan de la banque, d'élaborer et suivre le budget annuel de la banque, d'analyser la performance des activités et d'assurer la gestion Actif-passif.

La Direction Centrale de la Comptabilité chargée, outre ses attributions opérationnelles de traitement de l'information comptable, de veiller à l'application de la loi et de la réglementation, des procédures comptables fiscales et d'assurer un contrôle sur les processus de traitement destinés à assurer la fiabilité et l'exhaustivité des comptes comptables. Elle est chargée, également, de mettre en œuvre les normes et pratiques de contrôle comptable et de justification des comptes.

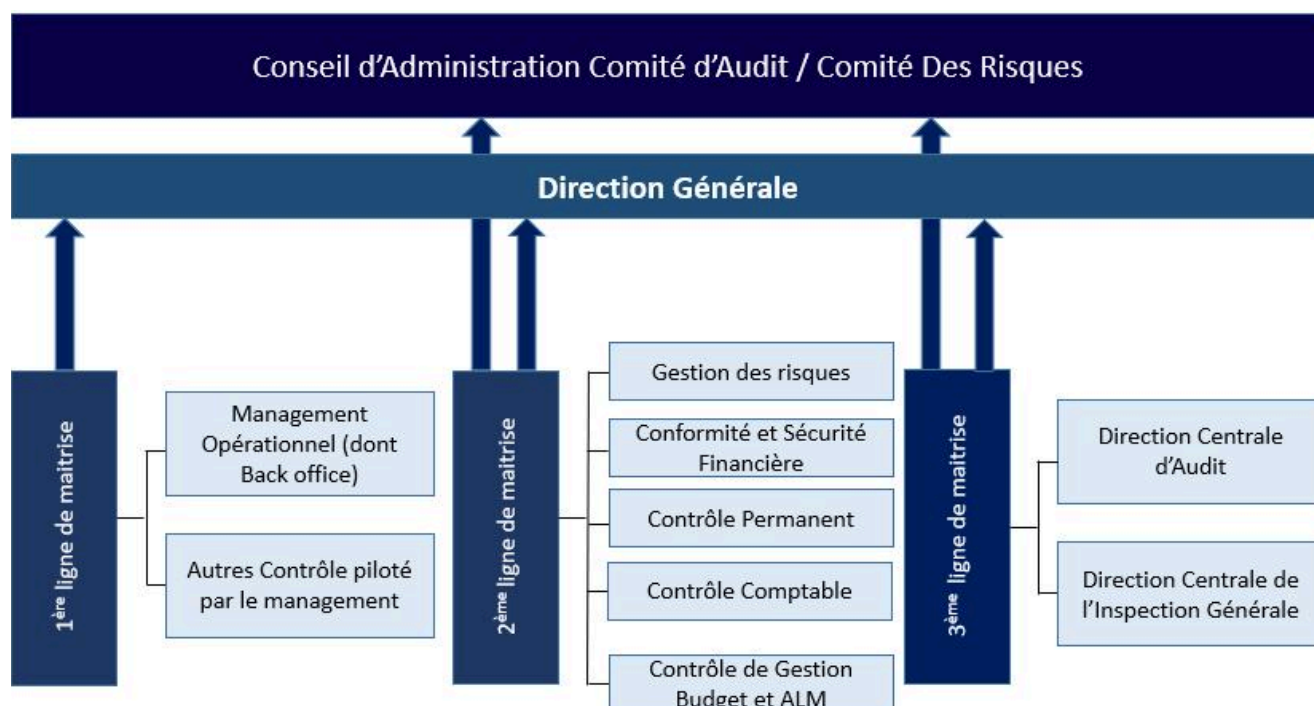
La Direction Contrôles Permanents est chargée de garantir la mise en place des outils et des dispositifs de contrôle permanent nécessaires, permettant de maîtriser les risques engendrés par les activités de la Banque à tous les niveaux. Elle est chargée, également, du contrôle et du suivi de la délégation de pouvoirs au Directeur Général en matière d'octroi de crédits.

Rattachement des responsables du contrôle permanent et du contrôle périodique

Le rattachement hiérarchique



Le rattachement fonctionnel



Moyens matériels et humains affectés au dispositif de contrôle interne.

Les ressources humaines

L'effectif global de la BH Bank est arrêté à 1 848 collaborateurs au 31 décembre 2025.

L'effectif engagé par les structures de contrôle s'élève à 116 employés contre 66 en 2024.

Les moyens matériels

Outre les ordinateurs de bureau et les accès standards, plusieurs systèmes et accès spécifiques sont alloués aux employés affectés au contrôle interne suivant leurs fonctions, tels que :

- Le système SIRON KYC (filtrage) qui permet le filtrage en temps réel des clients lors de l'entrée en relation par rapport aux listes des sanctions. Cette solution a été déployée dans toutes les agences de la Banque leur permettant d'établir le formulaire de connaissance du client, procédé préalable à l'ouverture d'un nouveau compte pour les personnes physiques et les personnes morales.

- L'abonnement Dow Jones qui permet, à l'entrée en relation, d'effectuer une recherche en ligne des listes de sanctions, des Personnes Politiquement Exposées (PEP) nationales et internationales et d'avoir des informations sur l'activité criminelle des personnes et des entités.
- Le système SIRON EMBARGO, exploité par la Division Sécurité Financière, pour effectuer le filtrage des transactions réalisées à la BH Bank par rapport à des listes officielles (ONU, OFAC, UE, etc ...), aux listes des Personnes Politiquement Exposées (PEP) et aux listes des sanctions (blacklists). Il permet, en outre, de filtrer les transactions transitant par le SWIFT en provenance ou à destination des pays figurant sur la liste du GAFI et ceux considérés par la Tunisie comme des paradis fiscaux.
- Le système SIRON AML (profilage), exploité par la Division de la Sécurité Financière, pour assurer le monitoring des transactions et la surveillance à posteriori des opérations par l'analyse du comportement des comptes afin de détecter les activités considérées comme inhabituelles par rapport au fonctionnement normal du compte et/ou au profil de la relation. Il permet la détection des opérations suspectes provenant des différents traitements générés par les applications de la banque.
- Le système SIRON TCR, permet l'identification des clients ayant des indices d'américanité. La liste des relations ayant des indices d'américanité sera communiquée aux agences concernées afin d'actualiser leurs fiches d'identification « KYC » et d'établir le formulaire FATCA adéquat (W8 ou W9). Le module assure aussi la documentation des différents cas et la génération des rapports électroniques qui doivent être communiqués à la Direction Générale des Impôts (DGI).
- L'appliquatif GTI-TBML, est un outil de contrôle automatisé mis à la disposition de la Direction de la conformité pour gérer les risques LAB/FT générés par les opérations à l'international. Il permet d'émettre des signaux d'alerte suite à la détection des opérations suspectes ou inhabituelles en matière LAB/FT générées par les transactions à l'international.
- L'application Contrôle+ est utilisée par la Direction du Contrôle Permanent pour optimiser le suivi du processus de contrôle de deuxième niveau des journées agences, dématérialiser le plan de contrôle et des comptes rendus, automatiser les reportings et les mailings par workflow.

- L'application « Acuity BH Controls », en phase de développement, ciblant la dématérialisation des processus workflow de déclaration des résultats du contrôle de la surveillance managériale
- L'accès à la plateforme BLOOMBERG et à l'interface MEGARA (système de gestion de la Trésorerie), fourni à la Direction Centrale des Risques, pour suivre les risques de marché.
- L'accès au système d'information comptable mis à la disposition de la Direction Centrale de la Comptabilité pour consulter, éditer, contrôler et partager les différentes restitutions de l'information comptable.



Dispositif de gestion des risques

Principaux risques auxquels la banque est exposée

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de contrepartie s'entend par le risque de perte résultant de l'incapacité d'une relation du groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de contrepartie inclut le risque de défaut afférent à certaines opérations de marchés, et peut être aggravé par le risque de concentration individuelle ou sectorielle

Risque de marché

Le risque de marché est défini par le risque de perte provenant d'une évolution défavorable des prix sur un marché. Cette définition fait référence aux principaux marchés financiers, notamment : le marché des actions, le marché des taux d'intérêts (marché obligataire et marché monétaire), le marché des changes (Forex) et le marché des matières premières et de produits de base. Les positions détenues sur le marché des produits dérivés pourraient également être à l'origine d'un risque de marché

Risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux d'intérêt global (RTG) est « le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt de l'ensemble des opérations de bilan et d'hors-bilan, à l'exception des opérations soumises aux risques de marché ». Ce risque qui se réfère aux opérations du 'Banking Book', provient essentiellement du décalage entre les emplois et les ressources de la banque en termes de maturité et en termes de nature de taux.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend comme l'incapacité de la banque à faire face à ses engagements au moment où ils sont dus ou de liquider ses actifs négociables à un coût raisonnable, pouvant mettre en cause sa solvabilité.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Risques IT et la Sécurité des Systèmes d'Information

(Cybercriminalité, défaillance des services...)

Risque de Solvabilité

Dans le but de maintenir sa solidité financière, la BH Bank veille à disposer d'une qualité et d'un niveau des fonds propres adéquats aux niveaux des risques auxquels elle est exposée.

La gestion des fonds propres assure le respect des niveaux cibles de solvabilité, de concentration et de division des risques définis dans le cadre d'appétence pour le risque de la banque et également des normes prudentielles réglementaires.

Risque de non-conformité

En vue d'être en conformité, la BH ordonne ses actions et son activité dans le respect des exigences édictées par les textes législatifs et réglementaires, des principes et normes professionnelles et déontologiques et encore internes.

Risque de réputation

Le risque de réputation s'entend par le risque de perte de revenu suite à une perception négative de la part des parties prenantes de la banque, ses clients, clients, ses actionnaires, etc

Risque ESG

Les risques d'origine Environnementale, Sociale et de Gouvernance, résident dans la manifestation des facteurs ESG lors de la réalisation des activités de financement, d'investissement ou de services du groupe BH Bank.

Gouvernance et renforcement du dispositif de gestion des risques

Dans l'objectif de renforcer son dispositif de gestion des risques et conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2021- 05, la BH BANK a mis à jour ses politiques de financement, de gestion des risques et d'appétence aux risques.

Politiques de gestion des risques & d'appétence aux risques

La BH BANK a défini ses politiques de gestion des risques et d'appétence aux risques, en cohérence avec ses orientations stratégiques et dans le respect des règles prudentielles et des limites internes en matière de gestion des risques.

La politique de gestion des risques de la BH BANK, telle qu'approuvée par le CA, vise principalement à :

- Définir un système de gouvernance efficace de gestion des risques ;
- Définir et expliciter un dispositif de gestion des risques conformément aux limites internes et aux exigences réglementaires ;

- Définir les niveaux de responsabilités des différents intervenants dans le dispositif de gestion des risques tenant compte de l'organisation de la banque ;
- Définir les différentes stratégies utilisées dans la gestion des risques a priori et à postériori et leur couverture dans le respect de son appétence au risque et de la réglementation en vigueur ;
- Définir une politique de reporting et de communication.

La BH BANK a également défini son cadre d'appétence aux risques, lequel cadre s'insère dans le dispositif global de gestion des risques à travers le suivi et le pilotage des niveaux de prise de risque déclinés au niveau des différents métiers.

Le cadre d'appétence aux risques, tel qu'approuvé par le CA, génère un processus itératif faisant interagir l'ensemble des parties prenantes, notamment le Conseil d'Administration, la Direction Générale, le Comité des Risques et les instances opérationnelles et de contrôle.

Ainsi, la BH Bank compte à travers sa politique d'appétence au risque :

- Définir le risque que la banque est prête à assumer pour chaque activité poursuivie ;
- Formaliser l'attitude des organes de gouvernance vis-à-vis des niveaux d'exposition aux risques ;
- Avoir un moyen de mesurer, suivre et ajuster, si nécessaire, l'exposition actuelle à un risque par rapport à une limite définie ou à une capacité maximale ;
- Favoriser la culture du risque et servir de support de communication avec les parties prenantes internes et externes.

Politique de gestion des risques Groupe BH BANK:

Dans le cadre du développement de sa synergie en matière de gestion des risques, le Groupe BH Bank veille au renforcement de son dispositif de gestion des risques conformément à sa politique générale telle qu'arrêtée par le Conseil d'Administration.

Le Groupe BH accorde une grande importance à la gestion et à la maîtrise des risques dans tous ses métiers, et ce afin de mettre en œuvre une politique de gestion des risques groupe efficace et en harmonie avec les orientations stratégiques du groupe. Cette politique couvre essentiellement les principaux risques auxquels le groupe est exposé à travers ses filiales en tenant compte de la spécificité de chaque établissement.

Cette politique de gestion du risque groupe vise principalement à :

- Se doter d'un dispositif de gestion des risques groupe permettant de se prémunir contre les situations de crise, tout en optimisant le rapport rentabilité / risque du groupe ;
- Définir les stratégies utilisées dans la gestion des risques a priori et à postériori, et leur couverture, tout en précisant les limites d'exposition ;
- Maîtriser l'exposition aux risques groupe ;
- Préserver les fonds propres du groupe aussi bien que sa solidité financière ;
- Définir l'appétence au risque à adopter par le groupe dans ses différentes activités ;
- Renforcer le système de Reporting et de Communication du groupe.

Risque de crédit Politique de financement

La politique d'octroi édicte un cadre formalisé et des critères fondamentaux et présente les lignes directrices en matière de financements, eu égard aux risques/opportunités liés à une rentabilité précaire des secteurs économiques et une délimitation des responsabilités via des schémas délégatifs clairement définis.

La politique d'octroi s'appuie sur des principes directeurs déontologiques, commerciaux et de développement durable, de maîtrise des risques, voire d'optimisation du couple Risque/Rentabilité, et du respect des exigences prudentielles, réglementaires et internes en vigueur. De plus, cette politique est élaborée en tenant compte du profil de risque de la banque, des limites d'expositions aux risques, notamment au risque de crédit par segment (Professionnel/Particulier), par secteur d'activité et par groupe d'affaires, et des processus de gestion des risques, tels que décrits au niveau des politiques d'appétence aux risques et de gestion des risques de la banque.

A cet effet, et dans le cadre de la mise à jour de sa politique d'octroi, la BH BANK a défini des limites internes sur les groupes d'affaires et par secteur d'activité, qui sont validées par le Comité Risques et le CA, comme suit :

- Limites internes par groupe d'affaires : en plus des limites réglementaires de concentration et de division des risques, telles que stipulées par la circulaire 2018-06, la BH BANK a fixé des limites internes de concentration par rapport à ses fonds propres nets, et ce par catégories de groupe d'affaires définies sur la base d'un ensemble d'indicateurs de risque de défaut. Ceci permet de continuer à soutenir sa clientèle tout en maîtrisant le risque de concentration lié au défaut d'une ou de plusieurs relations du groupe.
- Revue annuelle de l'ensemble du portefeuille de crédit par le biais d'analyses de ses expositions par secteur d'activité. En effet, l'identification des risques sectoriels et l'analyse de leurs impacts sur la qualité de la créance se traduisent par une limite d'engagement par secteur d'activité en cohérence avec l'orientation stratégique de la banque en matière d'octroi.

De même, et dans le cadre du suivi du risque de contrepartie sur les correspondants étrangers, des limites pays et par banques correspondantes ont été fixées, et ce pour les opérations de confirmation de lettre de crédit et des contre-garanties bancaires. Ces limites sont approuvées par le Comité Risques et le CA de la banque.

Renforcement du dispositif de prévention et de résolution des NPL's

Dans l'objectif de renforcer son dispositif de gestion des risques de crédits et conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2022-01, la BH BANK a mis en place son dispositif de prévention et de résolution des créances non performantes, regroupant l'ensemble des processus de traitement précoce et proactif des créances pour lesquelles le risque de devenir non performantes pourrait être élevé et de traitement curatif visant à réduire le niveau des créances non performantes existantes, et ce en cohérence avec la stratégie globale de la banque, notamment en matière de financement, ses politiques de gestion et d'appétence aux risques, eu égard de la conjoncture macroéconomique et en respect des exigences réglementaires en vigueur. Ce processus comprend :

- L'identification et l'analyse des indicateurs d'alerte et de vulnérabilité, pouvant impacter négativement la qualité des engagements, via le suivi et le pilotage :
 - De la mise en application du dispositif de prévention et de résolution des NPL au sens de la circulaire BCT n°2022-01 ;
 - De la Watch-List, de l'évolution et de la régularité des engagements et de l'évolution des mouvements confiés ;
 - Du respect des limites internes de financement stipulées dans le cadre de la politique d'octroi de crédit de la banque.
- L'évaluation du risque de crédit à deux niveaux :
 - En préventif, via le suivi des indicateurs de risque dont la notation interne des contreparties en plus de l'identification des clients watchlistés selon les critères définis ;
 - En aval, via la classification des engagements et le provisionnement qui en découle.
- Le suivi et le pilotage, via une approche proactive, des normes prudentielles et réglementaires en matière de gestion du risque de crédit, notamment les limites de concentration et de division des risques ;
- Le suivi du respect des limites internes d'exposition au risque de crédit stipulées dans le cadre de la politique d'appétence aux risques de la banque.

Dans le cadre de son dispositif préventif et afin de maîtriser l'encours de l'NPL, la banque a déterminé une base des clients watchlistés. En effet, la watch-list est actualisée mensuellement avec ces trois catégories et intègre des critères quantitatifs et qualitatifs du risque de défaut de chaque contrepartie. Outre les indicateurs de risques retenus, l'appartenance à un groupe ayant des difficultés financières, un problème de gouvernance ou même opérant dans des secteurs d'activité sinistrés sont également des critères permettant de déterminer et d'actualiser la base de la watchlist. Cette watch-list est partagée avec l'ensemble des parties prenantes en vue de la mise en place des actions de prévention adéquates.

De plus et dans le cadre du renforcement du suivi et du pilotage de la qualité du portefeuille de créances et des NPLs, une Task force a été lancée depuis le mois de septembre 2025 via des réunions hebdomadaires en présence de la Direction Générale en vue de :

- Assurer le suivi de la Watch List et l'instauration d'un processus itératif faisant intervenir l'ensemble des parties prenantes afin d'accélérer la mise en œuvre des actions de remédiation et de recouvrement et prévenir une éventuelle dégradation de la qualité de la créance ;
- Renforcer le suivi et la dynamisation des actions de recouvrement des créances non performantes.

Le système de notation interne

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de gestion du risque de crédit, la BH Bank a instauré son système de notation interne en 2017 conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2016-06.

Le système de notation interne de la banque a été développé pour aboutir, en 2023 à la conception et à la mise en place de cinq modèles de notation selon le segment de marché : Corporate, PME/TPE, Professionnel et Retail (Habitat&Consommation). Ce système de notation interne a fait l'objet d'une validation du comité des risques et du CA dans toutes ses étapes marquant son évolution. Ces modèles de notations internes font l'objet annuellement d'un backtesting.

Sur le plan opérationnel, la notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi des crédits et y constitue un outil d'aide à la décision. Elle représente également l'un des principaux déterminants de la limite par contrepartie des opérations de la SDM, notamment les opérations de change à terme et les opérations de swap de change.

De plus, la notation interne s'insère dans le cadre de la gestion dynamique du risque de crédit, et constitue un principal élément du dispositif de prévention des créances non performantes.

S'agissant d'un indicateur d'alerte, la note interne renseigne sur le changement / dégradation du profil risque de la contrepartie, engendré par des difficultés financières et qu'il faudrait traiter afin d'éviter le passage en défaut.

Pour ce qui est du contrôle interne, l'audit interne procède annuellement à un audit du SNI conformément aux dispositions de la circulaire 2016-06.

Risque de liquidité

Dans le but d'assurer une meilleure gestion du risque de liquidité, la banque a développé sa politique de gestion du risque de liquidité dont les principaux objectifs sont :

- Préserver la banque contre les crises de liquidité à court terme et à moyen et long terme ;
- Disposer d'une stratégie de gestion des sources de financement et des coûts de ressources ;
- Adopter une approche proactive pour la gestion du risque de liquidité, via la mise en place d'un système d'alerte précoce et l'application des stress tests ;
- Respecter les normes réglementaires en matière de gestion du risque de liquidité.

Le processus d'évaluation et de suivi du risque de liquidité s'articule essentiellement autour des éléments suivants :

- Le pilotage et le suivi réguliers des ratios réglementaires, notamment le ratio de liquidité à court terme LCR et le ratio de transformation LTD ;
- Le suivi au quotidien de l'évolution d'un ensemble d'indicateurs de risque de liquidité de la banque ainsi que des indicateurs sectoriels;
- Le suivi de l'évolution des indicateurs de risques par rapport aux niveaux d'appétence aux risques permettant de lancer les actions correctrices en cas de besoin,
- L'analyse, l'évaluation et le suivi du risque de liquidité à travers les gaps de liquidité 'Approche ALM' ;
- La mise en place des stress tests de liquidité et des plans d'action en cas de décalage par rapport aux seuils réglementaires et aux niveaux d'appétence aux risques.

Risques de marchés

La BH BANK a défini sa politique de gestion des risques de marchés afin d'assurer une meilleure gestion de ces risques.

Cette politique a pour objectifs de :

- Se doter d'un système d'évaluation, complet et cohérent, permettant une mesure fiable et prudente des risques de marchés ;
- Assurer un suivi régulier des limites internes d'exposition aux risques de marchés ;
- Réagir de façon proactive, en orientant la stratégie de la banque, si les niveaux de risques encourus sont jugés excessifs ;

- Préserver le résultat et les fonds propres de la banque des variations défavorables des paramètres de marchés, notamment en situations de crise ;

Dans son processus d'évaluation et de suivi des risques de marché, la BH BANK adopte principalement :

- Une approche basée sur l'estimation des risques encourus à travers des modèles développés et back-testés en interne (méthode VaR).
- Une approche basée sur l'estimation des charges en fonds propres pour la couverture des risques de marchés conformément à l'approche standard, telle qu'exigée par la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, un suivi quotidien des conditions de marché notamment la volatilité des cours de change à l'échelle nationale et internationale, des indicateurs d'activité de la salle des marchés et des indicateurs de risque y afférents est effectué.

Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise à jour de sa politique de gestion des risques, la banque a mis à jour sa politique RO qui fixe ses orientations en matière de gouvernance et de gestion des risques opérationnels y compris le risque de non-conformité ainsi que les outils et moyens à mettre en œuvre pour assurer cette gestion.

La construction et l'exploitation de la cartographie des risques opérationnels est l'un des axes les plus importants du dispositif global de gestion des RO mis en place. Ainsi, en 2025, la banque a procédé à la révision de sa cartographie des risques opérationnels validée par le Comité des Risques et le CA et ce dans une démarche participative faisant intervenir les experts métiers de la banque.

La mise à jour de la cartographie faisant partie du portefeuille des projets stratégiques de la banque, a pour objectif principal d'identifier les zones ou les processus dont l'exposition aux risques opérationnels est devenue plus ou moins fréquente et plus importante au sein de la Banque. À cet effet, la révision de la cartographie des risques a consisté en une mise à jour des risques identifiés, de l'appréciation de leurs criticités ainsi qu'une évaluation du dispositif de contrôle associé.

Dans le but de la mise en place d'une approche basée sur l'historique de l'exposition de la banque aux risques opérationnels y compris le risque de non-conformité, la banque a mis en production un outil de remontée des incidents et des pertes opérationnelles BH DIGITALY ORM

Ce processus permettra d'enregistrer les pertes opérationnelles de la banque dans une base de données à travers une fiche de déclaration des incidents mise à la disposition des correspondants risques opérationnels et des correspondants risques opérationnels centralisateurs au niveau de l'outil.

Risque de Solvabilité

La BH Bank poursuit le développement de son dispositif de gestion des risques conformément aux exigences réglementaires et prudentielles. Ainsi, la banque veille au respect en permanence des ratios de solvabilité et des normes de division et de concentration des risques en conformité avec les dispositions de la circulaire BCT n°2018-06 et en cohérence avec ses politiques de gestion et d'appétence aux risques.

La BH BANK a mis en place un Plan de Continuité d'Activités formalisé qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de la banque en cas de perturbation opérationnelle majeure.

Les perturbations opérationnelles majeures peuvent résulter d'un grand éventail d'événements, comme des catastrophes naturelles, des attaques malveillantes et d'autres actes intentionnels ou accidentels qui causent des dégâts s'étendant aux actifs de l'institution.

D'autres événements, comme les pannes informatiques et les pandémies peuvent conduire à des perturbations opérationnelles majeures en affectant le fonctionnement normal des actifs.

Pour le maintien en condition opérationnelle du PCA, la banque a mené en 2025 les actions suivantes :

- Organisation d'ateliers de sensibilisation et d'échanges avec l'ensemble des structures centrales soient au total 17 ateliers qui ont touché 23 structures et 147 collaborateurs.
- Mise à jour des positions au niveau du site de repli à la Mghira ;
- Mise à jour de la liste des utilisateurs du site de repli ;
- Mise à jour de la liste des applications utilisées par les différents utilisateurs du site de repli ;
- Actualisation des procédures de continuité métier des différentes structures métiers.
- Élaboration des procédures de continuité métier manquantes ;
- Analyse et revue des documents relatifs au Plan de Continuité d'Activité.

Il est à noter qu'une mission d'audit externe a été lancée en 2025 pour évaluer la conformité du CA en vigueur avec la norme ISO 22301.

En 2025, la banque a entamé les travaux pour la mise à jour de la politique de sécurité SI de la banque en priorisant la politique de gestion des accès axée sur les éléments suivants :

- Politique Générale de Gestion des Accès qui définit l'objet, champ d'intervention et exigences générales et spécifiques de cette politique ;
- Processus de Gestion des Accès Logiques qui concerne tous les utilisateurs (employés, stagiaires ou collaborateurs externes) dont l'activité nécessite l'accès aux ressources de la Banque et dont la mise en place nécessite des prérequis à l'instar de la mise en place d'un registre d'accès et du catalogue des profils ;
- Politique de mots de passe qui regroupe les règles de définition des critères des mots de passe utilisés au niveau de la BH Bank et précise les principaux paramètres notamment la durée de vie, la longueur, la complexité, l'historique, blocage/déblocage, moyens techniques de mise en œuvre, la revue...
- Politique de gestion des accès distants : Il s'agit d'un document cadre permettant de gérer et d'organiser les accès distants en respectant la Politique de la Gestion des Accès de la Banque et fixe les règles de sécurité qui doivent être respectées pour tout type d'accès distant tenant compte de la criticité des risques relatifs à ces accès.
- Formulaire d'accès distant ;
- Charte d'accès distant qui définit les principes, règles et bonnes pratiques visant à encadrer l'accès à distance au sein de la BH Bank.

La politique de gestion des accès et ses composantes ont été validées par le Comité Conformité, risques et Contrôles présidé par la Direction Générale.

En application du Décret-loi n° 2023-17 du 11 mars 2023 relatif à la cybersécurité, la banque a lancé une mission d'audit externe de la sécurité du système d'information en 2025.



Rapport Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels Arrêtés au 31-12-2025

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH BANK publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2025 qui se tiendra en date du 30 avril 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Fethi SAIDI représentant du groupement (CFA, CWG et CNW) et Mr. Abdellatif ABBES représentant du groupement (UAT, PROAUDIT et FINACO).

BH BANK

Etats financiers arrêtés au
31 Décembre 2025



BH BANK

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2025

(Unité en mille dinars)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité	
Actifs					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	465 599	157 460	157 460
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	158 879	186 003	186 003
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 317 861	10 576 707	10 576 707
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	77 270	107 669	81 414
AC5	Portefeuille d'investissement	5	3 781 312	3 121 123	3 147 378
AC6	Valeurs immobilisées	6	154 485	146 239	146 239
AC7	Autres actifs	7	289 472	181 438	181 438
Total des actifs			15 244 878	14 476 639	14 476 639

Passifs

PA1	Banque Centrale et CCP		-	-	-
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	2 064 197	2 358 896	2 358 896
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	10 028 454	9 008 552	9 008 552
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 458 663	1 564 738	1 564 738
PA5	Autres passifs	11	320 291	192 368	192 368
Total des passifs			13 871 605	13 124 554	13 124 554

Capitaux propres

CP1	Capital		238 000	238 000	238 000
CP2	Réserves		1 095 089	1 043 266	1 043 266
	Réserves pour réinvestissements exonérés		271 383	221 383	221 383
	Autres réserves		823 706	821 883	821 883
CP3	Actions propres		-	-	-
CP4	Autres capitaux propres		414	414	414
CP5	Résultats reportés		1	1	1
CP6	Résultat de l'exercice		39 769	70 404	70 404
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-	-
Total des Capitaux propres		12	1 373 273	1 352 085	1 352 085
Total des capitaux propres et passifs			15 244 878	14 476 639	14 476 639

BH BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2025

(Unité en mille dinars)

Notes

31/12/2025

31/12/2024

Passifs éventuels

	Notes	31/12/2025	31/12/2024	
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	548 834	736 683
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		14 323	15 747
	B- En faveur de la clientèle		534 511	720 936
HB2	Crédits documentaires		278 960	251 888
HB3	Actifs donnés en garantie		1 960 125	1 292 490
Total des passifs éventuels			2 787 919	2 281 061

Engagements donnés

HB4	Engagements de financements donnés	13	1 068 603	792 853
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-
	B- En faveur de la clientèle		1 068 603	792 853
HB5	Engagements sur titres		-	-
	A- Participations non libérées		-	-
	B- Titres à recevoir		-	-
Total des engagements donnés			1 068 603	792 853

Engagements reçus

HB6	Engagements de financement reçus	14	65 213	7 864
HB7	Garanties reçues	15	3 736 728	3 715 016
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etablissements bancaires, financiers et d'assurances		69 106	153 383
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 667 622	3 561 634
Total des engagements reçus			3 801 941	3 722 880

BH BANK
ETAT DE RESULTAT
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2025
(Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	963 153	1 080 707	1 037 667
PR2	Commissions (en produits)	17	148 920	159 556	159 556
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	46 438	46 827	44 369
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	289 754	202 039	204 497
Total produits bancaires			1 448 265	1 489 129	1 446 089
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(740 129)	(730 043)	(730 043)
CH2	Commissions encourues		(15 503)	(14 858)	(14 858)
Total charges d'exploitation bancaire			(755 632)	(744 901)	(744 901)
Total Produit net bancaire			692 633	744 228	701 188
PR5- CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(326 184)	(349 589)	(304 176)
PR6- CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(11 528)	(5 137)	(5 137)
PR7	Autres produits d'exploitation	23	6 009	6 673	4 300
CH6	Frais de personnel		(206 912)	(189 448)	(189 448)
CH7	Charges générales d'exploitation	24	(89 234)	(71 732)	(71 732)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(18 104)	(20 037)	(20 037)
Résultat d'exploitation			46 680	114 958	114 958
PR8- CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	25	4 208	820	820
CH11	Impôt sur les bénéfices	26	(9 942)	(37 812)	(37 812)
Résultat des activités ordinaires			40 946	77 966	77 966
PR9- CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	27	(1 177)	(7 562)	(7 562)
Résultat net de l'exercice			39 769	70 404	70 404
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-
Résultat après modifications comptable			39 769	70 404	70 404

BH BANK
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2025

(Unité en mille dinars)

Notes	2025	2024 publié	2024 retraité
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	1 108 512	1 219 859	1 217 401
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(752 347)	(737 613)	(737 613)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	(11 580)	112 934	112 934
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers	(686 250)	720 426	720 426
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	(134 228)	(716 846)	(716 846)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle	1 020 341	249 949	249 949
Titres de placement	4 400	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(296 837)	(350 043)	(350 043)
Sommes reçues des débiteurs divers	27 453	44 701	44 701
Impôt sur les bénéfices	35 541	(53 270)	(53 270)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	315 005	490 097	487 639
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	289 754	202 039	204 497
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(595 329)	(869 094)	(869 094)
Autres flux d'investissements	-	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(26 346)	(23 748)	(23 748)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(331 921)	(690 803)	(688 345)
Activité de financement			
Emission d'actions	-	-	-
Emission d'emprunts	(154 767)	145 664	145 664
Augmentation / diminution des ressources spéciales	43 926	53 174	53 174
Dividendes versés	(19 040)	(52 360)	(52 360)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(129 881)	146 478	146 478
Effet des modifications comptables	(83 000)	-	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	23 699	23 564	23 564
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(206 098)	(30 664)	(30 664)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(272 458)	(241 794)	(241 794)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	28	(272 458)	(272 458)

BH BANK

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au 31 décembre 2025

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Présentation de la banque

La BH BANK est une société anonyme admise à la côte permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5 DT chacune et ayant son siège social sis à 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis.

"Créée en 1974 sous la dénomination de la « Caisse nationale d'épargne logement » conformément à la loi n°24-1973 du 07/05/1973, puis convertie en banque conformément à la loi n 18-1989 du 22/02/1989 sous la dénomination sociale de la « Banque de l'habitat » régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'a été abrogée par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. En date du 30/04/2019, la dénomination sociale a été encore une fois changée en « BH BANK » en vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2019.

La BH BANK dispose d'un réseau se composant de 10 directions régionales, 151 points de vente et 2 succursales.

2- Révérénciel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la BH BANK sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

3- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

3.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes.

3.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2025, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 MD) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminés par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 MD.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 MD au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2022-02 du 4 mars 2022, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 74 720 KDT et une reprise de 31 129 KDT (Dont 20 875 KDT provient de la cession et la radiation des créances) au titre de l'exercice 2025.

3.3- Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêt comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

3.4- Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

• Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :

- Leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
- La liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor

• Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

• Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

• Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

3.7- Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

3.8- Autres

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4- Les retraitements comptables sur l'exercice 2024 :

	31/12/2024 publié	(1)	(2)	(3)	(4)	31/12/2024 retraité
PR01	1 080 707	-45 413	2 373			1 037 667
PR05/CH04	-349 589	45 413				304 176
PR07	6 673		-2 373			4 300
AC04	107 669			-26 255		81 414
AC05	3 121 123			26 255		3 147 378
PR03/CH03	46 827				-2 458	44 369
PR04	202 039				2 458	204 497

(1) Reclassement des reprises des agios réservés sur créances radiées vers reprise de provisions et résultat de correction de valeur (PR05)

(2) Reclassement des intérêts récupérés sur résiliation négative des comptes d'épargne logement vers les intérêts et revenus assimilés (PR01)

(3) Reclassement des BTA placement et emprunts obligataires vers les titres d'investissement (AC05)

(4) Reclassement des dividendes et produits assimilés sur titres placement vers les intérêts et revenus des titres d'investissement (AC05)

5- Notes explicatives

5.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

Au 31/12/2025, la caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie totalisent 465 599 mille dinars contre 157 460 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Caisse en dinars	54 946	44 564
Caisse en devises	(289)	2 637
Change manuel	7 356	4 063
Avoirs chez la BCT en dinars	52 316	45 020
Avoirs chez la BCT en devises	12 161	20 504
Prêts à la BCT	340 733	42 314
Créances rattachées	22	4
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	675
Provisions pour dépréciation	(2 607)	(2 607)
Total	465 599	157 460

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Provisions pour dépréciation	(2 607)	-	-	(2 607)
Total des provisions	(2 607)	-	-	(2 607)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2025, les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 158 879 mille dinars contre 186 003 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires banques	1 654	3 471
Prêts interbancaires	92 401	102 023
Organismes financiers spécialisés	66 635	82 320
Provisions sur comptes Nostri en devises	(1 811)	(1 811)
Total	158 879	186 003

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se présentent comme suit :

	31/12/2025	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Comptes ordinaires en devises	1 654	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars	65 000	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en devises	27 383	Banque	Non	Non
Créances rattachées aux prêts interbancaires	18	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	66 113	Leasing	Non	Non
Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers	522	-	-	-
Provisions	(1 811)	-	-	-
Total	158 879	-	-	-

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances/Etab bancaire & financiers	102 503	35 256	20 735	-	160 148	(1 269)	158 879
Dont parties liées	5 876	8 231	19 878	-	-	-	33 984

(*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Provisions sur comptes Nostri en devises	(1 811)	-	-	(1 811)
Total des provisions	(1 811)	-	-	(1 811)

Note 3- Créances sur la clientèle

	31/12/2025	31/12/2024
Encours à la clientèle	8 739 814	9 625 569
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	780 143	392 972
Créances contentieuses	1 040 803	957 461
Échéances à recouvrer en principal	1 670 250	1 288 105
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	(5)
Créances rattachés	61 383	64 459
Intérêts perçus d'avance	(69 121)	(71 625)
Créances à la clientèle brutes	12 223 267	12 256 936
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(997 880)	(853 420)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(324 661)	(281 070)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(150 626)	(156 360)
Intérêts et autres produits réservés	(421 102)	(378 242)
Total Net	10 317 861	10 576 707

Au 31/12/2025, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 223 267 mille dinars contre 12 256 936 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Compte courant débiteur	1 052 929	1 017 674	35 255
Autres concours à la clientèle	9 422 661	9 611 408	(188 747)
Crédits commerciaux et industriels	7 356 050	7 389 012	(32 962)
Immobilier promoteur	592 450	717 760	(125 310)
Immobilier acquéreur contractuel	734 929	756 529	(21 600)
Immobilier acquéreur ressources propres	599 397	602 774	(3 377)
Autres concours à la clientèle	139 835	145 333	(5 498)
Créances contentieuses	1 040 803	957 461	83 342
Crédits sur ressources spéciales	706 874	670 393	36 481
Total des créances brutes	12 223 267	12 256 936	(33 669)

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances nettes sur la clientèle	3 007 721	1 748 680	2 990 734	1 328 010	9 075 146	1 242 715	10 317 861
Les créances sur les parties liées	727 017	475 185	559 317	244 611	2 006 129	147 682	2 153 812

A la date du 31/12/2025, la ventilation par secteur d'activité de la totalité des engagements brut de la banque, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Créances à la clientèle		Engagements par signature		Actifs Normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Immobilier	1 280 394	1 296 990	64 162	70 935	690 146	765 169	654 410	602 756	1 344 556	1 367 925
Services	3 447 726	4 085 556	1 254 320	1 189 468	4 058 729	4 135 077	643 317	1 139 947	4 702 046	5 275 024
Industrie	3 449 038	2 901 769	499 265	437 061	2 809 541	2 790 647	1 138 762	548 184	3 948 303	3 338 830
Tourisme	215 073	258 792	10 853	5 265	83 422	121 501	142 504	142 557	225 926	264 057
Agriculture	152 866	149 598	30 821	40 379	152 144	165 945	31 542	24 032	183 686	189 977
Particuliers	3 570 268	3 495 688	14 019	10 716	3 266 394	3 210 544	317 893	295 860	3 584 287	3 506 404
Autres	107 902	68 543	22 957	27 599	130 861	96 142	-	-	130 860	96 142
Total Brut	12 223 267	12 256 936	1 896 397	1 781 424	11 191 237	11 285 025	2 928 427	2 753 335	14 119 664	14 038 360

(*) Actifs classés 0 & 1

(**) Actifs classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2025	Agios Réserves 31/12/2024	Variation
Compte courant débiteur	(181 710)	(154 628)	(27 082)
Crédits commerciaux et industriels	(130 460)	(125 152)	(5 308)
Immobilier promoteur	(92 149)	(81 138)	(11 011)
Immobilier acquéreur contractuel	(1 822)	(1 893)	71
Immobilier acquéreur ressources propres	(14 961)	(15 431)	470
Total General	(421 102)	(378 242)	(42 860)

	31/12/2024	Dotation	Reprise	Cession/Radiation	Reclass	Autres	31/12/2025
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(853 420)	(300 928)	37 879	118 589	-	-	(997 880)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	-	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(281 070)	(74 720)	10 254	20 875	-	-	(324 661)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(156 360)	-	5 734	-	-	-	(150 626)
Intérêts et autres produits réservés	(378 242)	(94 397)	28 079	23 458	-	-	(421 102)
Total	(1 680 229)	(470 045)	81 946	162 922	-	-	(1 905 406)

Les créances brutes à la clientèle, y compris engagements par signatures, par classe de risque se présentent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Classe 0 et 1	11 191 237	11 285 025	(93 788)
Classe 2	184 016	730 712	(546 696)
Classe 3	868 373	172 862	695 511
Classe 4	795 817	825 286	(29 469)
Classe 5	1 080 221	1 024 475	55 746
Total des créances brutes	14 119 664	14 038 360	81 304

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
FOPRODI	21	25
FOPROLOS	542 117	507 358
PNRLR	105 744	105 756
FNAH	121	91
2EME PDU	1 820	1 826
3 EME P.D.U	5 130	5 140
4 EME P.D.U	6 754	6 761
EL HAFSIA	398	398
HG 00 4B	9 454	9 491
PRLSI INONDATION	2 017	2 017
AFD	1 351	1 757
1er logement	31 947	29 773
Total des créances brutes	706 874	670 393

Note 4- Portefeuille titres commercial

Au 31/12/2025, le portefeuille titre commercial totalise 77 270 mille dinars contre 81 414 mille dinars au 31/12/2024 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	-	83 000	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	-	2 367	-
Bons de Trésor à court terme -BTCT-	Coté	78 600	-	83 000
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	-	22 822	-
Autres titres de placement	Coté	1 000	1 000	1 000
Total 1		79 600	109 189	84 000
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		-	(2 812)	-
Créances rattachées aux titres de placement		(2 330)	1 292	(2 586)
Total 2		(2 330)	(1 520)	(2 586)
Total Net (1+2)		77 270	107 669	81 414

Les bons du trésor sont ventilés selon la durée résiduelle comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Bons de Trésor à court terme -BTCT-	50 000	28 600	-	-	78 600	-	78 600
Dont parties liées	50 000	28 600	-	-	78 600	-	78 600

Le tableau suivant présente les plus-values latentes sur titres de participation

	VB	(+V) Latente
Bons de Trésor à court terme -BTCT-	78 600	-
Autres titres de placement	1 000	-
Total	79 600	-

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2024	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2025	Emetteur	Fixe	Variable
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	83 000	-	-	(83 000)	-	Trésor	-	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	2 367	-	-	(2 367)	-	Trésor	-	-
Bons de Trésor à court terme -BTCT-	-	28 600	(33 000)	83 000	78 600	Banque	78 600	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	22 822	-	-	(22 822)	-	-	-	-
Autres titres de placement	1 000	-	-	-	1 000	Société	-	1 000
Total	109 189	28 600	(33 000)	(25 189)	79 600	-	78 600	1 000

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 3 781 312 mille dinars au 31 décembre 2025 contre 3 147 378 mille dinars au 31 décembre 2024.

Libellés	Titres D'investissement BTA	Titres D'investissement SICAR	Filiales	Entr. Associée (TFB)	Autres Titres de Participation	Autres titres d'investissements	Emprunts obligataires	Total
Solde au 31/12/2024	1 637 741	322 573	60 047	63 994	74 538	924 500	-	3 083 393
Acquisitions 2025	600 593	20 000	-	13 580	14 819	6 629	-	655 221
Remboursements	-	(17 684)	-	-	-	(36 629)	(5 980)	(60 293)
Reclassement	2 367	-	(746)	-	746	-	22 822	25 189
Total brut au 31/12/2025	2 240 701	324 889	59 301	77 574	90 103	894 500	16 842	3 703 910
Créances rattachées au 31/12/2025	173 540	-	-	-	-	34 843	793	209 176
Provision au 31/12/2024	-	(64 019)	(746)	(31 758)	(23 723)	-	-	(120 246)
Dotation 2025	-	(1 874)	-	(11 000)	(1 038)	-	-	(13 912)
Reprise 2025	-	547	-	-	1 837	-	-	2 384
Reclassement	-	-	746	-	(746)	-	-	-
Provision au 31/12/2025	-	(65 346)	-	(42 758)	(23 670)	-	-	(131 774)
Total net au 31/12/2025	2 414 241	259 543	59 301	34 816	66 433	929 343	17 635	3 781 312

Les participations dans les parties liées (Filiales et entreprise associée) à la banque se détaillent comme suit :

Participations	31/12/2025			31/12/2024		
	Brut	Prov	Net	Brut	Prov	Net
BH LEASING	12 371	-	12 371	12 371	-	12 371
BH INVEST	900	-	900	900	-	900
SICAV BH-Obligataire	14 906	-	14 906	14 906	-	14 906
SICAV BH-Capitalisation	4 543	-	4 543	4 543	-	4 543
BH SICAF	7 446	-	7 446	7 446	-	7 446
BH ASSURANCES	5 940	-	5 940	5 940	-	5 940
BH IMMO	4 498	-	4 498	4 498	-	4 498
BH EQUITY	7 497	-	7 497	7 497	-	7 497
STIMEC (*)	-	-	-	420	(420)	-
BH RECOUVREMENT	1 200	-	1 200	1 200	-	1 200
Société Moderne de titrisation (*)	-	-	-	326	(326)	-
TFB	77 574	(42 758)	34 816	63 994	(31 758)	32 236
Total	136 875	(42 758)	94 117	124 041	(32 504)	91 537

(*) Ces participations ont été reclassées au niveau des autres titres de participation

Note 6 -Valeurs Immobilisées

Désignation	Tableau de variation des immobilisations arrêté au 31/12/2025					Amortissement et provision				
	Mouvements de la période				Valeur fin de période	Cumul début de période	Dotation/Rep rise	Amor t sorties	Cumul fin de période	VCN fin de période
Valeur début de période	Acquisiti ons	Sorti e	Reclasse ment							
Immeubles d'exploitation	53 142	-	-	-	53 142	(37 500)	(2 157)	-	(39 657)	13 485
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagements et installations	95 329	6 082	-	-	101 411	(72 091)	(6 739)	-	(78 829)	22 581
Matriel et mobiliers de bureau	65 901	3 493	-	-	69 394	(56 690)	(4 080)	-	(60 771)	8 622
Matriel de transport	4 383	962	-	-	5 346	(3 904)	(443)	-	(4 347)	999
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations corporelles	20 750	4 296	-	-	25 046	-	-	-	-	25 046
Immobilisations incorporelles en cours	68 640	5 306	-	-	73 946	-	-	-	-	73 946
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	(1 190)	(18)	-	(1 208)	44
Logiciels informatiques	29 766	5 408	-	-	35 174	(26 277)	(4 109)	-	(30 386)	4 788
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 794)	(5)	-	(2 799)	3
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(500)	250	-	(250)	(250)
Total	347 186	25 547	-	-	372 734	(200 946)	(17 301)	-	(218 248)	154 485

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	Linéaire
Matériel de sécurité	15%	Linéaire
Constructions	5%	Linéaire
Matériel de transport	20%	Linéaire
Outillage mobile	15%	Linéaire
Mobilier de bureau	20%	Linéaire
Matériel de bureau	20%	Linéaire
Matériel informatique	33%	Linéaire
Agencements et aménagements	20%	Linéaire
Installations	5% et 10%	Linéaire
Logiciels informatiques	33%	Linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 289 472 mille dinars contre 181 438 mille dinars au 31/12/2024 se détaillant ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
a - Comptes d'attente et de régularisation	144 390	30 423
b - Autres	145 082	151 015
Avances au personnel	34 140	26 990
Prêts au personnel	35 448	36 070
Etat et collectivités locales	34 031	79 514
Débiteurs divers	62 317	26 659
Charges reportées	4 589	4 925
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(25 443)	(23 143)
Total Net	289 472	181 438

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(23 143)	(2 300)	-	(25 443)
Total des provisions	(23 143)	(2 300)	-	(25 443)

5.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 2 064 197 mille dinars contre 2 358 896 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024		
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	779 000	1 614 000		
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	998 500	621 000		
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	246 630	92 706		
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	15 094	-		
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	6 077	7 092		
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	2	29		
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	18 894	24 069		
Total	2 064 197	2 358 896		
	31/12/2025	Organisme	Refin BCT	Mat par titres
Compte ordinaire Banque	15 094	Banque	Non	Non
Emprunts en dinars auprès des banques	1 777 500	Banque	Non	Non
Emprunts en devises auprès des banques	246 630	Banque	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	6 079	Banque		
Dépôts à vue des établissements financiers	18 894	Institution financière	Non	Non
Dettes rattachées aux dépôts et avoirs des établissements financiers	-	Leasing	-	-
Total	2 064 197		-	-

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 846 024	197 000	-	-	2 043 024	21 173	2 064 197
Dont dépôt des parties liées	6 783		-	-	6 783	-	6 783

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 10 028 454 mille dinars contre 9 008 552 mille dinars au 31/12/2024 et se détaille ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires	2 968 836	2 736 544
Comptes d'épargne	4 180 363	3 904 958
Comptes à échéance	1 598 352	1 367 272
Bons à échéance et valeurs assimilées	968 525	738 678
Dettes rattachées	52 787	50 693
Charges constatées d'avance	(18 333)	(13 476)
Autres sommes dues	277 924	223 883
Total	10 028 454	9 008 552
	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts à vue	2 968 836	2 736 544
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	2 237 049	1 976 279
Comptes ordinaires en dinars convertibles	51 357	56 352
Comptes ordinaires en devises	668 891	694 698
Dettes rattachées	11 539	9 215
Dépôts d'épargne	4 180 363	3 904 958
Comptes d'épargne logement	777 251	789 772
Comptes d'épargne logement EL JADID	327 206	333 225
Comptes spéciaux d'épargne	2 792 731	2 523 873
Comptes d'épargne études	54 355	50 461
Comptes d'épargne Capital +	228 809	207 616
Comptes d'épargne investissement	11	11
Total Net	7 149 199	6 641 502

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à terme	1 530 844	1 281 936
Placements en devises	67 508	85 336
Certificat de dépôt	777 000	563 500
Bons de caisse	191 525	175 178
Dettes rattachées	52 787	50 693
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(18 333)	(13 476)
Total Net	2 601 331	2 143 167

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 408 787	1 298 058	621 169	5 737 638	9 065 653	962 801	10 028 454
Dont dépôt des parties liées	106 806	78 981	10 184	481 553	677 525	-	677 525

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 1 458 663 mille dinars contre 1 564 738 mille dinars au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Ressources extérieures	304 189	386 304
Fonds budgétaires	811 553	767 628
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	4 086	5 300
Dettes rattachées aux ressources spéciales	14	14
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	6 715	2 056
Emprunts subordonnés	153 129	112 828
Autres fonds empruntés	173 717	286 670
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	5 260	3 938
Total	1 458 663	1 564 738

Les Ressources spéciales se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
-FONDS FOPROLOS	547 499	505 446
-FONDS PNRLR	107 351	107 340
-FONDS 2EME PDU	2 959	2 947
-FONDS 3EME P.D. U	8 801	8 778
-FONDS 4EME P.D. U	20 964	20 965
-FONDS EI HAFSIA	2 787	2 787
-FONDS FNAH	24 775	22 458
- AUTRES FONDS	66 373	66 904
-FONDS FONAPRA	1 440	1 440
-FONDS FOPRODI	655	654
-FONDS HG004B	25 661	25 621
-FONDS PRLSI INONDATION	2 288	2 288
DETTES RATTACHEES	14	14
TOTAL	811 567	767 642

Les emprunts se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts matérialisés	468 118	506 488
Emprunts subordonnés	153 129	112 828
Dettes rattachées	6 715	2 056
Autres emprunts	308 274	391 604
Emprunts Banque Mondiale	15 403	10 675
Emprunts B A D	153 114	186 271
Emprunts B E I	117 802	163 254
Emprunt BIRD	357	1 071
Emprunt FADES	4 208	7 105
Autres emprunts	144	145
AFD	13 161	17 783
Dettes rattachées	4 085	5 300
Autres fonds empruntés	178 978	290 608
Total	647 096	797 096

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Emprunts et ressources spéciales	122 969	262 300	366 515	415 673	1 167 457	291 206	1 458 663
Dont dépôt des parties liées	14 000	21 000	112 000	399 334	547 499	264 068	811 567

Note 11 – Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 320 291 mille dinars contre 192 368 mille dinars au 31/12/2024 se détaillant ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Organismes sociaux	4 961	4 418
Personnel	88	24
Etat et collectivités locales	27 666	34 241
Fournisseurs	10 341	9 941
Commissions de garantie et de change	4 235	3 921
Exigibles après encaissement	143 320	(29 142)
Provisions pour passifs et charges	28 419	46 127
Impôts sur les sociétés	9 942	37 812
Comptes de régularisation passifs	90 493	84 006
Divers	826	1 020
Total	320 291	192 368

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Provisions pour passifs et charges	46 127	-	(17 708)	28 419
Total des provisions pour passifs et charges	46 127	-	(17 708)	28 419

5.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 – Capitaux propres :

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres		
Capital souscrit	238 000	238 000
Primes liées au capital	128 000	128 000
Réserves légales	23 800	23 800
Autres réserves	943 289	891 466
Ecart de réévaluation	414	414
Report à nouveau	1	1
Résultat de l'exercice	39 769	70 404
Total	1 373 273	1 352 085

A la date du 31-12-2025, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions totalement libérées, de valeur nominale égale à 5 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2025 s'élève au 31 Décembre 2025 à 1 373 273 mille dinars contre 1 352 085 mille dinars au 31 décembre 2024.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2025 la somme de 12 104 MD et se détaillent comme suit :

Fonds d'aide sociale	4 323
Réserves pour Réinvestissements exonéré	7 354
Résultat reporté	13
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414
Total	12 104

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de l'exercice (1)	39 768 933	70 403 962
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions gratuite	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital	-	-
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	0,835	1,479

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	0	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Réserves pour Reinv exonéré	Réserves pour risques Généraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Report à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2023		238 000	128 000	23 800	524 640	209 453	23 073	-	45 967	414	1	140 013	1 333 361
Affectation du résultat 2023		-	-	-	74 723	20 030	-	-	1 000	-	-	(95 753)	-
Reclassements et autres variations		-	-	-	-	(8 100)	-	-	-	-	8 100	-	-
Distributions de dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 100)	(44 260)	(52 360)
Augmentation du capital en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)		-	-	-	-	-	-	-	680	-	-	-	680
Résultat au 31/12/2024		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70 404	70 404
Solde au 31/12/2024		238 000	128 000	23 800	599 363	221 383	23 073	-	47 647	414	1	70 404	1 352 085
Affectation du résultat 2024		-	-	-	364	53 000	-	-	1 000	-	-	(54 364)	-
Reclassements et autres variations		-	-	-	-	(3 000)	-	-	-	-	3 000	-	-
Distributions de dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 000)	(16 040)	(19 040)
Augmentation du capital en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)		-	-	-	-	-	-	-	458	-	-	-	458
Résultat au 31/12/2025		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39 769	39 769
Solde au 31/12/2025		238 000	128 000	23 800	599 727	271 383	23 073	-	49 106	414	1	39 769	1 373 273

(*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

5.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 13 – Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2025 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	14 323	2 773 596	-
Caution et aval	14 323	534 511	-
Crédit documentaire	-	278 960	-
Actifs donnés en garantie	-	1 960 125	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Bons de trésor affectés en garantie	1 101 613	433 979
Garanties données sur refinancement crédit court terme	662 510	662 510
Garanties données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	196 002
TOTAL	1 960 125	1 292 490

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2025 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	1 068 603	-
De financement	-	1 068 603	-
Sur titres (*)	-	-	-

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle			
Crédits notifiés non utilisés- CCT et CMLT et FNAH	997 584	-	719 422
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	-	719 422	-
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	68 562	70 893	70 893
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources contractuelles	635	657	657
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources ordinaires	365	425	425
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457	1 457
Total	1 068 603	792 853	792 853

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2025 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	65 213	-	-
De financement	65 213	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2025 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	69 106	3 667 622	-
De garantie de la clientèle	69 106	3 667 622	-

5.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 963 153 mille dinars au 31/12/2025 contre 1 037 667 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillent ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	15 102	10 975	10 975
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	17 321	14 686	14 686
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	713 169	797 291	799 664
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	92 637	99 259	99 259
Intérêts de retard sur crédits	66 723	47 141	47 141
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	28 079	71 178	25 765
Produits sur opérations avec la clientèle liés à une modification comptable	-	9 723	9 723
Reports sur opérations de change à terme de couverture	1 354	2 332	2 332
Commissions sur engagements de garantie	15 687	17 625	17 625
Commissions sur lettres de garantie	321	319	319
Commissions de compte sur opérations de crédit	5 812	5 276	5 276
Commissions de découvert sur opérations de crédit	6 944	4 900	4 900
Commissions sur billets de trésorerie	4	1	1
Total	963 153	1 080 707	1 037 667

Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Crédits commerciaux et industriels	548 657	615 195	615 195
Immobilier promoteur	36 292	46 179	46 179
Immobilier acquéreur contractuel	73 042	66 565	68 938
Immobilier acquéreur ressources propres	29 334	40 698	40 698
Autres concours à la clientèle	9 438	12 102	12 102
Crédits sur ressources spéciales	62	101	101
Autres emprunts	16 344	16 451	16 451
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	713 169	797 291	799 664

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 148 920 mille dinars au 31/12/2025 contre 159 556 mille dinars au 31/12/2024. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	55 537	59 420
Commissions sur effets à l'encaissement	403	100
Commissions sur effets à l'escompte	604	753
Commissions sur opérations diverses sur effets	1 393	432
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	5 814	12 841
Commissions sur opérations de virements	24 305	24 519
Commissions sur opérations sur titres	1	1
Frais de tenue des comptes	23 017	20 774
Commissions sur commerce extérieur et change	5 043	3 308
Commissions sur domiciliation et modification de titres	271	187
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	4 369	3 030
Commissions sur virements et chèques en devises	403	91
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	2 448	1 783
FOPROLOS	2 153	1 618
FNAH	108	136
3 EME P.D. U	(1)	-
4 EME P.D. U	19	19
HG 00 4B	10	10
Autre	159	-
Autres commissions	85 892	95 045
Commissions sur opérations monétiques	20 813	17 328
Commissions d'étude	38 551	48 638
Commission de gestion	11 752	11 849
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	14 776	17 230
Total	148 920	159 556

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2025, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 46 438 mille dinars contre 44 369 mille dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Gains nets sur BTCT	6 829	12 543	12 543
Gains nets sur titres de placement	15 905	10 719	8 261
Gains nets sur opérations de change	23 704	23 565	23 565
Total	46 438	46 827	44 369

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Produits sur BTCT	6 829	12 543	12 543
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	15 905	10 719	8 261
Gains nets sur opérations de change	45 508	49 383	49 383
Total des produits	68 242	72 645	70 187
Pertes nettes sur opérations de change	(21 804)	(25 818)	(25 818)
Total des charges	(21 804)	(25 818)	(25 818)
Total	46 438	46 827	44 369

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2025, le revenu du portefeuille d'investissement est de 289 754 mille dinars contre 204 497 mille dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	4 792	4 588	4 588
Intérêts et revenus des titres d'investissements	284 962	197 446	199 904
Jetons de présence perçus	-	5	5
Total	289 754	202 039	204 497

Les dividendes reçus se présentent comme suit :

Sociétés	Dividendes 2025	Dividendes 2024
BH INVEST	-	108
SICAV BH-Obligataire	1 070	984
BH SICAF	149	149
BH ASSURANCES	955	953
BH EQUITY	299	374
BH RECOUVREMENT	207	135
Autres	2 112	1 884
Total	4 792	4 587

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2025, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 740 129 mille dinars contre 730 043 mille dinars au 31/12/2024 détaillés comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(64 184)	(83 571)
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(64 184)	(83 571)
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(516 715)	(503 293)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(45 052)	(55 957)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(1 408)	(1 389)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(242 829)	(237 774)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(226 904)	(200 682)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(522)	(7 491)
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(27 386)	(34 105)
Intérêts sur ressources spéciales	(11 542)	(20 379)
Emprunts obligataires	(15 844)	(13 726)
AUTRES INTERETS ET CHARGES	(131 844)	(109 074)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(5 461)	(11 021)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(119 728)	(91 787)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 211)	(1 183)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(5 444)	(5 083)
Total	(740 129)	(730 043)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 326 184 mille dinars au 31 décembre 2025 contre 304 176 mille dinars au 31 décembre 2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Dotations nettes aux provisions sur le portefeuille des créances	(321 781)	(274 720)	(274 720)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(300 928)	(246 962)	(246 962)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(74 720)	(60 262)	(60 262)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	-	(8 948)	(8 948)
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	37 879	31 851	31 851
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	10 254	9 601	9 601
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	5 734	-	-
Dotations pour risques et charges	(677)	(27 097)	(27 097)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(677)	(27 097)	(27 097)
Résultat des corrections de valeurs sur créances / cession et radiation	(3 726)	(47 772)	(2 359)
Reprise de provisions additionnelles - cession et radiation	20 875	53 289	53 289
Reprise de provisions individuelles - cession et radiation	118 589	137 319	137 319
Reprise des intérêts et produits réservés - cession et radiation	23 458	-	45 413
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(162 922)	(236 476)	(236 476)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(3 726)	(1 904)	(1 904)
Total	(326 184)	(349 589)	(304 176)

L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances

Libellés	Provisions 2024	Dotations	Reprises	Cession/Radiation	Autres	Provisions 2025
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(853 420)	(300 928)	37 879	118 589	-	(997 880)
Provisions Additionnelle (91-24)	(281 070)	(74 720)	10 254	20 875	-	(324 661)
Provisions collectives	(156 360)	-	5 734	-	-	(150 626)
Ecart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	(11 137)
Total	(1 301 987)	(375 648)	53 867	139 464	-	(1 484 304)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 11 528 dinars au 31 décembre 2025 contre 5 137 dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Dotat aux prov et résultat des correct de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(13 912)	(9 148)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(1 874)	(7 017)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(12 038)	(2 131)
Reprise/ prov et résultat des correct de valeurs / créances portefeuille d'investissement	2 384	4 011
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	547	1 275
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	1 837	2 736
Total	(11 528)	(5 137)

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2025, les autres produits d'exploitation totalisent 6 009 mille dinars contre 4 300 mille dinars au 31/12/2024. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Autres produits accessoires	3 357	3 712	1 339
Produits sur opérations d'assurance	1 450	2 688	2 688
Récupération de frais postaux	1 044	154	154
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	158	119	119
Total	6 009	6 673	4 300

Notes 24 – Charge générale d'exploitation

Au 31/12/2025, les charges générales d'exploitation totalisent 89 234 mille dinars contre 71 732 mille dinars au 31/12/2024. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'exploitation non bancaire	(6 470)	(3 573)
Dons et cotisations	(6 470)	(3 573)
Autres charges générales d'exploitation	(82 764)	(68 159)
Loyers et charges locatives	(8 910)	(7 197)
Fournitures et autres matières consommables	(1 472)	(1 763)
Autres services extérieurs	(28 117)	(23 519)
Autres charges diverses d'exploitation	(39 182)	(30 308)
Impôts et taxes	(5 083)	(5 373)
Total	(89 234)	(71 732)

Au 31/12/2025, les autres charges diverses d'exploitation comprennent 24 128 mille dinars représentant la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires contre 23 067 mille dinars au 31/12/2024.

Notes 25 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de 4 208 mille dinars au 31 décembre 2025 contre 820 mille dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Pertes provenant des activités ordinaires	(6 860)	(1 070)
Pertes exceptionnelles	(6 860)	(1 070)
Gains provenant des activités ordinaires	11 068	1 890
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	3	-
Profits exceptionnels	11 065	1 890
Solde net (PR8/CH9)	4 208	820

Notes 26 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2025 totalise 9 942 mille dinars contre 37 812 au 31/12/2024.

Notes 27– Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires

Ce poste totalise un montant net de 1 177 mille dinars au 31 décembre 2025 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Contribution sociale de solidarité	(588)	(3 781)
Contribution non conjoncturelle permanente	(589)	-
Contribution conjoncturelle	-	(3 781)
Total	(1 177)	(7 562)

5.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Notes 28 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2025 ont atteint un montant de 478 554 mille dinars contre 272 458 mille dinars en fin de période 2024, soit une variation de -206 096 mille dinars.

	2025	2024 publié	2024 retraités	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	315 005	490 097	487 639	(172 634)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(331 921)	(690 803)	(688 345)	356 424
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(129 881)	146 478	146 478	(276 359)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	23 699	23 564	23 564	135
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(206 098)	(30 664)	(30 664)	(175 434)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(272 458)	(241 794)	(241 794)	(30 664)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(478 554)	(272 458)	(272 458)	(206 096)

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit :

	2025	2024
Caisse en dinars	54 946	44 564
Caisse en devises	(289)	2 637
Change manuel	7 356	4 063
Avoirs chez la BCT en dinars	19 257	16 921
Comptes IBS	33 059	28 100
Avoirs chez la BCT en devises	12 161	20 504
Prêts à la BCT en devises < 90 j	340 735	42 313
Comptes de chèques postaux-CCP	286	287
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	675
Comptes Nostri en devises	1 654	3 471
Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en dinars < 90J	65 000	102 000
Prêts aux établissements financiers < 90J	200	7
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	-	83 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(998 500)	(621 000)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	(15 094)	-
Total	(478 554)	(272 458)

(1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 1 020 341 dinars.
- Les crédits à la clientèle ont enregistré une diminution de 134 228 mille dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31/12/2025 et le 31/12/2024 à 296 837 mille dinars.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 356 165 mille dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif.

(2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie négatif de 331 921 mille dinars.

(3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de -129 881 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

(4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2025 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 23 699 mille dinars.

5.7- CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

1) La Banque a conclu avec la société « BH Assurance », dont elle détient 23,94% de son capital, un contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social BH Bank, qui permet la couverture des prestations prises en charge par la BH Bank dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la BH Bank. Ce contrat prend effet le 1er janvier 2017 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net est de : 3.5% par an
- Frais de gestions du contrat : 3% chaque prime annuelle
- Frais d'acquisition : 0% par année de contrat
- La participation aux bénéfices : égale à 75% des résultats financiers des placements de «BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation.

La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2025 totalise un montant de 1 700 003 dinars.

2) La Banque a souscrit le 17/02/2025 avec la société « BH Assurance », dont elle détient 23,94% de son capital, à un emprunt obligataire « BH BANK 2025-1 » de 4 000 000 DT émis par la BH BANK pour une durée de 7 ans et un taux de rendement fixe à 10,20%.

Le montant des charges constatées en 2025 s'élève à 354 345 DT.

3) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2025, à des polices d'assurance auprès de la société «BH Assurance », dont elle détient 23,94% de son capital, détaillées comme suit :

- Assurance groupe pour un montant de	14 033 618 dinars
- Assurance automobile pour un montant de	199 170 dinars
- Engineering pour un montant de	30 498 dinars
- Assurance Risques Divers pour un montant de	429 136 dinars
- Assurance Incendie	310 625 dinars
- Assurance vie IDR	6 912 632 dinars

4) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour l'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de la « BH INVEST » et notamment :

- L'intermédiation en bourse ;
- La tenue de registre ;
- Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
- L'évaluation des participations de la banque ;
- L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
- Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
- Le montage des dossiers d'acquisition ;
- L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.

5) La société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital a conclu en date du 16/06/2016 avec la «BH Bank » une convention d'hébergement, de maintenance et d'assistance en vertu de laquelle « BH BANK » s'engage à assurer :

- L'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données
- La mise à disposition d'une plateforme à même de supporter l'hébergement et l'exploitation de ces ressources en toute sécurité
- L'assurance de certains services (Adhésion aux serveurs, sauvegarde des données, etc.)

Le produit constaté en 2025 s'est élevé à 54 831 dinars.

6) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex-« SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 9,01 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2025.

Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC.

7) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », dont la Banque détient 13,16 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 190 dinars TTC en 2025.

8) Plusieurs conventions ont été conclues par la Banque depuis 1998 portant mise à la disposition de la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, des fonds à capital risque. Ces conventions, encore en vigueur, prévoient une commission de gestion. Le montant des commissions facturées, au cours de l'exercice 2025, s'élèvent à 1 130 500 dinars TTC.

9) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès de la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Juillet 2005. Le loyer, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 525 438 dinars hors taxes.

10) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 60 493 dinars hors taxes.

11) La Banque a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2025, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 11 100 585 dinars au titre des conventions de bancassurance conclues avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital.

12) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ». Le montant de ces commissions s'élève, au titre de l'exercice 2025, à 131 669 dinars.

13) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ». Le montant de la participation bénéficiaire s'élève, au titre de l'exercice 2025, à 90 703 dinars hors taxes.

14) La «BH Bank » a conclu en mai 2006 un contrat de sous-location avec la « BH SICAF », dont la Banque détient 49,65 % de son capital, portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 dinars toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%. Le produit de la location au titre de l'exercice 2025 s'élève à 4 223 dinars TTC.

15) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, a souscrit le 20 Avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné BH BANK 2018-1 de 3 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2025 à 18 065 dinars.

16) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0.45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

La charge constatée à ce titre en 2025 s'élève à 22 010 dinars HTVA.

17) La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu un ensemble d'emprunts obligataires, subordonnés et à moyen terme.

L'encours de ces emprunts s'élève au 31/12/2025 à 26 890 996 dinars.

Le montant des produits de 2025 sur ces emprunts s'élève à 3 014 832 dinars.

18) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion. La charge constatée à ce titre en 2025 s'élève à 50 000 dinars HT.

19) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, a souscrit le 23 Avril 2021 à un emprunt obligataire subordonné BH BANK 2021-1 de 7 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 5ans et un taux de rendement égal à 9.35%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2025 à 654 500 dinars.

20) Une convention de location d'un immeuble auprès de « la société immobilière HORCHANI » sis aux berges du lac à partir de 2019 pour un montant initial de 239 496 dinars hors taxes majoré de 4% à partir de la deuxième année. Le loyer brut au titre de l'exercice 2025 s'élève à 57 791 DT.

21) En 2025, la BH Bank a conclu avec la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, une convention de placement de fonds à capital risque de 30 000 000 DT.

22) En 2025, la BH Bank a conclu avec la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, une convention de placement de fonds à capital risque de 20 000 000 DT.

23) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, a souscrit en 2025 à un ensemble de comptes à terme d'un montant global de 100 000 000 dinars à échéances en 2026. Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2025 à 3 780 815 dinars.

24) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,94% de son capital, a souscrit en 2025 à un ensemble de certificats de dépôts d'un montant global de 107 000 000 dinars à échéances en 2025 et 2026. Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2025 à 461 526 dinars.

5-8-Note Informations relatives aux facteurs ESG :

(Conformément au communiqué du CMF du 13 février 2026)

1- Contexte réglementaire :

En application du communiqué du Conseil du Marché Financier du 13 février 2026, la BH Bank présente, dans les notes aux états financiers les informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), susceptibles d'avoir une incidence sur sa situation financière, sa performance et ses perspectives. Cette communication s'inscrit dans une phase progressive d'alignement avec les référentiels internationaux, notamment les normes IFRS S1 et S2 relatives à la durabilité, et sur l'application des dispositions des paragraphes 18 et 83 du cadre conceptuel de la comptabilité promulguée par le décret n° 86-2459 du 30/12/1996.

2- Modèle d'activité et exposition aux risques ESG :

La Banque exerce principalement des activités de financement au profit des particuliers et des entreprises. A ce titre, elle est exposée indirectement aux risques ESG à travers :

- La qualité de crédit de ses contreparties
- La valeur des garanties, notamment immobilières
- L'évolution des conditions économiques et réglementaires

3- Gouvernance des risques ESG :

La supervision des enjeux ESG est assurée dans le cadre des structures de gouvernance existantes, notamment :

- Le Conseil d'Administration
- Le Comité des Risques
- Un Comité RSE/ESG, présidé par la Direction Générale

Les risques climatiques feront l'objet d'une intégration progressive dans les dispositifs de gestion des risques de la banque.

4- Stratégie ESG :

La banque décline sa stratégie ESG en quatre axes structurants, intégrés à sa stratégie globale et susceptibles d'influencer certaines hypothèses comptables, perspectives financières ou principaux agrégats des états financiers.

· **Axe 1 – Gouvernance éthique et transparente :**

Le renforcement des dispositifs de transparence, de conformité et de gestion des risques contribue à fiabiliser l'information financière et à limiter les incertitudes comptables.

· **Axe 2 – Engagement social envers les collaborateurs :**

Les initiatives en matière d'inclusion, de formation et de bien-être peuvent impacter les charges futures liées aux ressources humaines et influencer les projections financières.

· **Axe 3 – Finance responsable et réduction de l'empreinte carbone :**

Les engagements en matière de finance durable et de transition environnementale orientent les choix d'investissement et les coûts opérationnels, pouvant affecter certains agrégats financiers.

· **Axe 4 – Innovation et inclusion financière :**

Le développement de solutions innovantes et l'élargissement de l'accès aux services financiers soutiennent la croissance et influencent les investissements technologiques ainsi que les perspectives de revenus.

5- Identification des risques climatiques :

1. Risques physiques

Les risques physiques sont liés aux impacts directs du changement climatique, susceptibles d'affecter :

- Les actifs financés
- La valeur des garanties immobilières
- La capacité de remboursement des emprunteurs

2. Risques de transition :

Les risques de transition résultent :

- Des évolutions réglementaires
- Des changements technologiques
- Des mutations des préférences du marché

Ces éléments peuvent impacter certains secteurs financés par la Banque.

6- Incidences sur les états financiers :

1. Risque de crédit

Les risques ESG et climatiques sont susceptibles d'affecter les paramètres de risques de crédit, notamment :

- La probabilité de défaut des contreparties
- La valeur des garanties

A la date d'arrêt des états financiers, ces risques ne font pas l'objet d'une quantification spécifique dans les modèles de pertes de crédit attendues.

2. Dépréciation des actifs

La banque prend en considération, dans ses analyses d'affecter la valeur recouvrable de ses actifs, sans qu'un impact significatif lié spécifiquement aux facteurs climatiques n'ait été identifié à ce stade.

3. Continuité d'exploitation

Sur la base des informations disponibles, la Banque considère que les risques ESG et climatiques ne remettent pas en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation à court terme.

7- Exposition sectorielle :

La banque présente une concentration de ses engagements dans certains secteurs, notamment :

- Le secteur immobilier : 9,4 %
- Les financements aux particuliers : 25,2 %
- Le tourisme : 1,6 %
- L'agriculture : 1,3 %

Ces expositions pourraient être sensibles aux évolutions liées aux facteurs environnementaux et réglementaires.

A ce stade, aucune quantification détaillée de l'exposition aux risques climatiques n'a été finalisée.

8- Information ESG disponible :

Les informations ESG publiées par la banque reposent sur les données en cours de structuration.

Indicateurs environnementaux :

- Consommations énergétiques

	ANNEE 2025			
	Consommation énergétique (Dinars/m ² .an)	Consommation énergétique (KWh/m ² .an)	Ratio énergétique de référence	
			À l'échelle internationale	En Tunisie
Siège social BH	29 DT/m ² .an	103 KWh/m ² .an	91 à 170 kWh/m ² .an	100 à 250 kWh/m ² .an
Réseau BH par local	De 44 à 70 DT/m ² .an	De 80 à 130 KWh/m ² .an		
Bâtiment BH- El Mghira (Local archive)	7 DT/m ² .an	12 KWh/m ² .an	9,1 à 51 kWh/m ² .an	10 à 75 Wh/m ² .an

* Source : Rapport d'audit énergétique validé par l'ANME

- Consommation totale d'eau (siège, agences et bâtiments centraux) en mètres cubes pour l'année 2025 : 55 526 m³

· Majels : 76 dossiers débloqués soit 1.322 mD

Indicateurs sociaux :

- Effectif : **1 853**
- Taux des femmes : **53% Femmes**
- Taux des Hommes : **47%**

Hommes

- Nombre moyen d'heures de formation par employé : **7,6 H /collaborateur / an**
- Taux d'encadrement : **70%**
- Taux d'absentéisme : **3,91%**

Indicateurs sociétaux :

- FOPROLOS : 528 dossiers débloqués soit **60, 25 MD**
- Masken Awel : 84 dossiers débloqués soit **2,4 MD**
- Plan Epargne logement : L'encours de la BH Bank a évolué de 787 MD au 31/12/2024 à 777 MD au 31/12/2025, soit un flux négatif de -12,5 MD, dû au nivellement des soldes des comptes dormants en application des dispositions de l'article 43 de la loi de finances 2025, et ce malgré l'ouverture de 4 641 nouveaux comptes

Indicateurs de gouvernance :

- % Administrateurs Indépendants : **22,22% (2/9)**
- % Des femmes : **11,11% (1/9)**
- Séparation DG/PCA : oui

- Publication du premier rapport de durabilité (la BH Bank étant la première banque publique ayant publié ce rapport) après sa validation par le Conseil d'Administration
- Le maintien de la certification AML 30000 dédiée à la Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du terrorisme (LBC/FT)
- Le maintien de la certification MSI 20000 dédiée à la résilience et performance financière
- Le maintien de la certification ISO 9001 :2015 dédiée au Système Management Qualité « Domaine d'activité Opérations bancaires à l'international »

9- Travaux en cours :

La banque a engagé plusieurs actions visant à renforcer la prise en compte des enjeux ESG notamment :

- La mise en place d'un outil de calcul du bilan carbone de façon périodique est actuellement en cours, afin de disposer d'un dispositif permettant de mesurer et de suivre les émissions de gaz à effet de serre de la banque.
- Engagement de projets comprenant l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains sites de la banque, la récupération des eaux pluviales ainsi que l'isolation thermique des toitures.
- Développement d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux permettant l'octroi de financements, ainsi que l'identification et la validation des risques environnementaux et sociaux des projets concernés, dans le cadre de l'application de la politique environnementale et sociale
- Développement de financements verts afin de soutenir la transition écologique et orienter les ressources vers des projets à impact positif.

10- Limités des informations présentées :

Les informations communiquées dans la présente note reposent sur des hypothèses et des données disponibles à la date d'arrêt. Compte tenu de niveau actuel de maturité des dispositifs ESG, elles sont susceptibles d'évoluer dans les exercices futurs.

11- Perspectives :

La banque veillera à respecter les exigences réglementaires en matière d'évolution des risques ESG et climatiques, en cohérence avec les meilleures pratiques internationales.

5-9- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 juillet 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la BH BANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la BH BANK au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Le système d'information de la Banque accuse des insuffisances significatives qui impactent particulièrement les procédures de contrôle et de restitution de l'information financière.

Ces insuffisances se traduisent notamment par des difficultés dans l'affectation individualisée des produits par client, faute d'outils auxiliaires permettant une traçabilité exhaustive, ainsi que par une réconciliation incomplète des flux et des opérations, marquée par la persistance de suspens non apurés, de comptes non justifiés et d'écarts entre les soldes comptables et les justificatifs.

Par ailleurs, des difficultés ont été relevées lors de l'arrêté du tableau des engagements, en lien notamment avec la multiplicité des sources d'information, le recours à des traitements manuels et l'absence d'une base de données exhaustive des garanties reçues.

Nous avons également relevé une justification insuffisamment probante des fonds budgétaires, des fonds gérés ainsi que des déséquilibres entre certains comptes du bilan et de l'hors-bilan traduisant des faiblesses dans les processus de suivi et divulgation des informations sur les engagements de l'hors-bilan.

Ces insuffisances ont eu pour conséquence de restreindre l'étendue de nos diligences et d'affecter notre capacité à apprécier, avec le niveau d'assurance requis, la fiabilité et l'exhaustivité de certaines informations financières présentées par la Banque.

2.2 Dans le cadre du projet de mise en place du système d'information bancaire T24 engagé depuis l'exercice 2019, ainsi que, plus généralement, au titre de certaines prestations externes, la banque applique une pratique récurrente de capitalisation de charges de personnel et de dépenses liées à des études, actions de formation et prestations de conseil.

Nos travaux ont mis en évidence que certaines de ces dépenses, par leur nature, ne contribuent pas directement au développement technique du système ni à sa mise en état de fonctionnement et ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel.

Par ailleurs, la durée de mise en œuvre du projet, initialement estimée à deux ans, s'étend désormais sur près de sept années sans que le système ne soit pleinement opérationnel, constituant un indicateur susceptible de remettre en cause la poursuite de la capitalisation ainsi que la recouvrabilité des coûts immobilisés.

Le maintien à l'actif de ces dépenses, dont le montant cumulé excède le coût d'acquisition du système (42 millions de dinars de dépenses capitalisées, incluant charges de personnel et études, contre 32 millions de dinars pour le coût d'acquisition du système), est susceptible de conduire à une présentation ne reflétant pas pleinement la réalité économique des charges supportées.

En l'absence d'une ventilation fiable des dépenses en question, nous n'avons pas été en mesure d'estimer le montant des charges qui auraient dû être constatées en résultat au titre des exercices concernés.

2.3 La banque ne dispose pas d'une base exhaustive et documentée des garanties reçues en couverture des engagements de la clientèle. En pratique, les informations relatives aux sûretés ne sont recensées et intégrées dans le tableau des engagements que pour les relations classées, les services de la banque procédant à une saisie manuelle des garanties principalement pour les besoins du calcul des provisions.

Dans ces conditions, la banque applique, pour les engagements dont le montant est inférieur à 50 mille dinars, un taux moyen de provisionnement déterminé sur la base des engagements d'un montant supérieur à ce seuil. Ce taux intègre l'effet des garanties associées aux engagements les plus importants, alors même qu'aucune garantie n'est considérée pour les engagements de montant inférieur, ce qui est de nature à conduire à une inadéquation du niveau de provisionnement requis au regard des dispositions prévues par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Sur la base des informations disponibles, nous ne sommes pas en mesure d'estimer de manière fiable l'impact de cette méthode sur le niveau des provisions constituées.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2025 à 14 120 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 484 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 421 millions de dinars.

Comme indiqué dans les notes aux états financiers 3.1 et 3.2 et « Règles de prise en compte des engagements » et « Règles d'évaluation des engagements », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées. À cet effet, nous avons relevé l'absence d'une base exhaustive et documentée des garanties reçues ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2025 s'élèvent à 1 112 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2025, et en application de la politique adoptée par la banque, la valeur du portefeuille BTA et ses créances rattachées présenté en portefeuille titre d'investissement (AC5) s'élève à 2 414 millions de dinars.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

4.1 Facteurs de vulnérabilité financière

Nous attirons l'attention des lecteurs des états financiers sur l'apparition de signes de pression sur les performances de la banque ainsi qu'une exposition à des risques structurels, dont les effets ont commencé à se révéler de façon plus marquée au cours de la période audité.

Ces éléments se sont notamment matérialisés par une augmentation des encours sensibles et corrélativement une pression sur les niveaux de provisionnement requis. Ils se reflètent également dans un affaiblissement de la rentabilité, sous l'effet d'un coût du risque élevé ainsi que dans un niveau significatif du coût des ressources, affectant la marge nette d'intérêt.

Nous soulignons également la concentration de certains risques ce qui peut augmenter l'exposition en cas de défaut de certaines contreparties majeures et le risque de non-recouvrement d'une part significative des engagements dont les sûretés constituées n'offrent pas toujours une couverture adéquate en cas de défaillance.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons porté ces constats à la connaissance de la direction et du Conseil d'Administration de la banque.

Le Conseil d'Administration a pris acte de ces constats et indiqué engager des actions correctives, incluant le renforcement du dispositif de gestion des risques, la révision des politiques de gestion actif-passif, la rationalisation des conditions de rémunération des ressources ainsi que le renforcement des mécanismes de détection de la dégradation de la qualité des actifs.

Le Conseil d'Administration a également indiqué engager des réflexions sur le plan de la gouvernance, afin de renforcer l'indépendance des instances de supervision des risques et le respect des exigences réglementaires relatives aux parties liées.

Nous estimons toutefois utile de porter ces éléments à l'attention des lecteurs du présent rapport, dans la mesure où la non-maîtrise de ces facteurs est susceptible d'impacter la situation financière, les équilibres prudentiels et les perspectives de rentabilité de la banque, et appelle, en conséquence, une vigilance accrue de la part des organes de gouvernance.

4.2 Risque sur une relation significative

Nous attirons l'attention des lecteurs des états financiers sur l'exposition importante de la banque envers une contrepartie placée en procédure collective, dont l'encours total des engagements s'élève à 479 millions de dinars au 31 décembre 2025.

Nous soulignons aussi que ladite contrepartie entretient des liens commerciaux et financiers avec d'autres clients de la banque, dont la solvabilité pourrait également être affectée en cas de défaillance.

Cette situation a été signalée à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

En réaction, la banque a procédé à la révision de la classification du risque et au renforcement significatif du niveau de provisionnement, à travers la constitution de dotations complémentaires de 175 millions de dinars, portant ainsi la couverture totale à 263 millions de dinars au 31 décembre 2025.

À ce stade, la banque estime que le niveau de couverture constitué est adéquat au regard des pertes attendues, résultant de l'analyse combinée de l'exposition au défaut et de la probabilité de défaut, telle que retenue par ses instances de supervision des risques et de gouvernance, ainsi que des perspectives de redressement de la contrepartie telles qu'exposées dans un courrier de son administrateur judiciaire.

Par ailleurs, des provisions supplémentaires de 31 millions de dinars ont été constituées au titre des engagements sur des contreparties présentant des liens économiques étroits avec cette relation, notamment ses principaux fournisseurs, afin de tenir compte du risque de contagion associé à cette exposition.

Notre opinion sur les états financiers n'est pas modifiée au titre de ce point. Toutefois, nous avons jugé utile d'en porter l'attention aux lecteurs du présent rapport dans la mesure où l'évolution de la situation de cette contrepartie représente un facteur de risque qui exige un suivi particulier.

4.3 Procédure engagée par le conseil de la concurrence

Les états financiers ne tiennent pas compte de l'incidence de la procédure engagée par le conseil de la concurrence contre le secteur bancaire en lien avec le report des échéances pendant la période COVID. À ce jour, le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

4.4 Engagements des entreprises publiques

Le tableau des engagements a été arrêté sous l'hypothèse de couverture par la garantie de l'État des engagements des entreprises publiques qui s'élèvent au 31 décembre 2025 à 2 278 millions de dinars. À la date du présent rapport, nous n'avons pas reçu l'exhaustivité des décisions définitives de garantie relatives à ces engagements.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Le rapport de gestion appelle, de notre part, les mêmes commentaires exprimés dans notre opinion d'audit et dans les paragraphes d'observation donnés en post opinion.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances significatives qui limitent l'efficacité du dispositif de contrôle interne de la banque en matière de prévention, de détection et de correction des anomalies et des opérations non autorisées et, particulièrement, la qualité des processus d'arrêt et de divulgation de l'information financière.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 avril 2026

Les Co-commissaires aux comptes

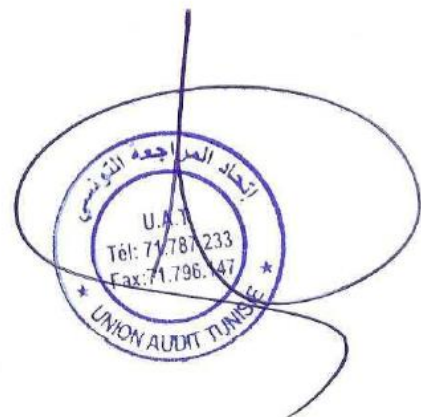
Groupement CFA-CNW-CWG

Groupement UAT-PROAUDIT-FINACO

Fathi Saidi



Abdellatif Abbès



**Mesdames et Messieurs les Actionnaires
de la BH Bank**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. Courant l'exercice 2025, la BH Assurance, filiale de la BH BANK, a souscrit à l'emprunt obligataire BH 2025-1 émis par la BH Bank, pour un montant global de 4 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un septième par an. Les intérêts sont calculés au taux fixe de 10,2%. L'encours de ces obligations au 31 décembre 2025 est de 4 millions de dinars.
2. En vertu des décisions du Ministre des Finances, la BH Bank a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 1 423 millions de dinars.
3. Courant l'exercice 2025, la BH BANK a conclu avec filiale, BH Equity, une convention de gestion du fonds à capital risque n°27. En vertu de cette convention, la banque a confié à sa filiale la gestion des fonds à capital risque pour un montant de 20 millions de dinars.
4. Les encours des dépôts à terme souscrits, courant l'exercice 2025, par les filiales de la BH Bank, s'élèvent au 31 décembre 2025 à 133,750 millions de dinars, répartis comme suit :

Relation	Certificat de Dépôt	Bon de Caisse	Compte à terme	Total général
BH ASSURANCES	5 000	-	100 000	105 000
BH INVEST	-	-	2 000	2 000
SICAV BH OBLIGATAIRES	6 000	-	6 000	12 000
SICAV BH CAPITALISATION	-	1 000	6 400	7 400
BH EQUITY	-	-	6 300	6 300
BH SICAF	-	-	1 050	1 050
Total en mille Dinars	11 000	1 000	121 750	133 750

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2025 à 812 millions de dinars contre 768 millions de dinars au 31 décembre 2024.

2. Antérieurement à l'exercice audité et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la BH Bank a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 31 décembre 2025, ces garanties sont à hauteur de 855 millions de dinars.

3. Antérieurement à l'exercice 2025, la BH BANK a signé avec le Ministère des Finances des conventions de financement en devises dans le cadre de prêts syndiqués octroyés par les banques de la place à l'État Tunisien (principal actionnaire). Les caractéristiques de ces prêts syndiqués se présentent comme suit :

Nature	Montant en devises	Durée	Taux d'intérêt	Encours en Devises	Encours en Dinars
Convention du 18/02/2021 portant sur 259,5 Millions d'Euro et 150 Millions d'USD	10 Millions d'Euros	5 ans	2%	2 000 000	6 845 600
	15 Millions d'USD	5 ans	2,75%	3 000 000	8 742 300
Convention du 16/05/2023 portant sur 114 Millions d'Euro et 7 Millions d'USD	13 Millions d'Euros	5 ans dont 4 de grâce	3,87% 5,03%	13 000 000	44 496 400
Convention du 20/05/2022 portant sur 81,5 Millions d'Euros et 25 Millions d'USD	25 Millions d'Euros	4 ans dont	2,87%	12 500 000	42 785 000
	12 Millions d'USD	deux de grâce	5,6%	6 000 000	17 484 600
Convention du 16/05/2024 portant sur 156 Millions d'Euro et 16 Millions d'USD	7 Millions d'Euro	2 ans	4,4%	7 000 000	23 959 600
Total en dinars					144 313 500

4. Les concours accordés par la BH Bank à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 494 mille dinars (hors prêts syndiqués).

5. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a souscrit aux emprunts nationaux émis par l'État Tunisien, principal actionnaire. L'encours de ces emprunts s'élève au 31 décembre 2025 à 894,5 millions de dinars :

Emprunts	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Total
Emprunt national 2021	20 000	20 000	30 000	-	70 000
Emprunt national 2022	16 000	16 000	32 000	56 000	120 000
Emprunt national 2023	70 000	57 500	57 000	100 000	284 500
Emprunt national 2024	100 000	100 000	100 000	120 000	420 000
Total en mille dinars	206 000	193 500	219 000	276 000	894 500

6. Antérieurement à l'exercice audité, les filiales de la BH BANK ont souscrit aux emprunts obligataires émis par cette dernière. L'encours des montants souscrits se détaillent comme suit :

Société	BH 2021-1	BH 2021-2
BH ASSURANCE	7 000	-
BH SICAV CAPITALISATION	-	120
Total en mille Dinars	7 000	120

7. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a souscrit à des emprunts obligataires émis par la BH Leasing. L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Emprunt	Montant souscrit	Encours au 31/12/2025
EO BH Leasing 2023-01	2 500	1 500
EO BH Leasing 2024-02	2 500	2 000
Total en mille Dinars		3 500

8. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a signé avec sa filiale BH Equity plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2025
Fonds gérés BH 1	1998	9 000 000	3 282 204
Fonds gérés BH 2	1999	8 915 000	2 878 355
Fonds gérés BH 3	2000	13 675 000	9 348 254
Fonds gérés BH 4	2001	9 042 000	3 737 708
Fonds gérés BH 5	2002	10 050 000	6 487 319
Fonds gérés BH 6	2003	6 500 000	1 851 081
Fonds gérés BH 7	2004	5 300 000	3 274 345
Fonds gérés BH 8	2005	8 000 000	1 708 654
Fonds gérés BH 9	2006	12 715 500	11 889 850
Fonds gérés BH 10	2007	20 100 000	12 122 860
Fonds gérés BH 11	2008	28 350 000	19 778 130
Fonds gérés BH 12	2009	26 600 000	24 638 305
Fonds gérés BH 13	2010	22 790 000	13 168 284
Fonds gérés BH 14	2011	5 600 000	3 592 087
Fonds gérés BH 15	2012	5 475 000	2 288 290
Fonds gérés BH 16	2013	9 147 768	5 848 334
Fonds gérés BH 17	2016	16 100 000	7 241 569
Fonds gérés BH 18	2017	29 100 000	15 152 750
Fonds gérés BH 19	2018	29 405 000	16 240 922
Fonds gérés BH 20	2019	38 000 000	22 114 098
Fonds gérés BH 21	2020	24 000 000	23 998 928

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2025
Fonds gérés BH 22	2021	12 000 000	12 000 000
Fonds gérés BH 23	2022	12 000 000	12 000 000
Fonds gérés BH 24	2023	20 000 000	20 000 000
Fonds gérés BH 25	2024	20 000 000	20 000 000
Fonds gérés BH 26	2024	30 000 000	30 000 000
Total en dinars		431 865 268	304 642 328

Les conditions de rémunération de la BH Equity, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Pour les 5 premiers fonds : une rémunération annuelle hors taxe de 0,5% sur le montant total des fonds ;
- Pour le reste des fonds (y compris le fond confié en 2025): une rémunération annuelle de 2% payable à terme échu prélevée sur le montant total de l'encours des utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux, conformément à la réglementation en vigueur arrêtée au 31 Décembre de chaque année, en sus d'une rémunération annuelle de 10% payable à terme échu sur le total des plus-value réalisées et encaissées par les fonds.
- Le montant global de la rémunération annuelle, à percevoir auprès de la « BH EQUITY » pour tous les fonds confondus et calculé conformément aux stipulations des différentes conventions de gestion, est plafonné à 950 000 DT.
- À partir de 2024, une rémunération de 1% sur les soldes disponibles hors plafond et une rémunération de 10% décomptée sur les plus-values réalisées (net des frais et charges) sur les dossiers contentieux.

Au cours de l'exercice 2025, les charges constatées par la BH Bank totalisent un montant de 1,106 millions de dinars.

9. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu une convention de location de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » avec BH Assurances, à partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le loyer, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 525 438 DT hors taxes.
10. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu une convention de location d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010 avec BH Assurances. Le loyer, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 60 493 DT hors taxes.
11. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu un contrat de sous-location avec BH SICAF portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 DT toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%. Le loyer, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 4 223 dinars TTC.
12. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu une convention de location d'un immeuble sis aux berges du lac à partir de 2019 avec la société immobilière HORCHANI, partie liée, pour un montant initial de 239 496 dinars hors taxes majoré de 4 %. Le loyer, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 57 591 dinars.

13. Une Convention pour mission de Maitrise d'Ouvrage Déléguée, enregistrée le 6/11/2024, est confiée à la BH Immo pour ce qui concerne les études et la réalisation des travaux d'aménagement et rénovation de l'immeuble sis au 21 Avenue Kheireddine Pacha.

La BH Immo perçoit une rémunération de 4,5% du montant TTC des travaux de rénovation de l'immeuble. Le cout prévisionnel de la mission de maitrise de l'ouvrage délégué du projet est estimé à 495 000 DT hors TVA.

Aucune facturation n'a été reçue par la BH Bank en 2025

14. Un protocole d'accord daté du 30/09/2010 a été conclu entre la BH Bank et la BH immo ayant pour objet la définition des modalités de reprise du projet SPRIC par la BH immo moyennant un financement de la BH Bank. La durée initiale indiquée dans ce protocole a été prolongée par l'avenant daté du 25/4/2023.

Ce protocole prévoit également la prise en charge par la banque des différences entre les prix pratiqués dans le cadre de la commercialisation du projet par la BH immo et les coûts de revient tel que définis par la même convention.

Les montants des pertes constatées par la BH Bank au cours de l'exercice 2025 totalisent un montant de 3,169 millions de dinars.

15. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu une convention cadre avec sa filiale, BH Invest, qui porte notamment sur :

- L'intermédiation en bourse ;
- La tenue de registre ;
- Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
- L'évaluation des participations de la banque ;
- L'étude et l'évaluation des opportunités de prise de participation ;
- Le montage des dossiers d'acquisition ;
- L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.

En 2025, les charges constatées au titre de la tenue du registre des actionnaires s'élèvent à 59 501 dinars TTC.

16. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu une convention avec sa filiale, BH Invest, qui porte sur l'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes.

En 2025, les produits constatés par la BH Bank à ce titre s'élèvent à 54 831 Dinars.

17. En vertu de conventions conclues avec la SICAV BH Obligataire et la SICAV BH Capitalisation, la BH Bank assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV BH Capitalisation. La commission relative à l'exercice 2025 s'élève à 75,300 mille Dinars TTC;

- 1 190 Dinars (TTC), commission fixe versée annuellement par la SICAV BH Obligataire.

18. Antérieurement à l'exercice audité, une convention a été conclue avec la SICAV BH Capitalisation, en vertu de laquelle la banque a été chargée de la distribution de la SICAV, et ce en contrepartie d'une rémunération en TTC égale à 0,1% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2025, le montant de cette rémunération s'élève à 50,200 mille dinars (TTC).

19. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu avec sa filiale la BH Assurances un contrat collectif d'assurance sur la vie, qui permet d'assurer le règlement des indemnités de départ à la retraite dont la banque serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat. La prime annuelle au titre de l'exercice 2025 est égale à un montant de 6, 913 millions de Dinars.

20. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu avec sa filiale la BH Assurances, un contrat d'assurance sur la vie qui permet la couverture des prestations dans le cadre du plan d'assainissement. Les conditions de la convention se présentent comme suit :

- Le taux de rendement net maintenu à 3.5% par an ;
- Frais de gestions du contrat de 2,75% ;
- Frais d'acquisition à 0% par année de contrat ;
- La participation aux bénéfices de 80%

La prime annuelle émise par BH Assurance au titre de l'exercice 2025 totalise un montant de 1,700 millions de dinars.

21. Antérieurement à l'exercice audité, la BH Bank a conclu des contrats d'assurance conclu avec sa filiale, BH Assurance, pour couvrir divers risques. La prime annuelle, hors taxes, relative à ces contrats d'assurance s'élève à 16 474 mille Dinars.

D'autre part, les commissions servies par la BH Assurances relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale », « incendie crédits commerciaux », incendies crédits habitats » et « risques divers », s'élèvent pour l'exercice 2025 à 222, 372 mille dinars.

22. La BH Bank a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2025, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 11,101 millions de dinars, au titre des conventions de bancassurance (40% des primes nettes).

23. Les concours bancaires accordés par la BH Bank aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2025, un montant de 126,831 millions de dinars, répartis comme suit :

Nom	Total général en mille dinars	Engagements	CNNU	Avance sur CAT
BH LEASING	49 311	49 311	-	-
BH IMMO	30 997	30 193	804	-
STIMEC	6 769	6 769	-	-
SICAV BH OBLIGATAIRE	4 000	-	-	4 000
BH CAPITALISATION	3 680	-	-	3 680
BH ASSURANCE	2 596	2 596	-	-

Total filiales	97 353	88 869	804	7 680
Groupe HORCHANI	29 320	24 320	5 000	-
Mr BEN AMEUR MOEZ	79	79	-	-
Mr BESBES ZOUHEIR	3	3	-	-
Total administrateurs et parties liées	29 402	24 402	5 000	-
DG par intérim	76	76	-	-
Total général en mille dinars	126 831	113 347	5 804	7 680

III. Obligations et engagements de la BH Bank envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général par intérim a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni en date du le 16 octobre 2024.

Le directeur général par intérim n'a pas bénéficié d'avantages spécifiques à la fonction de Directeur Général, les rémunérations perçues correspondent à la fonction de Directeur de Pôle.

- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la BH Bank a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 avril 2025 à 4000 dinars en brut par séance pour le président du conseil d'administration sans dépasser un plafond annuel de 24000 dinars et à 2000 dinars en brut par séance pour les membres du conseil d'administration sans dépasser un plafond annuel de 12000 dinars.
- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 avril 2025 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité sans dépasser un plafond annuel de 12000 dinars et à 1500 dinars en net et par séance pour les membres des comités sans dépasser un plafond annuel de 9000 dinars. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

2. Les obligations et engagements de la BH Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG par intérim (*)		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Avantages à court terme	216 200 (*)	27 732	233 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
TOTAL	216 200	27 732	233 000	-

(*) Rémunération, correspondant à celle du Directeur de Pôle, calculée compte tenu des avantages en nature et cotisations patronales supportées par BH bank y compris les primes IDR.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 14 avril 2026

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CNW-CWG

Groupement UAT-PROAUDIT-FINACO

Fathi Saidi



Abdellatif Abbès





Rapport d'Activité des Filiales pour l'Exercice 2025



PRESENTATION DES FILIALES DE LA BH BANK:

Dénomination	Activité	Année de Création
BH INVEST	Intermédiation financière	1995
BH SICAF	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV CAPITALISATION	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV OBLIGATAIRE	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1997
BH IMMO	Promotion immobilière	1997
BH ASSURANCE	Assurances	1995
BH LEASING	Leasing	1997
BH EQUITY	Investissement à capital risque	1997
BH RECOUVREMENT	Recouvrement de créances	2002
TF Bank (TUNISIAN FOREIGN BANK)	Banque	1977

INDICATEURS FINANCIERS DES FILIALES :

Les principaux indicateurs des sociétés du groupe au 31/12/2025 sont présentés dans le tableau suivant :

- BH IMMO : Au 31-12-2025 : États financiers provisoires non audités.

*** TF BANK : Au 31-12-2025 : États financiers provisoires non audités

Au 31-12-2025 : 1 € = 3, 3744TND

Au 31-12-2024 : 1 € = 3,3209TND

Dénomination	Total bilan		Capitaux propres		Revenus		Résultat net	
	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025	2 024
Sociétés consolidées	1 882 926	1 750 521	299 847	277 463	281 849	273 298	-13 340	-7 267
BH IMMO*	37 621	40 257	916	6 537	2 807	4 622	-5 593	-1 576
BH SICAF	16 437	16 223	15 623	15 608	1 375	841	500	322
BH INVEST	26 876	18 481	10 553	10 510	2 728	5 794	542	2 261
BH EQUITY	433 232	398 843	22 290	23 721	5 427	4 190	-678	883
BH ASSURANCE	611 173	564 500	103 987	96 958	208 711	199 623	11 127	11 014
BH LEASING	335 406	309 538	42 121	39 285	42 088	39 288	2 854	3 899
BH Recouvrement	9 198	7 990	7 650	6 843	3 660	3 136	952	591
TF BANK***	412 983	394 689	96 707	78 001	15 053	15 804	-23 044	-24 661
OPCVM	175 807	132 052	174 443	128 229	11 637	9 218	10 710	8 447
BH Sicav Obligataire	120 281	101 182	119 304	97 685	7 952	7 071	7 452	6 527
BH Sicav Capitalisation	55 526	30 870	55 139	30 544	3 685	2 147	3 258	1 920
TOTAL GENERAL	2 058 733	1 882 573	474 290	405 692	293 486	282 516	-2 630	1 180

Pour les filiales consolidées:

Au titre de l'exercice 2025, l'activité des filiales de BH BANK, hors OPCVM, a évolué dans un contexte marqué par les éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires global des filiales s'est établi à 281 849 mD à fin 2025, contre 273 298 mD au titre de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une progression de 3,13 %.
- Les capitaux propres consolidés ont connu une progression de 8,07 % pour atteindre 299 847 mD au 31 décembre 2025, contre 277 463 mD un an auparavant, traduisant le renforcement de la solvabilité et de la structure financière de la majorité des sociétés du groupe.
- En revanche, le résultat net global des filiales a connu un repli, s'établissant à -13 340 mD à fin 2025, contre -7 267 mD en 2024. Cette régression s'explique principalement par la contre-performance enregistrée au niveau de certaines entités, notamment BH IMMO, BH Equity, BH Invest et BH Leasing.

Pour les OPCVM :

Les Sociétés d'Investissement à Capital Variable du groupe BH BANK (BH SICAV Obligataire et BH SICAV Capitalisation) ont poursuivi leur dynamique de performance et de consolidation de leurs résultats.

Les principaux indicateurs financiers se présentent comme suit :

Ø Le chiffre d'affaires global s'est établi à 11 637 mD, contre 9 218 mD au titre de l'exercice 2023, enregistrant ainsi une progression significative de plus de 26 %. Cette évolution traduit la bonne orientation de l'activité et la performance des stratégies de gestion mises en œuvre.

Ø Le résultat net global s'est élevé à 10 710 mD, contre 8 447 mD en 2024, soit une amélioration de 27 %, confirmant la solidité des performances financières.

Ces réalisations témoignent de la résilience des deux SICAV ainsi que de la pertinence des choix de gestion adoptés, dans un environnement de marché en constante évolution.

PRINCIPAUX CONSTATS PAR FILIALE :

Sociétés consolidées :

BH ASSURANCE 

تأمين BH 

Directeur Général : Mr Sami BANAOUES.

Objet social : BH Assurance est une compagnie d'assurances multi-branches.

Siège social : Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003- Tunis.

Tél : (216) 71 184 200

Fax : (216) 71 948 457

Capital social actuel de société :

Nombre d'actions : 2 660 000 actions

Valeur nominale : 5 DT

Capital : 13 300 000DT



Participation actuelle de la BH :



Nombre d'actions : 636 693 actions

Montant : 3 183 465 DT

Pourcentage : 23,94%

Faits saillants de l'exercice 2025 :

Au cours de l'année 2025, BH Assurance a poursuivi son développement rentable, enregistrant un taux de croissance global de 4,5%. Le chiffre d'affaires annuel s'est élevé à 208,7 MD, contre 199,6 MD en 2024, représentant ainsi un taux de réalisation des objectifs de 94 %.

Concernant la charge des sinistres, elle s'est établie à 133,8 MD au 31 décembre 2025, contre 121,4 MD l'année précédente.

Le ratio combiné s'est ainsi élevé à 91 %, contre 87 % en 2024.

Par ailleurs, les engagements techniques ont atteint 388,6 MD, en hausse de 10 % par rapport aux 353,6 MD enregistrés en 2024.

RESULTATS :

Au 31 décembre 2025, BH Assurance a affiché un résultat technique Non-Vie, de -3,3 MDT contre 1,7 MDT en 2024. En ce qui concerne la branche Vie, le résultat technique s'est élevé à 12,4 MDT en 2025, contre 9,7 MDT en 2024, marquant une Hausse de 28 %.

Le résultat brut s'est établi à 14,9 MDT en 2025, contre 16,6 MDT en 2024, pénalisé essentiellement par :

- 2,1 MDT au titre de taxe de 1% sur le chiffre d'affaires,
- 3,4 MDT au titre de l'assainissement de la branche maladie
- 0,9 MDT redressement fiscal avec une récupération de 0,4MD

Le résultat net s'établit à 11,1 MDT en 2025, contre 11 MDT en 2024.



Directrice Générale : Mme. THOURAYA Mzoughi

Objet social : Effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).

Siège social : Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance-Centre Urbain Nord - 1082
Tunis Mahrajène

Tél : 71 189 700

Fax : 71 949 335

Capital social actuel de société : (Totalement libéré)



Nombre d'actions : 7 000 000 actions
Valeur nominale : 5 DT
Capital : 35 000 000DT

Participation actuelle de la BH BANK :



Nombre d'actions : 2 915 014 actions
Montant : 14 575 070 DT
Pourcentage : 41,64%

A fin 2025, BH Leasing a approuvé 2558 demandes de financement portant sur une enveloppe de 206 MD touchant tous les secteurs de l'économie contre 2289 demandes en 2024, soit 203MD d'approbations et accusant une légère augmentation de 1,4% par rapport à fin 2024 .

En 2025, BH Leasing a mis en force 2083 affaires portant sur une enveloppe de 167MD contre des prévisions de 165 MD et contre 151 MD en 2024. La croissance s'est établie à 11% par rapport à l'année 2024 avec un taux de réalisation des objectifs prévisionnels de 102%,

- Le taux moyen des mises en forces en 2025 a été de 15,24% contre un taux moyen de 15,25% en 2024, soit une diminution de 0,01 point de pourcentage, sachant que le taux moyen des MEF du secteur en 2025 a été de 14,98%, contre un taux de 14,90% en 2024.

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2025 est de 51,4MD contre 46,8MD en 2024, soit une augmentation de 9,7%.

Le taux de retour des effets impayés en 2025 est de 31,39%, soit une augmentation de 0,56 points de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière.

Faits Saillants de l'exercice 2025 :

L'activité de BH Leasing durant 2025 a été marquée par :

- Une augmentation des mises en forces : En effet le volume des MEF a augmenté de 11% pour atteindre un total de 168MD contre 151MD en 2024.
- Une augmentation des intérêts crédit-bail et autres produits assimilés : Le montant total des intérêts crédit-bail et autres produits assimilés a augmenté de 7,13% pour atteindre un total de 42MD contre 39MD en 2024.
- Une légère augmentation des charges financières : Le montant total des charges financières a légèrement augmenté de 4% pour atteindre un total de 24,2MD contre 23,3MD en 2024.
- Une légère diminution de PNL : Le produit net de leasing a légèrement diminué de 1,75% par rapport à fin 2024 pour atteindre un montant de 18,3 MD
- Une augmentation des charges de personnel : Le montant total des charges de personnel a augmenté de 15% pour atteindre un total de 8,4MD contre 7,3MD en 2024.
- Une augmentation des engagements clients : En effet, le volume total des engagements clients a augmenté par rapport à fin 2024, soit un montant de 353,9MD.
- Une augmentation des impayés : En effet, le montant total des impayés a augmenté de 10,8% pour atteindre un total de 29,4MD contre 26,6MD en 2024.
- Radiations : Le montant des créances radiées en 2022 s'élève à 3,3MD.
- Une augmentation des créances classées : En effet, le volume total des créances classées a augmenté de 8,79% pour atteindre un total de 41,3MD contre 38MD en 2024.
- Une légère diminution des provisions et agios : En effet, le volume total des provisions et agios a légèrement diminué de 1,59% pour atteindre un total de 23,1MD contre 23,5MD en 2024.
- Une augmentation des autres charges d'exploitation : Le montant total des charges d'exploitation a augmenté de 8,8% pour atteindre un total de 3,1MD contre 2,9MD en 2024.
- Une diminution de résultat net : L'exercice 2025 a été clôturé avec un bénéfice de 2,9MD contre 3,9MD en 2024.



Directeur Général : Mohamed MABROUK .

Objet social : La société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres un portefeuille de valeurs mobilières et la prise de participation dans le capital des sociétés à haute valeur ajoutée.

Contexte de Création, initiateur du projet : La création de la BH SICAF en 1994 s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau mécanisme de mobilisation de l'épargne pour développer le marché financier et promouvoir l'investissement.

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversifier ses activités et de consolider sa place au sein du système bancaire et financier Tunisien, la Banque a créé sa première filiale, la BH SICAF. Cette dernière, a contribué à la création de toutes les autres filiales de la Banque et ses participations ont permis à la Banque de compléter sa gamme de produits financiers comme l'assurance, l'intermédiation en bourse, le leasing, le capital-risque. Aussi la promotion immobilière et l'impression et la confection des chèquiers.

Siège social: Rue Chebbia, Espace Tunis - Bloc K, 5ème étage 1073- Mont Plaisir - Tunis

Tél : 71 126 000 **Fax :** 71 903 160

E-mail : sicaf.bh@planet.tn

Cadre Juridique : Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Capital social actuel de la société :



Nombre d'actions : 1 500 000 actions
Valeur nominale : 10 DT
Capital : 15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK



Nombre d'actions : 744 799 actions
Montant : 7 447 990 DT
Pourcentage : 49,653%

Les faits saillants :

Durant l'exercice 2025 l'activité de la société est caractérisée par les opérations suivantes :

- La société BH ASSURANCE a distribué des dividendes sur la base de 1,500 D/ action soit le même taux de distribution que l'année précédente. Les dividendes encaissés s'élèvent à 373 452 D. Les jetons de présence alloués s'élèvent à 8 750 D.
- La société BH EQUITY a distribué des dividendes sur la base de 0,200 D/action contre 0,250 D/action l'année précédente. Les dividendes encaissés s'élèvent à 70 816 D contre 88 520 D l'année dernière soit une régression de 20%.
- La société BH INVEST a distribué des dividendes sur la base de 15 D/action contre 12 D/ action l'année dernière soit une augmentation de 25% ; les dividendes encaissés au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 210 465 D contre 168 372 D une année auparavant.

- Les dividendes encaissés sur portefeuille-titres cotés s'élèvent à 11 952D contre 12 257 D au 31/12/2024 soit une régression de 2,5%.
- Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 98 291 D au 31/12/2025 contre 83 546 D au 31/12/2024 soit une augmentation de 17,6%.
- Les revenus des obligations s'élèvent à 70 328 D au 31/12/2025 contre 73 519 D au 31/12/2024 soit une régression de 4,3% ; la baisse s'explique par le remplacement en CAT.
- La réalisation des plus-values sur cession des titres pour un montant de 8 798 D suite à la cession des titres STA
- La réalisation d'une opération vente-achat de 13 000 titres BH ASSURANCE, les plus-values dégagées suite à cette transaction s'élèvent à 481 887 D, affectés intégralement en dotation de provision en couverture de la dépréciation du titre BH IMMO.

Le résultat :

En conséquence de ce qui précède, le résultat net s'élève au 31/12/2025 à 500 553 D contre 322 776 D soit une progression de 55%.



Directrice Générale : Mme Imen BEN SLIMEN.

Objet social : Le renforcement de la structure financière des entreprises et la gestion des fonds à capital risque, notamment pour le compte de BH BANK et ses filiales conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Contexte de création et initiateur du projet : BH Bank a créé en 1997 BH EQUITY dans un contexte d'expansion du Groupe BH BANK et la diversification de ses activités d'une part et afin de gérer les placements de l'excédent des ressources des sociétés du Groupe BH BANK dans l'investissement à capital risque.

Siège social : 67, avenue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3e étage 1002 Tunis

Tél : 71 78 01 40 – 71 78 04 22

Fax : 71 84 66 75

Courriel : contact@bhequity.tn

Capital social actuel de la société :



Nombre d'actions : 3 600 000 actions
Valeur nominale : 5 DT
Capital : 18 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK



Nombre d'actions : 1 497 092 actions
Montant : 7 485 460 DT
Pourcentage : 41,586 %

Les faits saillants de l'exercice 2025 :

L'exercice 2025 a été caractérisé par une consolidation significative des ressources de BH Equity, matérialisée par la mise en place de trois nouveaux fonds de capital-risque pour un montant global de 26 300 mD.

Le volume des approbations s'est établi à 33 400 mD, en progression de 15,9 % par rapport à 2024, représentant un taux de réalisation de 66,8 % du budget prévisionnel.

Les libérations ont atteint 12 150 mD, contre 34 614 mD en 2024, soit une baisse de 64,9 %, avec un taux de réalisation de 25,4 % par rapport au budget. Cette diminution s'explique principalement par un ralentissement du rythme des approbations au cours des neuf premiers mois de l'exercice, qui a été compensé au dernier trimestre. Ainsi, l'exercice s'est clôturé avec un volume d'accords de financement à concrétiser en 2026 s'élevant à 28 100 mD.

Sur le plan des désinvestissements, BH Equity a enregistré une performance, atteignant un niveau record de 41 253 mD, contre 20 350 mD en 2024, soit une progression de 102,7 % et un taux de réalisation de 132,6 % du montant budgétisé.

Les produits d'exploitation ont connu une hausse de 29,5 %, passant de 4 190 mD en 2024 à 5 427 mD en 2025. Parallèlement, les charges d'exploitation ont fortement augmenté de 92,8 %, s'établissant à 5 946 mD contre 3 085 mD l'année précédente.

L'augmentation des charges d'exploitation en 2025 s'explique principalement par l'aggravation des dotations aux provisions, passées de 384 mD à 2 916 mD. Cette évolution est essentiellement liée à la constatation d'une provision exceptionnelle pour risques et charges, relative à des fonds consignés auprès du Trésor, dans le cadre d'un contentieux ayant fait l'objet d'un jugement définitif.

L'exercice 2025 s'est soldé par un résultat net déficitaire de 677 mD, à comparer à un résultat bénéficiaire de 883 mD enregistré en 2024. Le résultat de 2025 ne reflète pas la performance opérationnelle de l'exercice. En effet, les activités de recouvrement et de désinvestissement ont enregistré des résultats significatifs, avec un impact positif notable auprès des bailleurs de fonds, notamment la BH Banque. Toutefois, la constatation de cette provision exceptionnelle, indépendante de l'activité courante, a affecté la lecture globale de la performance de l'exercice.

Sur le plan organisationnel, BH Equity a engagé une réarchitecture de ses instances de gouvernance, notamment à travers la scission du comité des risques et d'audit interne en deux organes distincts : un comité permanent d'audit et un comité des risques. Cette optique vise à renforcer le dispositif de contrôle interne et à améliorer la qualité de l'analyse, en vue d'une meilleure fiabilité de l'information et d'une prise de décision plus efficiente.

À cet effet, BH Equity a procédé à la révision des chartes régissant les différents comités émanant du Conseil d'administration.

L'exercice 2025 a également été marqué par le lancement du dispositif de conformité au sein de BH Equity, avec pour objectif de structurer progressivement les pratiques de l'entreprise et de les aligner sur les standards nationaux et internationaux. Cette démarche s'est traduite par la mise en place de diverses chartes, codes et politiques visant à renforcer la protection des données personnelles, la sécurisation des transactions financières, le respect des principes d'intégrité et de continuité opérationnelle, ainsi que la conformité aux exigences environnementales, sociales et éthiques.

BH INVEST

Directrice Générale : Madame Sonia Ben Frej.

Objet social : L'Intermédiation en Bourse.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord -1003- Tunis.

Tél : (216) 31 389 800 **Fax** : (216) 71 948 512

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)

Capital social actuel de la société :



Nombre d'actions : 30 000
Valeur nominale : 100 DT
Capital : 3 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK



Nombre d'actions : 9 000
Montant : 900 000 DT
Pourcentage : 30%

Au cours de l'année 2025, BH INVEST a pu réaliser les performances suivantes :

- Au 31 décembre 2025, l'actif net global des OPCVM gérés par BH INVEST s'est établi à 382,324MD (hors FCP OPTIMA), enregistrant une progression soutenue de 25,50% par rapport au 31 décembre 2024.

Sur le plan des performances, les SICAV gérées par BH INVEST ont affiché des résultats solides. A cet égard, la BHO et la BHC se distinguent avec des rendements respectifs de 6,74 % et 6,73 %, se classant aux 5ème et 6ème rangs au sein de leurs catégories de SICAV obligataires.

- En termes de volume transactionnel, BH INVEST a réalisé, au titre de l'exercice 2025, un volume global de 114,548MD toutes cotes confondues, contre 66,240MD une année auparavant, soit une progression de 72,93 %.
- En termes financiers et durant l'exercice 2025, le total bilan s'établit à 26,8MD, les capitaux propres avant affectation à 10,5MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 2,7MD, les charges d'exploitation s'élèvent à 3,2MD et les produits financiers à 1,1MD.
- Compte tenu de ce qui précède, BH INVEST a réalisé un résultat net 2025 de 0,542MD



Directrice Générale : Monsieur Ali Riadh BOUSSOUFFARA

Objet social : La société a pour objet le lotissement et l'aménagement de terrains destinés à la construction immobilière et leurs ventes, L'aménagement de zones pour les activités agricoles, de tourisme et d'industrie, la construction et la rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel, administratif ou industriel pour la vente ou la location. Lotissement et aménagement de terrains et de zones destinés à la construction immobilière et leur vente, ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente et la location.

Siège social : 67 Avenue Alain Savary – Voie X2, Résidence Jardins II Bloc A, 6 ème étage 1002
Tunis

Tél : 71 847 031 / 71 845 561 / **Fax :** 71 840 912

Site Web : www.bh-immo.tn

Capital social actuel de société :



Nombre d'actions : 150 000 actions
Valeur nominale : 100 DT
Capital : 15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK :



Nombre d'actions : 44 975 actions
Montant : 4 497 500 DT
Pourcentage : 29,984%

Activité de la société au 31-12-2025

L'exercice 2025 témoigne d'une progression globale maîtrisée du portefeuille de projets de BH IMMO, avec une combinaison de projets en phase de commercialisation avancée, de lancement opérationnel et de structuration préparatoire. Cette dynamique traduit une gestion progressive du cycle de développement immobilier, alignée avec les objectifs de rentabilité et d'optimisation des ressources.

Au cours de l'exercice 2025, les projets de BH IMMO se caractérisent comme suit :

- Sousse Sahloul 4 : Le projet enregistre un niveau de commercialisation avancé, reflétant une dynamique soutenue des ventes et une bonne attractivité du programme.

- El Menzah 2 : Le lotissement a atteint sa phase de lancement opérationnel, conformément au planning de développement établi.
- Raoued 1 : La structuration financière et administrative du projet est désormais finalisée, permettant d'envisager son déploiement dans des conditions maîtrisées.
- Raoued 2 : Le projet se positionne dans une logique stratégique de développement à faible investissement, optimisant l'utilisation des ressources financières disponibles.
- SPRIC : La phase de commercialisation est finalisée, marquant l'achèvement du cycle de vente du projet.

Au regard des éléments susmentionnés, BH IMMO confirme la consolidation de son portefeuille de projets et la poursuite de sa stratégie de développement équilibrée entre création de valeur, maîtrise des risques et optimisation des investissements. L'année 2025 constitue ainsi une étape structurante dans la trajectoire de déploiement de ses activités immobilières.

Les revenus :

Au 31.12.2025, les revenus de la société ont atteint un montant de 2 807 mD contre 4 622 mD au 31.12.2024 ; composé essentiellement par la vente de :

Les achats consommés :

Les achats consommés au 31.12.2025 s'élèvent à un montant de 262 mD, contre 129 mD au 31.12.2024. Cette hausse s'explique principalement par l'achèvement des travaux de remise en état des appartements du projet Spric, ainsi que l'avancement travaux du projets jardin d'El Menzah 2.

Les dotations aux amortissements :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à un total 4 547 mD au 31.12.2025, contre 2 116 mD au 31.12.2024, soit une augmentation de 2 431 mD due essentiellement à la constatation d'une provision sur dépréciation du stock du terrain Borj Louzir, une provision sur dépréciation de la valeur portée en stock au niveau de SPRIC par rapport la valeur de réalisation nette ; et une provision pour dépréciation partielle de la créance Spric concernant les factures BH.

Les charges financières:

Les charges financières se sont élevées à 2 395 mD au 31 décembre 2025, contre 2 592 mD au 31 décembre 2024, soit une diminution de 198 mD. Cette baisse s'explique principalement par le remboursement intégral, en 2024, du crédit relatif au projet Sahloul 4.

Le résultat d'exploitation :

Les produits d'exploitation au 31.12.2025 s'élèvent à 2 807 mD, alors que les charges d'exploitation sont de l'ordre de 6 103 mD, ce qui fait ressortir un résultat d'exploitation déficitaire de 3 296 mD.

Le résultat net :

Le résultat net de la société est déficitaire de 5 593 mD au 31.12.2025 contre un déficit après impôt de 1 576 mD au 31.12.2024.



Directeur Général : Monsieur Abdennaceur ABDELGHANI

Siège social : 67 Avenue Alain Savary, Imm B, 2ème étage, Cité jardins II, 1002 Tunis.

Tél : 71 791 191 **Fax :** 71 782 575

Courriel : SGRC@bhbank.tn

Objet : Achat et recouvrement des créances pour son propre compte et le recouvrement pour le compte des tiers.

Cadre juridique : Loi N° 98-4 du 02 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances.

Capital social actuel de société :

Nombre d'actions : 200 000 actions
 Valeur nominale : 10 DT
 Capital : 2 000 000 DT



Nombre d'actions : 120 000 actions
 Montant : 1 200 000 DT
 Pourcentage : 60%

Activité de la Société au 31-12-2025 :

Cession des créances : Aucune cession n'a eu lieu au cours de l'exercice 2025.

Répartition du portefeuille net par secteur d'activité :

Secteur d'activité	Nombre	%	V. Nominale	%
Promotion Immobilière	33	0,46%	92 254 735	26,10%
Industrie	183	2,56%	63 424 749	17,94%
Commerce	955	13,35%	59 446 556	16,82%
Autres activités	5388	75,33%	48 891 033	13,83%
Bâtiment & T. Publics	121	1,69%	41 534 705	11,75%
Tourisme	45	0,63%	22 652 004	6,41%
Services	344	4,81%	16 992 554	4,81%
Carrières	10	0,14%	5 538 276	1,57%
Agriculture	69	0,96%	2 436 858	0,69%
Associations Sportives	5	0,07%	349 227	0,10%
Total	7153	100%	353 520 696	100%

Répartition du portefeuille net par catégorie (P.M / P.P) :

Palier	Nombre	%	Montant	%
Personnes Physiques	6 156	86,06%	84 122 223	23,80%
Personnes Morales	997	13,94%	269 398 471	76,20%
TOTAL	7153	100%	353 520 695	100%

Diagnostic du portefeuille des créances acquises :

Le diagnostic du portefeuille net des créances (Sans dossiers recouverts et clôturés) se présente comme suit à la clôture de l'exercice 2025 :

Phases	Nombre	Nominal en DT	%
Procédure judiciaire (Contentieux)	6469	168 615 507	47,70%
Faillite, Liquidation et Cession	45	20 544 138	5,81%
Sociétés en difficultés économiques	213	154 851 458	43,80%
Carence	405	8 133 756	2,30%
Sociétés inexistantes	21	1 375 838	0,39%
Total	7153	353 520 696	100%

Recouvrement des créances :

Le recouvrement brut relatif à la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 s'élève à 4.058.841 DT, contre 3.416.122 DT l'exercice précédent, soit une progression de l'ordre de 18,8 %, il est ventilé comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024	Cumul au 31/12/2025	Cumul au 31/12/2024	Var Cumul 2025 / 2024
Recouvrement principal	3 534 494	2 665 502	33 732 897	30 198 403	11,70%
Intérêts / Recouvrement	101 183	418 792	3 101 064	2 999 881	3,40%
S/Total : Recouv. Net	3 635 677	3 084 294	36 833 961	33 198 284	11%
Récupération frais, taxes & autres produits	423 164	331 828	2 306 536	1 883 372	22%
Recouvrement Total	4 058 841	3 416 122	39 140 497	35 081 656	11,50%

Ainsi, le recouvrement cumulé brut est passé de 35.081.656 DT à 39.140.497 DT au 31/12/2025, soit une évolution de l'ordre de 11,5 %.

Résultats de la société :

Le résultat d'exploitation est de 1.337.461 DT au 31/12/2025 contre 946.309 DT à la clôture de l'exercice 2024.

Quant au résultat net, il est bénéficiaire de l'ordre de 951.925 DT, contre un bénéfice de 590.510 DT à la clôture de l'exercice 2024.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	3 644 698	3 084 294
Résultat d'exploitation	1 337 461	946 309
Résultat net	951 925	590 510

Il est à signaler que la valeur mathématique de l'action BH RECOUVREMENT est de 33 DT au 31/12/2025, avant affectation des résultats, pour une valeur nominale de 10 DT.



Directeur Général : Monsieur Haykel KHADHRAOUI

Objet social : Mobiliser l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe, faciliter leurs transferts, canaliser ces transferts vers des projets de développement et favoriser les opérations d'échange et de partenariat entre la Tunisie et les pays européens.

Contexte de Création, Initiateurs du projet : L'Union Tunisienne de Banques a été créée en 1977 sur initiative de la Banque Centrale de Tunisie.

Date de participation de la BH BANK : 31 décembre 2009

Siège Social : 9 Rue des Pyramides 75001 PARIS.

Tél : 01 42 86 97 52

Fax : 01 42 60 90 13

Courriel : Email :admin@tfbank.fr

Capital social actuel de la société :



Nombre d'actions : 4 410 255 actions

Valeur nominale : 15,24 €

Capital : 67 212 286,20 €

Participation actuelle de la BH-BANK :



Nombre d'actions : 1 193 672 actions

Montant : 18 191 561,28 €

Pourcentage : 27,07%

Les faits saillants de l'exercice 2025 :

Malgré des résultats en deçà des attentes au cours de l'exercice 2025, la TFB demeure pleinement mobilisée autour d'une trajectoire de redressement visant un retour rapide à la rentabilité. Elle s'appuie, pour ce faire, sur ses atouts distinctifs, son agilité et sa proximité, rendues possibles par sa dimension à taille humaine. Cette configuration constitue un levier stratégique majeur pour accélérer le redressement et renouer avec une dynamique de croissance durable.

En effet, l'exercice 2025 est marqué essentiellement par:

- L'augmentation du capital social de 12 M€ pour le porter de 55,2 M€ à 67,2 M€
- Le projet de montée en version du système d'information en vue de :

Renforcer l'efficacité opérationnelle et la sécurité des systèmes

Accroître la capacité d'innovation et d'adaptation

Améliorer la qualité de service et l'expérience client

Soutenir la performance financière et la croissance à long terme

- La mise en production en 2025 d'une application bancaire mobile s'inscrit comme un jalon stratégique majeur dans la trajectoire de transformation digitale de la banque
- Sur le plan commercial, la banque a mis l'accent sur le produit DARI FI TOUNES (« ma maison en Tunisie »), produit différenciant sur lequel elle dispose d'un avantage comparatif, notamment grâce au financement en euros de l'acquisition de biens immobiliers en Tunisie.
- La progression de l'encours d'engagements bilan (17,5%) malgré le repli de la collecte des ressources clientèle (-16,9%).
- Le PNB baisse de 6,3% et les charges de gestion augmentent de 5,1%
- Le résultat net s'établit à -6 829K€ contre -7 415K€ courant l'exercice précédent.

Perspectives 2026 :

- Migration vers le nouveau système d'information dans le but de:

Moderniser l'infrastructure bancaire

Améliorer la performance des traitements informatiques

Faciliter l'intégration avec des services tiers

- Redynamisation d'activités existantes:
- Trade, assurances, transferts vers la Tunisie, suppression des frais d'utilisation de la CB en Tunisie
- Poursuite de l'enrichissement de la gamme de produits et services:
- mobile payments, prélèvements pour compte de clientèle TFBank

Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières :

Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire distribution :



Directrice Générale : Madame Sonia BELHAJ.

Objet social : La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord -1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800

Fax : (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2025 :



Nombre de parts : 1 116 995
Valeur liquidative : 106,808 DT
Capital : 111 563 626 DT

Participation actuelle de la BH Bank :



Nombre de part : 146 972
Montant : 15 697 785 DT
Pourcentage : 14,07%

L'actif net de la SICAV BH Obligataire a atteint fin 2025 un montant de 119,304 MD soit une progression de 20,13% par rapport à 2024 avec un rendement de 6,74%.

Au 31/12/2025, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 120,281 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 7,952 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,788 MD.

Au 31/12/2025, le bénéfice net a atteint 7,452 MD.

Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire- Capitalisation :



Directeur Général : Monsieur Hichem ZNAIDI.

Objet social : La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord -1003- Tunis.

Tél : (216) 31 389 800

Fax : (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2025



Nombre de parts : 1 221 537
Valeur liquidative : 45,139 DT
Capital : 51 685 497 DT

Participation actuelle de la BH Bank :



Nombre de part : 110 110
Montant : 4 970 255 DT
Pourcentage : 9,62%

L'actif net de la SICAV BH Capitalisation a évolué de 80,52% passant de 30,544 MD au 31/12/2024 à 55,138 MD au 31/12/2025.

En termes de rendement, la SICAV BH Capitalisation a réalisé un taux de 6,73% soit la 6ème position de sa catégorie.

Au 31/12/2025, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 55,526 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 3,685 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,476 MD.

Au 31/12/2025, le bénéfice net a atteint 3,258 MD.



Rapport Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés Arrêtés au 31-12-2025

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH BANK publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2025 qui se tiendra en date du 30 avril 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Fethi SAIDI représentant du groupement (CFA, CWG et CNW) et Mr. Abdellatif ABBES représentant du groupement (UAT, PROAUDIT et FINACO).

BH BANK
BILAN CONSOLIDÉ
Arrêté au 31 Décembre 2025
(Unité en mille dinars)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité	
Actifs					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	465 591	157 617	157 617
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	152 099	154 339	154 339
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 587 880	10 849 025	10 849 025
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	432 342	396 865	370 610
AC5	Portefeuille d'investissement	5	3 923 210	3 296 608	3 322 863
AC5B	Titres mis en équivalence	5	20 460	15 295	15 295
AC6	Valeurs immobilisées	6	186 598	173 961	173 961
AC7	Autres actifs	7	548 022	396 481	396 481
AC7C	Ecart d'acquisition net (GoodWill)		-	-	-
AC9	Impôt différé Actif		30 199	30 852	30 852
Total des actifs			16 346 401	15 471 043	15 471 043
Passifs					
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	2 064 197	2 361 003	2 361 003
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	9 849 116	8 842 879	8 842 879
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 688 447	1 762 353	1 762 353
PA5	Autres passifs	11	825 245	667 465	667 465
PA6	Impôt différé Passif		21 798	20 910	20 910
Total des passifs			14 448 803	13 654 610	13 654 610
Intérêts Minoritaires			259 342	205 344	205 344
Capitaux propres					
CP1	Capital		238 000	238 000	238 000
CP2	Réserves		1 357 399	1 302 061	1 302 061
CP3	Actions propres		-	-	-
CP4	Autres capitaux propres		-	-	-
CP5	Résultats reportés		-	-	-
CP6	Résultat de l'exercice		42 857	71 028	71 028
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-	-
Total des Capitaux propres		12	1 638 256	1 611 089	1 611 089
Total des capitaux propres et passifs			16 346 401	15 471 043	15 471 043

BH BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ
Arrêté au 31 Décembre 2025
(Unité en mille dinars)

Notes **31/12/2025** 31/12/2024

Passifs éventuels

HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	548 834	736 683
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		14 323	15 747
	B- En faveur de la clientèle		534 511	720 936
HB2	Crédits documentaires		278 960	251 888
HB3	Actifs donnés en garantie		1 960 125	1 292 490
Total des passifs éventuels			2 787 919	2 281 061

Engagements donnés

HB4	Engagements de financements donnés	13	1 068 603	792 853
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-
	B- En faveur de la clientèle		1 068 603	792 853
HB5	Engagements sur titres		28 100	5 250
	A- Participations non libérées		28 100	5 250
	B- Titres à recevoir		-	-
Total des engagements donnés			1 096 703	798 103

Engagements reçus

HB6	Engagements de financement reçus	14	65 213	7 864
HB7	Garanties reçues	15	3 736 728	3 715 016
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		69 106	153 383
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 667 622	3 561 634
Total des engagements reçus			3 801 941	3 722 880

BH BANK
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2025
(Unité en mille dinars)

	Notes	2025	2024 publié	2024 retraité	
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	1 007 419	1 118 695	1 075 655
PR2	Commissions (en produits)	17	339 435	339 392	339 392
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	70 717	64 796	62 338
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	290 136	202 709	205 167
Total produits bancaires			1 707 707	1 725 592	1 682 552
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(749 167)	(734 900)	(734 900)
CH1A	Sinistres payés sur opérations d'assurances		(171 664)	(134 772)	(134 772)
CH2	Commissions encourues		(16 050)	(15 243)	(15 243)
Total charges d'exploitation bancaire			(936 881)	(884 915)	(884 915)
Total Produit net bancaire			770 826	840 677	797 637
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(362 020)	(390 114)	(344 701)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(1 960)	(5 926)	(5 926)
PR7	Autres produits d'exploitation	23	12 499	15 488	13 115
CH6	Frais de personnel		(211 430)	(191 259)	(191 259)
CH7	Charges générales d'exploitation		(105 634)	(102 397)	(102 397)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(20 373)	(23 152)	(23 152)
Résultat d'exploitation			81 908	143 317	143 317
PR11	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(8 412)	(3 957)	(3 957)
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	24	5 059	1 383	1 383
CH11	Impôt sur les bénéfices	25	(15 731)	(46 307)	(46 307)
Résultat des activités ordinaires			62 824	94 436	94 436
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(2 703)	(8 712)	(8 712)
	Part de résultat revenant aux minoritaires		(17 264)	(14 696)	(14 696)
Résultat net de l'exercice			42 857	71 028	71 028
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-		
Résultat après modification comptable			42 857	71 028	71 028

BH BANK
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ
Période allant de 1^{er} janvier au 31 Décembre 2025
(Unité en mille dinars)

Notes	2025	2024 publié	2024 retraité
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	1 367 756	1 455 579	1 453 121
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(933 596)	(877 621)	(877 621)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	(22 738)	88 665	88 665
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers	(686 250)	720 426	720 426
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	(219 501)	(759 836)	(759 836)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle	1 006 675	211 709	211 709
Titres de placement	9 213	(10 583)	(10 583)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(303 945)	(386 641)	(386 641)
Sommes reçues des débiteurs divers	(15 138)	10 388	10 388
Impôt sur les bénéfices	25 335	(59 872)	(59 872)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	227 811	392 214	389 756
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	290 136	202 709	205 167
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(578 052)	(612 084)	(612 084)
Autres flux d'investissements	-	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(33 089)	(11 467)	(11 467)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(321 005)	(420 842)	(418 384)
Activité de financement			
Emission d'actions	-	-	-
Emission d'emprunts	(117 834)	211 222	211 222
Augmentation / diminution des ressources spéciales	43 926	53 174	53 174
Dividendes versés	2 047	(59 360)	(59 360)
Autres flux de financement	(57 012)	(230 446)	(230 446)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(128 873)	(25 410)	(25 410)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	23 697	25 055	25 055
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(198 370)	(28 983)	(28 983)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(229 801)	(200 818)	(200 818)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	26 (428 171)	(229 801)	(229 801)

BH BANK

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos au 31 Décembre 2025

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe de la BH BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

2- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers du groupe de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

2.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2025, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2024-01 du 19 janvier 2024, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°2021-20 du 06 Décembre 2021,

la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2025, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 8 948 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

2.3 - Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.
- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.
- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.5. Impôts sur le résultat

• Impôts courants

Les sociétés du groupe BH BANK sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité.

• Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation.

• Fiscalité différée

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12.

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BH Bank est désormais consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité.

L'entreprise associée sous l'influence notable de la BH Bank est désormais mise en équivalence.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BH. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BH.

2.6 Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du groupe BH se conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

2.7 Périmètre, méthodes et règles de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la BH BANK, de toutes les filiales contrôlées par celle-ci et de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère consolidante, 10 entités au 31/12/2025 :

- 9 filiales traitées par intégration globale ;
- Une entreprise associée traitée par mise en équivalence

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt ainsi que les méthodes de leur consolidation, se présentent comme suit :

Désignation	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	Pays
	2025	2024		
BH BANK	100,00	100,00	Intégration Globale	Tunisie
BH SICAF	53,18	53,18	Intégration Globale	Tunisie
TFB	25,79	23,88	Mise en équivalence	France
BH INVEST	62,32	62,32	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Obligataire	8,73	10,66	Intégration Globale	Tunisie
BH ASSURANCES	34,18	34,18	Intégration Globale	Tunisie
BH EQUITY	53,13	53,13	Intégration Globale	Tunisie
BH IMMO	58,55	58,55	Intégration Globale	Tunisie
BH RECOUVREMENT	77,93	77,93	Intégration Globale	Tunisie
BH LEASING	57,82	57,82	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Capitalisation	9,01	15,25	Intégration Globale	Tunisie

Il est à signaler que la filiale STIMEC a été exclue du périmètre de consolidation suite au jugement N° 1031 rendu en date du 19/06/2025 par le tribunal de 1ère instance de Tunis (chambre des règlements judiciaires) prononçant la cessation de paiement, l'impossibilité de son redressement et par conséquent sa cession à un tiers.

Méthodes de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- La valeur comptable de la participation du Groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Le traitement des créances vendues par la « BH BANK » à sa filiale la « BH RECOUVREMENT » se traduit uniquement par l'élimination des créances telles qu'elles figurent au niveau des comptes de la « BH RECOUVREMENT ».

Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves ;
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence"
- Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la Banque, société consolidante, dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la Banque a assumé des obligations

ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagée par quelque moyen que ce soit.

Règles de consolidation

- Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée ré estimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

-Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition

-Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

3- Les retraitements comptables sur l'exercice 2024

	31/12/2024 publié	(1)	(2)	(3)	(4)	31/12/2024 retraité
PR01	1 118 695	-45 413	2 373			1 075 655
PR05/CH04	-390 114	45 413				-344 701
PR07	15 488		-2 373			13 115
AC04	396 865			-26 255		370 610
AC05	3 296 608			26 255		3 322 863
PR03/CH03	64 796				-2 458	62 338
PR04	202 709				2 458	205 167

- (1) Reclassement des reprises des agios réservés sur créances radiées vers reprise de provisions et résultat de correction de valeur (PR05)
- (2) Reclassement des intérêts récupérés sur résiliation négative des comptes d'épargne logement vers les intérêts et revenus assimilés (PR01)
- (3) Reclassement des BTA placement et emprunts obligataires vers les titres d'investissement (AC05)
- (4) Reclassement des dividendes et produits assimilés sur titres placement vers les intérêts et revenus des titres d'investissement (AC05)

4-Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

4.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	31/12/2025	31/12/2024
Caisse en dinars	54 949	44 567
Caisse en devises	(289)	2 637
Change manuel	7 356	4 063
Avoirs chez la BCT en dinars	52 316	45 020
Avoirs chez la BCT en devises	12 161	20 504
Prêts à la BCT	340 733	42 314
Créances rattachées	21	3
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	665	830
Provisions pour dépréciation	(2 607)	(2 607)
Total	465 591	157 617

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Provisions pour dépréciation	(2 607)	-	-	(2 607)
Total des provisions	(2 607)	-	-	(2 607)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Prêts interbancaires	92 401	102 023
Organismes financiers spécialisés	35 368	39 896
Comptes ordinaires banques	26 152	14 232
Valeurs non imputées at autres sommes dues	-	10
Provisions sur Provisions sur comptes ordinaires banques	(1 822)	(1 822)
Total	152 099	154 339

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Provisions sur comptes NOSTRI en devises	(1 822)	-	-	(1 822)
Total des provisions	(1 822)	-	-	(1 822)

Note 3- Créances sur la clientèle

Au 31/12/2025, les créances sur la clientèle totalisent 10 587 880 mille dinars contre 10 849 025 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Encours à la clientèle	9 035 050	9 922 886
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	780 143	392 972
Créances contentieuses	1 378 328	1 298 239
Échéances à recouvrer en principal	1 670 250	1 288 105
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	(5)
Créances rattachés	61 383	64 459
Intérêts perçus d'avance	(69 115)	(71 617)
Créances à la clientèle brutes	12 856 034	12 895 039
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(1 361 067)	(1 220 322)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(326 389)	(282 777)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(155 493)	(160 820)
Intérêts et autres produits réservés	(425 205)	(382 095)
Total Net	10 587 880	10 849 025

Au 31/12/2025, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 870 329 mille dinars contre 12 895 039 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Compte courant débiteur	1 052 929	1 017 674	35 255
Crédits commerciaux et industriels	7 356 050	7 389 012	(32 962)
Immobilier promoteur	592 450	717 760	(125 310)
Immobilier acquéreur contractuel	734 929	756 528	(21 599)
Immobilier acquéreur ressources propres	599 397	602 774	(3 377)
Autres concours à la clientèle	139 834	145 333	(5 499)
Crédits sur ressources spéciales	706 874	670 393	36 481
Autres	1 687 866	1 595 565	92 301
Total des créances brutes	12 870 329	12 895 039	(24 710)

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2025	Agios Réserves 31/12/2024	Variation
Compte courant débiteur	(181 710)	(154 627)	(27 083)
Crédits commerciaux et industriels	(130 460)	(125 152)	(5 308)
Immobilier promoteur	(92 149)	(81 138)	(11 011)
Immobilier acquéreur contractuel	(1 822)	(1 893)	71
Immobilier acquéreur ressources propres	(14 961)	(15 431)	470
Autres	(4 103)	(3 854)	(249)
Total General	(425 205)	(382 095)	(43 110)

Note 4- Portefeuille titres commerciaux

Au 31/12/2025, le portefeuille titre commercial totalise 432 342 mille dinars contre 370 610 mille dinars

au 31/12/2024 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	25 892	116 836	33 836
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	56 388	63 666	61 299
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	81 010	44 837	22 015
Bons de Trésor à court terme -BTCT-	Coté	78 600	-	83 000
Autres titres de placement	Coté	192 219	172 598	172 598
Total 1		434 109	397 937	372 748
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		1 392	1 515	1 515
Créances rattachées aux titres de placement		(1 819)	1 664	(2 214)
Charges constatées d'avance sur titres de transaction		-	(2 812)	-
Provisions sur titres de placements		(1 340)	(1 439)	(1 439)
Total 2		(1 767)	(1 072)	(2 138)
Total Net (1+2)		432 342	396 865	370 610

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2024	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2025
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	116 836	4 985	(12 929)	(83 000)	25 892
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	63 666	(4 911)	-	(2 367)	56 388
Titres de placement émis par des établissements de crédit	44 837	583 111	(524 116)	(22 822)	81 010
Bons de Trésor à court terme -BTCT-	-	28 600	(33 000)	83 000	78 600
Autres titres de placement	172 598	54 938	(35 317)	-	192 219
Total	397 937	666 723	(605 362)	(25 189)	434 109

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 3 923 210 mille dinars au 31 décembre 2025 contre 3 322 863 mille dinars au 31 décembre 2024.

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Titres de participations	363 037	353 271	353 271
Autres créances rattachées	909	1 101	1 101
Fonds à capital risque	308 477	328 865	328 865
Bons de trésor	2 240 701	1 637 741	1 637 741
Emprunts obligataires - titres d'investissement	16 842	-	22 822
Créances rattachées sur BTA	173 540	121 260	121 260
Emprunts nationaux - titres d'investissement	894 500	924 500	926 867
Créances rattachées aux titres d'investissement	35 636	36 717	37 783
Provisions pour dépréciation des participations	(45 085)	(42 828)	(42 828)

Provisions pour dépréciation des titres SICAR	(65 347)	(64 019)	(64 019)
Total Net	3 923 210	3 296 608	3 322 863

Note 6 - Valeurs Immobilisées

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	51 032	45 664
Immobilisations corporelles d'exploitation	268 629	259 173
Immobilisations corporelles hors exploitation	34 215	31 021
Immobilisations corporelles en cours	99 008	89 399
Amortissements des immobilisations incorporelles	(42 206)	(37 783)
Amortissements des immobilisations corporelles	(223 830)	(213 013)
Provisions pour dépréciation des participations	(250)	(500)
Total Net	186 598	173 961

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	Linéaire
Matériel de sécurité	15%	Linéaire
Constructions	5%	Linéaire
Matériel de transport	20%	Linéaire
Outillage mobile	15%	Linéaire
Mobilier de bureau	20%	Linéaire
Matériel de bureau	20%	Linéaire
Matériel informatique	33%	Linéaire
Agencements et aménagements	20%	Linéaire
Installations	5% et 10%	Linéaire
Logiciels informatiques	33%	Linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 548 022 mille dinars contre 396 481 mille dinars au 31/12/2024 se détaillant ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Avances au personnel	35 234	27 839
Prêts au personnel	35 575	36 190
Etat et collectivités locales	40 910	83 647
Débiteurs divers	431 227	243 326
Charges reportées	5 076	5 479
Total Net	548 022	396 481

4.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 2 064 197 mille dinars contre 2 361 003 mille dinars au

31/12/2024 et se détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	779 000	1 614 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	998 500	621 000
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	246 630	92 706
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	15 094	-
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	-	2 107
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	6 076	7 092
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	3	29
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	18 894	24 069
Total	2 064 197	2 361 003

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 9 849 116 mille dinars contre 8 842 879 mille dinars au 31/12/2024 et se détaille ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires	2 879 951	2 663 942
Dettes rattachées	11 540	9 215
Comptes d'épargne	4 180 363	3 904 958
Comptes à échéance	1 496 328	1 270 095
Bons à échéance et valeurs assimilées	960 725	731 078
Dettes rattachées	52 787	50 693
Charges constatées d'avance	(18 333)	(13 476)
Autres sommes dues	285 755	226 374
Total	9 849 116	8 842 879

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts a vue	2 891 491	2 673 157
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	2 159 703	1 912 892
Comptes ordinaires en dinars convertibles	51 357	56 352
Comptes ordinaires en devises	668 891	694 698
Dettes rattachées	11 540	9 215
Dépôts d'épargne	4 180 363	3 904 958
Comptes d'épargne logement	777 251	789 772
Comptes d'épargne logement EL JADID	327 206	333 225
Comptes spéciaux d'épargne	2 792 731	2 523 873
Comptes d'épargne études	54 355	50 461
Comptes d'épargne Capital +	228 809	207 616
Comptes d'épargne investissement	11	11
Total	7 071 854	6 578 115

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à terme	1 428 820	1 184 759
Placements en devises	67 508	85 336
Certificat de dépôt	769 200	555 900
Bons de caisse	191 525	175 178
Dettes rattachées	52 787	50 693
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(18 333)	(13 476)
Total Net	2 491 507	2 038 390

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 1 688 447 mille dinars contre 1 762 353 mille dinars au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Fonds budgétaires	811 553	767 628
Ressources extérieures	304 189	386 304
Dettes rattachées aux ressources spéciales	14	14
Emprunts obligataires	34 059	42 213
Autres emprunts matérialisés	196 821	156 425
Emprunts subordonnés	152 062	111 804
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	4 086	5 300
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	6 715	2 056
Autres fonds empruntés	173 689	286 671
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	5 260	3 938
Total	1 688 447	1 762 353

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2025 un solde de 825 245 mille dinars contre 667 464 mille dinars au 31/12/2024 se détaillant ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Organismes sociaux	6 952	6 127
Personnel	115	79
Etat et collectivités locales	34 517	6 649
Fournisseurs	38 916	38 021
Commissions de garantie et de change	4 235	3 921
Exigibles après encaissement	143 320	(29 142)
Provisions pour risques et charges	360 849	374 603
Impôts sur les sociétés	14 843	73 171
Comptes de régularisation passifs	89 221	95 484
Divers	132 277	98 551
Total	825 245	667 464

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres		
Capital	238 000	238 000
Réserves consolidées	1 357 399	1 302 061
Actions propres	-	-
Autres capitaux propres	-	-
Résultats reportés	-	-
Résultat de l'exercice consolidé	42 857	71 028
Total	1 638 256	1 611 089

A la date du 31-12-2025, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

Le total des capitaux propres consolidés de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2025 s'élève au 31 Décembre 2025 à 1 638 256 mille dinars contre 1 611 089 mille dinars au 31 décembre 2024.

Les capitaux propres consolidés se détaillent par société comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	1 373 035	47 335	1 420 370	1 321 078	68 414	1 389 492
BH SICAF	752	283	1 035	794	(117)	677
TFB	(48 817)	(8 412)	(57 229)	(44 919)	(3 957)	(48 876)
STIMEC	-	-	-	(2 848)	(806)	(3 654)
BH INVEST	4 561	246	4 807	3 487	1 313	4 800
SICAV BH-Obligataire	(5 181)	675	(4 506)	(5 209)	710	(4 499)
BH ASSURANCES	22 668	4 479	27 147	21 566	3 224	24 790
BH EQUITY	3 675	(1 063)	2 612	3 481	(115)	3 366
BH IMMO	(4 493)	(3 275)	(7 768)	(3 527)	(667)	(4 194)
BH RECOUVREMENT	3 916	701	4 617	3 515	452	3 967
BH LEASING	7 183	1 583	8 766	4 855	2 277	7 132
SICAV BH-Capitalisation	100	305	405	(212)	300	88
Total	1 357 399	42 857	1 400 256	1 302 061	71 028	1 373 089

Les intérêts minoritaires pour l'exercice clos le 31/12/2025 se détaillent par société comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH SICAF	7 237	249	7 486	7 274	(103)	7 171
STIMEC	-	-	-	(3 198)	(1 063)	(4 261)
BH INVEST	2 956	149	3 105	2 306	794	3 100
SICAV BH-Obligataire	101 519	7 064	108 583	80 967	5 946	86 913
BH ASSURANCES	63 027	8 623	71 650	60 150	6 221	66 371
BH EQUITY	9 296	(937)	8 359	9 125	(102)	9 023
BH IMMO	(2 748)	(2 317)	(5 065)	(2 070)	(472)	(2 542)
BH RECOUVREMENT	1 102	199	1 301	989	128	1 117
BH LEASING	12 602	1 153	13 755	10 888	1 677	12 565
SICAV BH-Capitalisation	47 089	3 080	50 169	24 218	1 670	25 888
Total	242 080	17 263	259 343	190 649	14 696	205 345

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de l'exercice en dinars (1)	42 857 308	71 027 715
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions gratuite	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	0,900	1,492

Libellés	Capital Social	Réserves consolidés	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Total	Réserves minoritaire	Résultat minoritaire	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2024	238 000	1 297 701	4 360	71 028	1 611 089	190 648	14 696	205 344
Affectation résultat	-	71 028	-	(71 028)	-	14 696	(14 696)	-
Distribution de dividendes par la mère	-	(19 040)	-	-	(19 040)	-	-	-
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	(7 933)	-	(7 933)
Variation capital SICAV intégrés	-	14 412	-	-	14 412	41 808	-	41 808
Modifications comptables	-	(500)	-	-	(500)	(2 778)	-	(2 778)
Variation fonds social	-	778	-	-	778	271	-	271
Résultat de l'exercice	-	-	-	42 857	42 857	-	17 262	17 262
Variation écart de conversion	-	-	382	-	382	(1 842)	-	(1 842)
Variation du périmètre de consolidation	-	(11 815)	93	-	(11 722)	7 210	-	7 210
Solde au 31/12/2025	238 000	1 352 564	4 835	42 857	1 638 256	242 080	17 262	259 342

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2025 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	14 323	2 773 596	-
Caution et aval	14 323	534 511	-
Crédit documentaire	-	278 960	-
Actifs donnés en garantie	-	1 960 125	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Bons de trésor affectés en garantie	1 101 613	433 979
Garanties données sur refinancement crédit court terme	662 510	662 510
Garanties données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	196 002
TOTAL	1 960 125	1 292 490

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2025 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	1 068 603	28 100
De financement	-	1 068 603	-
Sur titres	-	-	28 100

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle			
Crédits notifiés non utilisés- CCT et CMLT et FNAH	997 584	-	719 421
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	-	719 421	-
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	68 562	70 893	70 893
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources contractuelles	635	657	657
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources ordinaires	365	425	425
Crédits immobiliers non débloqués aux profits des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457	1 457
Total	1 068 603	792 853	792 853

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2025 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	65 213	-	-
de financement	65 213	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2025 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	69 106	3 667 622	-
de garantie de la clientèle	69 106	3 667 622	-

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 1 007 419 mille dinars au 31/12/2025 contre 1 075 653 mille dinars au 31/12/2024 et se détaillent ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	55 913	49 335	49 335
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	310	278	278
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	13 988	9 488	9 488
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	719 289	801 877	804 250
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	92 995	99 221	99 221
Intérêts de retard sur crédits	66 725	47 140	47 140
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	28 079	71 178	25 765
Produits sur opérations avec la clientèle liés à une modification comptable	-	9 723	9 723
Reports sur opérations de change à terme de couverture	1 354	2 332	2 332
Commissions sur engagements de garantie	15 687	17 625	17 625
Commissions sur lettres de garantie	321	319	319
Commissions de compte sur opérations de crédit	5 812	5 276	5 276
Commissions de découvert sur opérations de crédit	6 944	4 900	4 900
Commissions sur billets de trésorerie	4	1	1
Total	1 007 419	1 118 695	1 075 653

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 339 435 mille dinars au 31/12/2025 contre 339 392 mille dinars au 31/12/2024. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	55 537	59 420
Commissions sur effets à l'encaissement	403	100
Commissions sur effets à l'escompte	604	753
Commissions sur opérations diverses sur effets	1 393	432
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	5 814	12 841
Commissions sur opérations de virements	24 305	24 519
Commissions sur opérations sur titres	1	1
Frais de tenue des comptes	23 017	20 774
Commissions sur commerce extérieur et change	5 043	3 308
Commissions sur domiciliation et modification de titres	271	187
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	4 369	3 030
Commissions sur virements et chèques en devises	403	91
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	2 448	1 784

Autres commissions	77 465	87 189
Commissions sur opérations monétiques	20 813	17 328
Commissions d'étude	39 129	49 866
Commission de gestion	267	2 541
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	17 256	17 454
Primes émises nettes	198 942	187 691
Total	339 435	339 392

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2025, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 70 717 mille dinars contre 62 338 mille dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Gains nets sur titres de transaction	11 573	16 310	16 310
Gains nets sur titres de placement	35 445	24 928	22 470
Gains nets sur opérations de change	23 699	23 558	23 558
Total	70 717	64 796	62 338

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Produits sur BTA	3 586	3 721	3 721
Produits sur BTCT	7 987	12 589	12 589
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	34 134	24 943	22 485
Produits sur opérations de placement liés à une modification comptable	1 309	-	-
Gains nets sur opérations de change	45 503	49 376	49 376
Total des produits	92 519	90 629	88 171
Pertes nettes sur titres de transaction	-	-	-
Pertes nettes sur titres de placement	2	(15)	(15)
Pertes nettes sur opérations de change	(21 804)	(25 818)	(25 818)
Total des charges	(21 802)	(25 833)	(25 833)
Total	70 717	64 796	62 338

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2025, le revenu du portefeuille d'investissement est de 290 136 mille dinars contre 205 167 mille dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	3 352	3 641	3 641
Intérêts et revenus des titres d'investissements	286 499	198 828	201 286
Jetons de présence perçus	285	240	240
Total	290 136	202 709	205 167

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2025, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 749 167 mille dinars contre 734 900 mille dinars au 31/12/2024 détaillés comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(64 186)	(83 579)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	(17 256)	(13 773)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(45 188)	(53 415)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(1 408)	(1 389)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(242 829)	(237 774)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(215 581)	(191 856)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(522)	(7 491)
Intérêts sur ressources spéciales	(11 543)	(20 379)
Emprunts obligataires	(19 918)	(17 275)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(5 461)	(11 021)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(119 729)	(91 788)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(102)	(77)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(5 444)	(5 083)
Total	(749 167)	(734 900)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 362 020 mille dinars au 31 décembre 2025 contre 344 701 mille dinars au 31 décembre 2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Dotations aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(582 850)	(631 146)	(631 146)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(305 825)	(250 367)	(250 367)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(74 740)	(61 817)	(61 817)
Variation de la provision pour sinistres	(11 365)	(2 516)	(2 516)
Variation des autres provisions techniques	(17 439)	(34 189)	(34 189)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	-	(8 967)	(8 967)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(164 567)	(236 476)	(236 476)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(7 091)	(8 827)	(8 827)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 823)	(27 987)	(27 987)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	220 830	241 032	286 445
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	160 684	178 399	178 399
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	31 129	62 890	62 890
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	5 733	-	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(174)	(257)	(257)
Reprise des intérêts et produits réservés - cession et radiation	23 458	-	45 413
Total	(362 020)	(390 114)	(344 701)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 1 960 dinars au 31 décembre 2025 contre 5 926 dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Dotation aux prov et résultat des corrections de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(5 000)	(8 237)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(13 928)	(9 160)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	8 928	923
Charges et pertes sur titres couverts par des provisions	-	-
Charges et pertes sur titres non couverts par des provisions	-	-
Reprise/ prov et résultat des correctios de valeurs / créances portefeuille d'investissement	3 040	2 311
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	-	-
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	3 040	2 311
Total	(1 960)	(5 926)

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2025, les autres produits d'exploitation totalisent 12 499 dinars contre 13 115 dinars au 31/12/2024.

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024 publié	31/12/2024 retraité
Autres produits accessoires	5 130	11 199	8 826
Produits sur opérations d'assurance	4 251	2 536	2 536
Autres charges non imputables	1 376	971	971
Récupération de frais postaux	1 044	155	155
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	698	627	627
Total	12 499	15 488	13 115

Note 24 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de 5 059 dinars au 31 décembre 2025 contre 1 383 dinars au 31/12/2024 détaillé ainsi :

	31/12/2025	31/12/2024
Pertes provenant des activités ordinaires	(6 860)	(1 111)
Pertes exceptionnelles	(6 860)	(1 111)
Gains provenant des activités ordinaires	11 919	2 494
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	30	478
Profits exceptionnels	11 889	2 016
Total	5 059	1 383

Note 25 – Impôt sur les bénéfices

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts différés	(888)	(539)
Impôts sur les sociétés	(14 843)	(45 768)
Total	(15 731)	(46 307)

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 26 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2025 ont atteint un montant de 428 171 mille dinars contre 229 801 mille dinars en fin de période 2024, soit une variation négative de 198 371 mille dinars.

	2025	2024	Variation
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	227 811	392 214	(164 403)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(321 005)	(420 842)	99 837
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(128 873)	(25 410)	(103 463)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	23 697	25 055	(1 358)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	(198 370)	(28 983)	(169 387)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(229 801)	(200 818)	(28 983)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(428 171)	(229 801)	(198 370)

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit :

	2025	2024
Comptes Nostri en dinars	24 498	10 761
Comptes IBS	33 059	28 100
Caisse en dinars	54 949	44 567
Caisse en devises	(289)	2 637
Avoirs chez la BCT en dinars	19 257	16 921
Change manuel	7 356	4 063
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	65 000	102 000
Valeurs non imputées et autres sommes dues	-	11
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	25 892	116 836
Avoirs chez la BCT en devises	12 161	20 504
Comptes Nostri en devises	1 654	3 471
Prêts aux établissements financiers < 90J	200	7
Prêts à la BCT en devises < 90 j	340 733	42 314
Comptes de chèques postaux-CCP	285	284
Comptes ordinaires TGT en dinars	668	830
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	(15 094)	-
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(998 500)	(621 000)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	-	(2 107)
Total	(428 171)	(229 801)

4-7-Note Informations relatives aux facteurs ESG :

(Conformément au communiqué du CMF du 13 février 2026)

***NOTE BH BANK**

1- Contexte réglementaire :

En application du communiqué du Conseil du Marché Financier du 13 février 2026, la BH Bank présente, dans les notes aux états financiers les informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), susceptibles d'avoir une incidence sur sa situation financière, sa performance et ses perspectives.

Cette communication s'inscrit dans une phase progressive d'alignement avec les référentiels internationaux, notamment les normes IFRS S1 et S2 relatives à la durabilité, et sur l'application des dispositions des paragraphes 18 et 83 du cadre conceptuel de la comptabilité promulguée par le décret n° 86-2459 du 30/12/1996.

2- Modèle d'activité et exposition aux risques ESG :

La Banque exerce principalement des activités de financement au profit des particuliers et des entreprises.

A ce titre, elle est exposée indirectement aux risques ESG à travers :

- La qualité de crédit de ses contreparties
- La valeur des garanties, notamment immobilières
- L'évolution des conditions économiques et réglementaires

3- Gouvernance des risques ESG :

La supervision des enjeux ESG est assurée dans le cadre des structures de gouvernance existantes, notamment :

- Le Conseil d'Administration
- Le Comité des Risques
- Un Comité RSE/ESG, présidé par la Direction Générale

Les risques climatiques feront l'objet d'une intégration progressive dans les dispositifs de gestion des risques de la banque.

4- Stratégie ESG :

La banque décline sa stratégie ESG en quatre axes structurants, intégrés à sa stratégie globale et susceptibles d'influencer certaines hypothèses comptables, perspectives financières ou principaux agrégats des états financiers.

- **Axe 1** – Gouvernance éthique et transparente :

Le renforcement des dispositifs de transparence, de conformité et de gestion des risques contribue à fiabiliser l'information financière et à limiter les incertitudes comptables.

- **Axe 2** – Engagement social envers les collaborateurs :

Les initiatives en matière d'inclusion, de formation et de bien-être peuvent impacter les charges futures liées aux ressources humaines et influencer les projections financières.

- **Axe 3** – Finance responsable et réduction de l'empreinte carbone :

Les engagements en matière de finance durable et de transition environnementale orientent les choix d'investissement et les coûts opérationnels, pouvant affecter certains agrégats financiers.

- **Axe 4** – Innovation et inclusion financière :

Le développement de solutions innovantes et l'élargissement de l'accès aux services financiers soutiennent la croissance et influencent les investissements technologiques ainsi que les perspectives de revenus.

5- Identification des risques climatiques :

1. Risques physiques

Les risques physiques sont liés aux impacts directs du changement climatiques, susceptibles d'affecter :

- Les actifs financés
- La valeur des garanties immobilières
- La capacité de remboursement des emprunteurs

2. Risques de transition

Les risques de transition résultent :

- Des évolutions réglementaires
- Des changements technologiques
- Des mutations des préférences du marché

Ces éléments peuvent impacter certains secteurs financés par la Banque.

6- Incidences sur les états financiers :

1. Risque de crédit

Les risques ESG et climatiques sont susceptibles d'affecter les paramètres de risques de crédit, notamment :

- La probabilité de défaut des contreparties
- La valeur des garanties

A la date d'arrêtés des états financiers, ces risques ne font pas l'objet d'une quantification spécifique dans les modèles de pertes de crédit attendues.

2. Dépréciation des actifs

La banque prend en considération, dans ses analyses d'affecter la valeur recouvrable de ses actifs, sans qu'un impact significatif lié spécifiquement aux facteurs climatiques n'ait été identifié à ce stade.

3. Continuité d'exploitation

Sur la base des informations disponibles, la Banque considère que les risques ESG et climatiques ne remettent pas en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation à court terme.

7- Exposition sectorielle :

La banque présente une concentration de ses engagements dans certains secteurs, notamment :

- Le secteur immobilier : 9,4 %
- Les financements aux particuliers : 25,2 %
- Le tourisme : 1,6 %
- L'agriculture : 1,3 %

Ces expositions pourraient être sensibles aux évolutions liées aux facteurs environnementaux et réglementaires.

A ce stade, aucune quantification détaillée de l'exposition aux risques climatiques n'a été finalisée.

8- Information ESG disponible :

Les informations ESG publiées par la banque reposent sur les données en cours de structuration.

Indicateurs environnementaux :

▪ Consommations énergétiques

ANNEE 2025				
	Consommation énergétique	Consommation énergétique	Ratio énergétique de référence	
	(Dinars/m ² .an)	(KWh/m ² .an)	À l'échelle internationale	En Tunisie
Siège social BH	29 DT/m ² .an	103 KWh/m ² .an	91 à 170 kWh/m ² .an	100 à 250 kWh/m ² .an
Réseau BH par local	De 44 à 70 DT/m ² .an	De 80 à 130 KWh/m ² .an		
Bâtiment BH-El Mghira (Local archive)	7 DT/m ² .an	12 KWh/m ² .an	9,1 à 51 kWh/m ² .an	10. à 75 Wh/m ² .an

* Source : Rapport d'audit énergétique validé par l'ANME

* Consommation totale d'eau (siège, agences et bâtiments centraux) en mètres cubes pour l'année 2025 : 55 526 m³

- Majels : 76 dossiers débloqués soit 1.322 mD

Indicateurs sociaux :

- Effectif : **1 853**
- Taux des femmes : **53% Femmes**
- Taux des Hommes : **47% Hommes**
- Nombre moyen d'heures de formation par employé : **7,6 H /collaborateur / an**
- Taux d'encadrement : **70%**
- Taux d'absentéisme : **3,91%**

Indicateurs sociétaux :

- FOPROLOS : 528 dossiers débloqués soit **60, 25 MD**
- Masken Awel : 84 dossiers débloqués soit **2,4 MD**
- Plan Epargne logement : L'encours de la BH Bank a évolué de 787 MD au 31/12/2024 à 777 MD au 31/12/2025, soit un flux négatif de -12,5 MD, dû au nivellement des soldes des comptes dormants en application des dispositions de l'article 43 de la loi de finances 2025, et ce malgré l'ouverture de 4 641 nouveaux comptes

Indicateurs de gouvernance :

- % Administrateurs Indépendants : **22,22% (2/9)**
- % Des femmes : **11,11% (1/9)**
- Séparation DG/PCA : oui

- Publication du premier rapport de durabilité (la BH Bank étant la première banque publique ayant publié ce rapport) après sa validation par le Conseil d'Administration
- Le maintien de la certification AML 30000 dédiée à la Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du terrorisme (LBC/FT)
- Le maintien de la certification MSI 20000 dédiée à la résilience et performance financière
- Le maintien de la certification ISO 9001 :2015 dédiée au Système Management Qualité « Domaine d'activité Opérations bancaires à l'international »

9- Travaux en cours :

La banque a engagé plusieurs actions visant à renforcer la prise en compte des enjeux ESG notamment :

- La mise en place d'un outil de calcul du bilan carbone de façon périodique est en cours, afin de disposer d'un dispositif permettant de mesurer et de suivre les émissions de gaz à effet de serre de la banque.
- Engagement de projets comprenant l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains sites de la banque, la récupération des eaux pluviales ainsi que l'isolation thermique des toitures.
- Développement d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux permettant l'octroi de financements, ainsi que l'identification et la validation des risques environnementaux et sociaux des projets concernés, dans le cadre de l'application de la politique environnementale et sociale

· Développement de financements verts afin de soutenir la transition écologique et orienter les ressources vers des projets à impact positif.

10- Limités des informations présentées :

Les informations communiquées dans la présente note reposent sur des hypothèses et des données disponibles à la date d'arrêt.

Compte tenu de niveau actuel de maturité des dispositifs ESG, elles sont susceptibles d'évoluer dans les exercices futurs.

11- Perspectives :

La banque veillera à respecter les exigences réglementaires en matière d'évolution des risques ESG et climatiques, en cohérence avec les meilleures pratiques internationales.

*NOTE BH ASSURANCES

Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises, BH Assurance a mené plusieurs actions structurantes couvrant les dimensions sociétale, environnementale et innovation.

Sur le plan sociétal et culturel, BH Assurance a soutenu le festival de Carthage en tant que sponsor, contribuant ainsi à la promotion de la culture et à l'animation de la vie locale. Cet engagement s'est accompagné de la mise en place d'une couverture d'assurance (Responsabilité Civile) au profit des participants et des présents, traduisant une prise en compte concrète des enjeux de sécurité, de protection des personnes et de responsabilité vis-à-vis du public et des organisateurs.

En matière environnementale, BH Assurance a franchi une étape importante en signant un contrat de transition carbone avec le cabinet Proverdy, expert en accompagnement environnemental. Ce partenariat permet de mesurer précisément les émissions carbone de BH Assurance, d'analyser ses performances environnementales et de définir un plan d'actions structuré visant à réduire durablement son empreinte carbone.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et d'alignement avec les enjeux climatiques actuels.

Dans le volet santé et bien-être, BH Assurance a organisé une campagne interne à l'occasion d'Octobre Rose, destinée à sensibiliser le personnel à la prévention du cancer du sein. Cette action, volontairement simple et fédératrice, a mobilisé l'ensemble des collaborateurs autour du port de la couleur rose et d'une prise de photos collectives, renforçant l'esprit d'appartenance et l'engagement autour d'une cause de santé publique.

Enfin, dans une logique d'innovation et d'anticipation des transformations du secteur, BH Assurance a organisé l'événement NEXT by BH Assurance– Deux défis IA, ayant pour objectif de réinventer l'assurance de demain à travers l'intelligence artificielle.

Cet événement a permis d'explorer de nouvelles approches, de stimuler la réflexion collective et de positionner BH Assurance comme un acteur engagé dans l'innovation responsable et la transformation digitale.

***NOTE BH LEASING**

BH Leasing (BHL) a structuré sa démarche de responsabilité sociétale autour d'un système de gestion ESG visant à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'ensemble de ses activités et processus de décision.

Dans ce cadre, BHL s'appuie sur les principales lignes directrices et cadres internationaux en matière de durabilité, notamment les lignes directrices de l'ISO 26000, les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, les standards de performance de la SFI (IFC), ainsi que les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Le reporting extra-financier sera élaboré en référence aux standards GRI (Global Reporting Initiative), permettant d'assurer la transparence et la comparabilité des informations publiées.

La stratégie ESG de BHL vise à maîtriser ses impacts directs et indirects, promouvoir des pratiques responsables et renforcer l'amélioration continue de sa performance durable.

Les principaux risques ESG identifiés concernent :

- Les risques environnementaux, liés notamment au financement d'activités à impact environnemental, aux exigences réglementaires et aux risques climatiques ;
- Les risques sociaux, incluant la diversité, la santé et sécurité au travail, ainsi que les relations avec les parties prenantes ;
- Les risques de gouvernance, tels que les risques de corruption, de non-conformité et d'atteinte à la réputation.

Ces risques font l'objet d'une cartographie dédiée et sont encadrés par des politiques internes, des procédures de due diligence ESG, ainsi qu'un dispositif de suivi et de reporting régulier.

4-8- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la BH Bank**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

I. Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 juillet 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe de la BH BANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la BH BANK au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Le système d'information de la Banque (société mère) accuse des insuffisances significatives qui impactent particulièrement les procédures de contrôle et de restitution de l'information financière.

Ces insuffisances se traduisent notamment par des difficultés dans l'affectation individualisée des produits par client, faute d'outils auxiliaires permettant une traçabilité exhaustive, ainsi que par une réconciliation incomplète des flux et des opérations, marquée par la persistance de suspens non apurés, de comptes non justifiés et d'écarts entre les soldes comptables et les justificatifs.

Par ailleurs, des difficultés ont été relevées lors de l'arrêté du tableau des engagements, en lien notamment avec la multiplicité des sources d'information, le recours à des traitements manuels et l'absence d'une base de données exhaustive des garanties reçues.

Nous avons également relevé une justification insuffisamment probante des fonds budgétaires, des fonds gérés ainsi que des déséquilibres entre certains comptes du bilan et de l'hors-bilan traduisant des faiblesses dans les processus de suivi et divulgation des informations sur les engagements de l'hors-bilan.

Ces insuffisances ont eu pour conséquence de restreindre l'étendue de nos diligences et d'affecter notre capacité à apprécier, avec le niveau d'assurance requis, la fiabilité et l'exhaustivité de certaines informations financières présentées par la Banque.

2.2 Dans le cadre du projet de mise en place du système d'information bancaire T24 engagé depuis l'exercice 2019, ainsi que, plus généralement, au titre de certaines prestations externes, la banque (société mère) applique une pratique récurrente de capitalisation de charges de personnel et de dépenses liées à des études, actions de formation et prestations de conseil.

Nos travaux ont mis en évidence que certaines de ces dépenses, par leur nature, ne contribuent pas directement au développement technique du système ni à sa mise en état de fonctionnement et ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel.

Par ailleurs, la durée de mise en œuvre du projet, initialement estimée à deux ans, s'étend désormais sur près de sept années sans que le système ne soit pleinement opérationnel, constituant un indicateur susceptible de remettre en cause la poursuite de la capitalisation ainsi que la recouvrabilité des coûts immobilisés.

Le maintien à l'actif de ces dépenses, dont le montant cumulé excède le coût d'acquisition du système (42 millions de dinars de dépenses capitalisées, incluant charges de personnel et études, contre 32 millions de dinars pour le coût d'acquisition du système), est susceptible de conduire à une présentation ne reflétant pas pleinement la réalité économique des charges supportées.

En l'absence d'une ventilation fiable des dépenses en question, nous n'avons pas été en mesure d'estimer le montant des charges qui auraient dû être constatées en résultat au titre des exercices concernés.

2.3 La banque (société mère) ne dispose pas d'une base exhaustive et documentée des garanties reçues en couverture des engagements de la clientèle. En pratique, les informations relatives aux sûretés ne sont recensées et intégrées dans le tableau des engagements que pour les relations classées, les services de la banque procédant à une saisie manuelle des garanties principalement pour les besoins du calcul des provisions.

Dans ces conditions, la banque (société mère) applique, pour les engagements dont le montant est inférieur à 50 mille dinars, un taux moyen de provisionnement déterminé sur la base des engagements d'un montant supérieur à ce seuil. Ce taux intègre l'effet des garanties associées aux engagements les plus importants, alors même qu'aucune garantie n'est considérée pour les engagements de montant inférieur, ce qui est de nature à conduire à une inadéquation du niveau de provisionnement requis au regard des dispositions prévues par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Sur la base des informations disponibles, nous ne sommes pas en mesure d'estimer de manière fiable l'impact de cette méthode sur le niveau des provisions constituées.

2.4 La consolidation par mise en équivalence d'une société du groupe a été effectuée sur la base d'états financiers non audités relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier de manière fiable l'impact que pourrait avoir la prise en compte de la situation financière définitive au 31 décembre 2025 de ladite société sur sa mise en équivalence ainsi que sur les états financiers consolidés du groupe BH BANK.

2.5 L'intégration globale de deux SICAV, filiales de la banque, a été réalisée sur la base de pourcentages de contrôle et d'intérêts déterminés en fonction du nombre de titres détenus par la société mère à la date de création de ces deux SICAV.

Toutefois, lors de l'élimination des titres et de la détermination des capitaux propres consolidés, la valeur totale des titres détenus par la société mère a été retenue.

Cette divergence dans les méthodes retenues est de nature à affecter la cohérence du traitement de consolidation et la fiabilité des capitaux propres consolidés.

2.6 Les créances bancaires cédées par la BH BANK (société mère) à sa filiale BH Recouvrement ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidée, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après élimination des résultats de cession interne.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances pourrait nécessiter la constatation de provisions complémentaires, avec un impact potentiel sur la situation financière et la performance du groupe.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la BH BANK au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit. À cet effet, il y a lieu de reporter l'absence d'une base des garanties exhaustives.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le groupe, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque (société mère) repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le groupe.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2025 s'élèvent à 1 347 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;

- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

3.3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la BH BANK (société mère).

Au 31 décembre 2025, la valeur du portefeuille BTA de la Banque (société mère) et ses créances rattachées porté en AC05 en application de la politique précitée, s'élève à 2 414 millions de dinars.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque (société mère) quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque (société mère) concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque (société mère) et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

3.4 Périmètre de Consolidation

Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe BH BANK est composé, outre la société mère, de 10 sociétés dont 9 sociétés intégrées globalement et 3 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 6 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe BH BANK, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;
- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;
- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

4.1 Facteurs de vulnérabilité financière

Nous attirons l'attention des lecteurs des états financiers sur l'apparition de signes de pression sur les performances de la banque (société mère) ainsi qu'une exposition à des risques structurels, dont les effets ont commencé à se révéler de façon plus marquée au cours de la période audité.

Ces éléments se sont notamment matérialisés par une augmentation des encours sensibles et corrélativement une pression sur les niveaux de provisionnement requis. Ils se reflètent également dans un affaiblissement de la rentabilité, sous l'effet d'un coût du risque élevé ainsi que dans un niveau significatif du coût des ressources, affectant la marge nette d'intérêt.

Nous soulignons également la concentration de certains risques ce qui peut augmenter l'exposition en cas de défaut de certaines contreparties majeures et le risque de non-recouvrement d'une part significative des engagements dont les sûretés constituées n'offrent pas toujours une couverture adéquate en cas de défaillance.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons porté ces constats à la connaissance de la direction et du Conseil d'Administration de la banque (société mère).

Le Conseil d'Administration de la société mère a pris acte de ces constats et indiqué engager des actions correctives, incluant le renforcement du dispositif de gestion des risques, la révision des politiques de gestion actif-passif, la rationalisation des conditions de rémunération des ressources ainsi que le renforcement des mécanismes de détection de la dégradation de la qualité des actifs.

Le Conseil d'Administration de la société mère a également indiqué engager des réflexions sur le plan de la gouvernance, afin de renforcer l'indépendance des instances de supervision des risques et le respect des exigences réglementaires relatives aux parties liées.

Nous estimons toutefois utile de porter ces éléments à l'attention des lecteurs du présent rapport, dans la mesure où la maîtrise de ces facteurs est susceptible d'impacter la situation financière, les équilibres prudentiels et les perspectives de rentabilité du groupe, et appelle, en conséquence, une vigilance accrue de la part des organes de gouvernance.

4.2 Risque sur une relation significative

Nous attirons l'attention des lecteurs des états financiers consolidés sur l'exposition importante de la banque (société mère) envers une contrepartie placée en procédure collective, dont l'encours total des engagements s'élève à 479 millions de dinars au 31 décembre 2025.

Nous soulignons aussi que ladite contrepartie entretient des liens commerciaux et financiers avec d'autres clients de la banque (société mère), dont la solvabilité pourrait également être affectée en cas de défaillance.

Cette situation a été signalée à la direction et au Conseil d'Administration de la banque (société mère).

En réaction, la banque (société mère) a procédé à la révision de la classification du risque et au renforcement significatif du niveau de provisionnement, à travers la constitution de dotations complémentaires de 175 millions de dinars, portant ainsi la couverture totale à 263 millions de dinars au 31 décembre 2025.

À ce stade, la banque (société mère) estime que le niveau de couverture constitué est adéquat au regard des pertes attendues, résultant de l'analyse combinée de l'exposition au défaut et de la probabilité de défaut, telle que retenue par ses instances de supervision des risques et de gouvernance, ainsi que des perspectives de redressement de la contrepartie telles qu'exposées dans un courrier de son administrateur judiciaire.

Par ailleurs, des provisions supplémentaires de 31 millions de dinars ont été constituées au titre des engagements sur des contreparties présentant des liens économiques étroits avec cette relation, notamment ses principaux fournisseurs, afin de tenir compte du risque de contagion associé à cette exposition.

Notre opinion sur les états financiers n'est pas modifiée au titre de ce point. Toutefois, nous avons jugé utile d'en porter l'attention aux lecteurs du présent rapport dans la mesure où l'évolution de la situation de cette contrepartie représente un facteur de risque qui exige un suivi particulier.

4.3 Procédure engagée par le conseil de la concurrence

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte de l'incidence de la procédure engagée par le conseil de la concurrence contre le secteur bancaire en lien avec le report des échéances pendant la période COVID. À ce jour, le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

4.4 Engagements des entreprises publiques

Le tableau des engagements de la société mère a été arrêté sous l'hypothèse de couverture par la garantie de l'État des engagements des entreprises publiques qui s'élèvent au 31 décembre 2025 à 2 278 millions de dinars.

À la date du présent rapport, nous n'avons pas reçu l'exhaustivité des décisions définitives de garantie relatives à ces engagements.

4.5 Travaux de consolidation

Les travaux de consolidation ont été effectués en l'absence des rapports des commissaires aux comptes d'une filiale sur un périmètre composé de 9 filiales.

5 *Rapport de gestion*

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Le rapport de gestion appelle, de notre part, les mêmes commentaires exprimés dans notre opinion d'audit et dans les paragraphes d'observation donnés en post opinion.

6 *Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés*

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7 *Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes

ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne du groupe BH BANK.

Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos travaux d'évaluation ont porté principalement sur l'observation des procédures de consolidation et la consultation des rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe et, éventuellement, la considération d'aspects importants relevés dans ces rapports.

Il ne nous appartient pas de procéder à des investigations et/ou diligences spécifiques en vue de la détection de défaillances dans le système de contrôle interne des sociétés du groupe.

Ce système appelle de notre part les constats suivants :

- Au niveau de la société mère, une lettre de contrôle interne a été adressée à la Direction Générale, faisant état des insuffisances relevées, portant notamment sur la qualité du système d'information, qui, à notre avis, demeure insuffisamment adapté aux exigences d'un dispositif de contrôle interne efficace, en particulier en matière de traçabilité et de restitution de l'information financière.
- Au niveau du groupe, nous avons observé des faiblesses en matière d'homogénéisation et d'harmonisation des pratiques, de traitement des opérations intra-groupe, ainsi que de structuration des processus de reporting financier et d'arrêté des comptes des filiales.

Nous soulignons également un retard dans le processus d'arrêté des comptes consolidés, notamment en raison de la communication tardive des états financiers des sociétés intégrées, généralement transmise postérieurement à l'arrêté des comptes de la société mère.

Nous avons également relevé que la contribution des sociétés du groupe à la formation du résultat consolidé et à la performance globale du groupe demeure limitée au regard des ressources qui leur sont allouées, ce qui appelle une attention particulière en matière de pilotage et d'efficacité économique des entités.

Ces constats appellent l'élaboration et la diffusion d'un guide d'arrêté des comptes consolidés, définissant des procédures homogènes et des calendriers contraints, ainsi qu'à la formalisation de règles de reconnaissance réciproque des opérations intra-groupe, en vue d'assurer la cohérence et la fiabilité des données consolidées.

2. Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Une seule situation de participation croisée entre les filiales du groupe BH Bank a été constatée.

Tunis, le 14 avril 2026

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CNW-CWG

Fathi Saidi



Groupement UAT-PROAUDIT-FINACO

Abdellatif Abbès





Projet de Résolutions

Projet de Résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire Exercice 2025

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire et après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2025, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, relatif aux conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et par les articles 43 et 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve les conventions mentionnées dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les résultats de l'exercice 2025 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

INTITULE	Montant en DT (Exercice 2025)
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 768 932,587
REPORT A NOUVEAU	1 237,723
1^{er} Solde	39 770 170,310
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	-
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	-
TOTAL DIVIDENDE	-
2^{ème} Solde	39 770 170,310
FONDS SOCIAL	1 000 000,000
3^{ème} Solde	38 770 170,310
RESERVE EXTRAORDINAIRE	3 770 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	35 000 000,000
4^{ème} Solde	170,310
REPORT A NOUVEAU	170,310
Solde Final	0

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus pour les actes de leur gestion au cours de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner Monsieur Maher ZOUARI en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour une durée de trois ans "2026-2027-2028" prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2028.

Cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que le montant des jetons de présence des comités réglementaires émanant du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2026 comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars (4000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille cinq cent dinars (2500 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant annuel net, pour chacun d'eux, n'excède pas 15000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque membre et chaque président de l'un des autres comités émanant du Conseil, à condition que le montant net annuel ne doit pas dépasser 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.

Les présidents et membres siégeant à plus d'un comité ne recevront qu'une seule rémunération de jetons de présence calculée sur la participation à un comité selon leur choix.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à 150 Millions de Dinars, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à



18 Avenue Mohamed V Tunis 1023

(+216) 71 126 000

Contact@bhbank.tn

www.bhbank.tn

linkedin.com/company/bh-bank

f BH Bank

o BH Bank